

صكنا في الامل

Nouvelle réussite de la génétique

UN COLIBACILLE A FABRIQUÉ UNE PROTÉINE DE GRANDE TAILLE

LIRE PAGE 13

Le Monde

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,20 F; Arabie, 1,50 F; Tunisie, 1,20 F; Allemagne, 1,20 F; Belgique, 1,20 F; Espagne, 1,20 F; France, 1,80 F; Italie, 1,20 F; Japon, 1,20 F; Pays-Bas, 1,20 F; Royaume-Uni, 1,20 F; Suisse, 1,20 F; U.S.A., 1,20 F.

Tarif des abonnements page 8

es ministres

30 milliards de dépenses supplémentaires

coups plus faciles

UNE GESTION PLE

Comme la fonction publique ne dispose pas de ses propres moyens de financement

DES RESSOURCES MAINTIENNES

La gestion en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

en matière de dépenses publiques

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

GRAVE CRISE EN BELGIQUE

Brusquement désavoué par la plupart des chefs de sa majorité alors qu'il allait répondre à une houleuse interpellation à la Chambre belge. M. Leo Tindemans a été amené à donner sa démission de chef de gouvernement au roi Baudouin, qui l'a acceptée. Paradoxalement en apparence, puisqu'il disposait de 165 voix contre 33 et que cette coalition représentait 82,5 % du corps électoral, cette décision a été rendue inévitable par les menées obstinées des propres amis du premier ministre — les socialistes — chrétiens flamands — pour remettre radicalement en cause les accords dits « pacte d'Erment », desquels la Belgique pouvait espérer un nouvel équilibre.

Cette conclusion illustre la destinée de M. Tindemans depuis les élections législatives du 17 avril 1977. Il avait été personnellement plébiscité à Anvers. Les socialistes étaient prêts à collaborer avec lui à condition que les libéraux fassent évincés du cabinet où se retrouvaient catholiques et socialistes, francophones flamands et bruxellois, modérés et extrémistes.

Une telle convergence avait quelque chose d'excessif, et M. Tindemans s'illusionnait en pensant et en disant — qu'il comptait rester au pouvoir durant deux législatures, jusqu'en 1985, pour remodeler complètement le visage de la Belgique. Toutes ces forces alliées étaient d'abord centrifuges et ne pouvaient tenir soudées que par l'immobilisme, alors que la réforme des institutions exigeait un arbitrage d'un premier ministre suffisamment détaché de son propre parti.

Indéterminées rencontres, des compromissions inattendues, aboutirent le 2 mars 1978 à l'approbation par la Chambre d'une pyramide institutionnelle compliquée : la future Belgique aurait quatre gouvernements, ceux de la Wallonie, de la Flandre, de Bruxelles, plus le pouvoir central. Sept Parlements : Sénat, Chambre, deux conseils culturels (un par langue) et trois assemblées régionales. Trois régions pour deux communautés linguistiques : Flandre, Wallonie, Bruxelles, plus un statut spécial pour la communauté de langue allemande de l'est du pays et un autre pour une capitale à part entière dont certains habitants francophones de la périphérie flamande auraient la double appartenance. Bref, la Belgique devenait l'Etat du monde où il y aurait le plus grand densité d'élus et de fonctionnaires au kilomètre carré.

Peine perdue ! Au début d'octobre, le Conseil d'Etat jugeait inconstitutionnelles certaines dispositions du pacte : les socialistes-chrétiens flamands (C.V.P.) en tiraient argument pour désavouer le président de leur parti, M. Mertens, qui en avait été le principal négociateur. Protestant qu'il refusait de s'associer à un viol de la Constitution, mais accusé d'hypocrisie par tous ses partisans, le C.V.P., menacé d'effondrement par des dissensions internes, a provoqué la crise pour renvoyer aux calendes grecques l'accord communautaire, qu'il n'a jamais vraiment accepté, estimant qu'il ratifier une « malnommée francophonie » sur Bruxelles. C'est pourquoi les chefs de la majorité ont sommé M. Tindemans de s'expliquer.

Si l'on en vient à des élections anticipées, le C.V.P. escamote que son intransigence lui rendra la majorité absolue, au détriment de la Volksunie, le parti « extrémiste » qui s'est montré plus modéré que lui. Hormis ce succès possible, le scrutin n'apportera rien. Faut-il élever sur la ruine de la Constitution, les nouvelles Assemblées ne seront pas constituantes. La négociation communautaire devra être reprise à zéro dans un climat encore détérioré.

Domains par l'amertume, les francophones de Bruxelles et de Wallonie, qui ont déjà tant sacrifié à l'hégémonie flamande, risquent d'être plus sensibles aux vœux égarés qui s'élevaient pour défendre le séparatisme. La crise est très grave : il y a de la survie de la Belgique.

La tension entre la Chine et ses voisins communistes

Peux communistes devenus ennemis, notamment pour des raisons de nationalisme, la Chine d'une part, l'U.R.S.S. et le Vietnam d'autre part, s'observent avec vigilance et parfois se harcèlent sur leurs frontières. Deux de nos envoyés spéciaux, Roland-

Pierre Paringaux au Vietnam, et Alain Jacob en Chine, rendent compte de cette situation. Le premier, dont nous publions une série de trois articles, évoque d'abord le problème des Hoas — Vietnamiens d'origine chinoise — qui constitue l'un des éléments impor-

tants du contentieux entre Hanoi et Pékin. Le second s'est rendu au Sinkiang, où le différend territorial entre la Chine et l'U.R.S.S. effleure le vie quotidienne de populations séparées par une frontière aux abords de laquelle l'armée reste sur le pied de guerre.

U.R.S.S. :

Le « grignotage » du Sinkiang

De notre envoyé spécial

Urumchi. — Vue du Sinkiang, la situation à la frontière sino-soviétique se présente comme une confrontation armée et vigilante, mais dans laquelle la Chine se cantonne dans une attitude strictement défensive. Le responsable de la région autonome qui, à Urumchi, brosse le tableau de cette situation évoque les techniques de « grignotage » utilisées par les Soviétiques — depuis 1960, dit-il. Il relate par exemple comment l'U.R.S.S. s'est progressivement assuré le contrôle d'un territoire de 2 800 kilomètres carrés à l'est de Iking. Il s'agit en général de zones peu ou pas habitées où les bergers chinois ne se rendent qu'en été avec leurs troupeaux. Un beau jour, ils se heurtent à des gardes soviétiques qui les font déguerpir. Puis des barbelés sont installés et, derrière eux, une bande de terre labourée et ratisée permet de déceler les traces de passages. Puis viennent les miradors, les lignes téléphoniques et, derrière encore, les installations militaires. Tout ce dispositif est transporté par étapes, de saison en saison. Dans la

VIETNAM :

L'engrenage de la guerre

De notre envoyé spécial

Mong-Cai (frontière sino-vietnamienne). De l'avant-poste vietnamien de Xuan-Hoa on peut scruter la Chine, ou du moins l'infime portion de la région autonome du Kwangsi. De l'autre côté de la rivière frontalière Bac-Luan, des paysans chinois, vêtus de coutil blanc, vaquent paisiblement aux travaux de la rizière. Dans un coude du cours d'eau sont ancrés des jonques de réfugiés sino-vietnamiens qui ont fui récemment le Vietnam. L'atmosphère est à ce point rassurante que, pour un peu, on se sentirait ridicule d'être venu là, dans cette tranchée, avec des précautions de Sioux et un casque de bo-doi. Juste derrière nous, cependant, sur le versant vietnamien des collines qui surplombent la rivière et sur plusieurs kilomètres de profondeur dans la campagne désertée aux maisons vides, l'armée vietnamienne creuse et érige des défenses. Depuis la guerre contre les Français et celle livrée aux Américains, elle a l'habitude de creuser et de ne le fait pas pour rien, elle fortifie lorsqu'elle s'installe, avec armes et logistique. Le long de sa frontière avec la Chine. En dépit des apparences nous sommes bien dans une des zones sensibles qui séparent les deux alliés d'hier. Selon un offi-

La négociation du traité de paix israélo-arabe s'ouvre à Washington

La mise au point du traité qui doit consacrer l'établissement de la paix et de relations normales entre l'Egypte et Israël commence ce jeudi 12 octobre à Washington.

Le président Carter doit ouvrir officiellement les négociations par une allocution dans le salon de la Maison Blanche où avaient été signés les accords de Camp David. Les pourparlers proprement dits débuteront ensuite à Blair House — résidence des hauts dignitaires du gouvernement américain — située face à la Maison Blanche.

● AU CAIRE, le président Sadate a déclaré

mercredi soir qu'« à l'exception de compromis territoriaux ou d'atteinte à la souveraineté nationale, tout pourra être négocié à Washington ». D'autre part, quatre membres de l'équipe des « officiers libres » qui ont participé aux côtés des présidents Nasser et Sadate à la révolution de juillet 1952 — Youssef Zaki, M. H. el-Dine, Hussein Chafiq, Abdel Latif Boghdadi et Kamal el-Dine Hussein — ont adressé une lettre au chef de l'Etat dans laquelle ils reprochent aux accords de Camp David d'« isoler dangereusement l'Egypte et de ne lui procurer aucune sécurité » en faisant d'elle « une brebis lâchée parmi les loups ».

L'adieu aux armes

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Sauf stupéfiant coup de théâtre, les négociations qui s'engagent ce jeudi à Washington pour mettre en forme les accords de Camp David aboutiront, dans quelques semaines, à la signature par MM. Begin et Sadate du traité de paix qui, après trente ans d'hostilités larvées ou ouvertes, établira des relations normales entre Israël et l'Egypte son principal adversaire et voisin. Aucune configuration de grande envergure

ne eers alors concevable dans une région où la Syrie et les Palestiniens, autres parties directement intéressées, ne pourront ouvrir, sans être battus d'avance, les hostilités avec Israël. Qu'elle soit « séparée », comme on lui fait grief au chat de l'Etat égyptien, « exemplaire », comme

l'assurent les Israéliens, ou tout simplement incomplète, la paix qui se prépare est sans doute irréversible. En ne voit guère comment l'Egypte pourrait être désormais mentalement réarmée et moralement remobilisée contre l'ancien ennemi.

Les limites et les faiblesses de ce règlement partiel sont bien connues. En Egypte même, où la paix est accueillie par la population avec un immense soulagement, elle ne fait pas l'unanimité de la classe politique. Deux ministres des affaires étrangères ont, coup sur coup, préféré démissionner plutôt que d'y associer leur nom. Ils ont estimé que le président Sadate, en laissant son pays, compromettait dangereusement cette « dimension arabe » qui est l'une des composantes essentielles de la diplomatie et du destin égyptien. Pour les mécontents du Caire, la partie « paléstinienne » de l'accord de Camp David n'est qu'un « habillage », et, sur le plan strictement bilatéral, la restitution du Sinaï dont la souveraineté se confond avec la notion d'indépendance même de la nation — est trop lente et s'accompagne d'inacceptables restrictions.

Ainsi, l'armée égyptienne est cantonnée à l'avenir, selon l'accord-cadre pour la conclusion d'un traité de paix signé le 17 septembre, « à l'échelon de la division dans une zone approximative de 80 kilomètres de large à l'est du Golfe et du canal de Suez ». Quel militaire peut accepter que, sans limite de temps, l'armée soit interdite de séjour sur une partie du territoire national ?

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Il n'y aura bientôt plus besoin de grèves pour purifier le trafic postal. Huit milliards et demi d'objets distribués cette année, bientôt dix, à cette cadence, les destinataires cessent de lire avant que les postiers cessent de travailler. J'ai calculé que je reçois en moyenne, compte non tenu des colis et des journaux, mille deux cents grammes de correspondance chaque jour. Sur ce poids de papier, un kilo va directement à la corbeille, cent grammes y vont après lecture rapide et encore cinquante après

Gâchis et redondance

lecture attentive. Il me reste cinquante grammes d'information. Le reste est travail inutile, temps perdu, papier gâché. Envoyer dans la correspondance la logorrhée publicitaire et y limiter la persécution redondante serait un bon service à rendre au consommateur, au citoyen et au contribuable. Ce n'est pas, comme dit M. Morchais, que je me défie, mais comme si lui a été répondu, j'ai déjà lu tout cela quelque part. ROBERT ESCARPIT.

« PERCEVAL, LE GALLOIS », UN FILM D'ERIC ROHMER

Voyage dans une autre planète

L'événement de la journée de mercredi, au Festival de Paris, était la projection du nouveau film d'Eric Rohmer, « Perceval, le Galois ». Etrange entreprise, étrange ambition, film déconcertant. Il est clair qu'Eric Rohmer n'est passionné pour ce premier « roman » de la littérature française (1193), roman-fleuve avant le lettre, qui raconte en neuf mille vers les aventures picaresques d'un petit paysan, ignorant et naïf, appelé à devenir un chevalier de légende.

être définie comme celle de la fidélité stylisée. Rohmer a commencé par traduire Chrétien de Troyes en français moderne, non sans parsemer ce texte varié de mots qui fleurissent encore le Moyen Age (beaucoup de « moult », de « occire », de « destriers » et de « pucelles »). Il a ensuite conçu un « espace scénique » divisé en deux parties. Dans la première, il a situé le « champ clos » où se déroulent les tournois et les duels, une « forêt » réduite à quelques arbres qui ont la rigidité et l'éclat métallique de grands candélabres, un rocher, une prairie, un château fort, enfin, dont les parois dorées brillent sous les feux d'une lumière artificielle.

Pour traiter ce sujet, Eric Rohmer — on s'en doute — a ignoré les faux-semblants des reconstitutions hollywoodiennes. Il s'est également écarté de l'apre hiérarchie auquel aboutissait Bresson dans son Lancelot du Lac. La voie qu'il a choisie, voie étroite s'il en fut, pourrait

JEAN DE BARONCELLI

(Lire la suite page 24.)

« Petits enfants gardez-vous des idoles » 1^{er} Ep. de Jean, V-21 Françoise Giroud CE QUE JE CROIS GRASSET

idées

COMMUNAUTÉ

De quelle Europe parle-t-on ?

par PIERRE CHATENET (*)

L'AFFAIRE européenne, dans ce pays, a été empoisonnée, depuis un quart de siècle, par une fausse manœuvre et une confusion. La fausse manœuvre a été la Communauté européenne de défense, et l'on n'a pas fini d'en ressentir les conséquences. La confusion fut de prendre la Communauté issue des traités de Paris et de Rome pour l'Europe elle-même.

La déplorable affaire de la Communauté européenne de défense a été très lourde d'effets. L'origine en est dans le manque de lucidité et de courage des responsables politiques de l'époque. Il y avait un problème. On a essayé de ne pas le voir, et, pour l'esquiver, on a prétendu trouver un artifice. Le problème, c'était le réarmement de l'Allemagne. On n'a pas voulu le traiter avec réalisme. On a entrepris de le noyer dans une série de brouet prétendu européen, en croyant avec quelque naïveté que la sauce permettrait d'avalier sans douleur ce morceau difficile.

Toute l'habileté des diplomates, juristes et militaires de qualité qui furent employés à cette malencontreuse entreprise de paravent pas à rendre plausible la solution proposée, baptisée armée européenne. Il en est résulté un traité qui était un monstre juridique et une absurdité militaire, et dont la ratification, finalement non obtenue, pesa comme un boulet dans la politique intérieure de la France, les gouvernements successifs se repassant cet affreux mistère, jusqu'à l'on d'un homme d'Etat, plus lucide et plus courageux, Pierre Mendès France, mit fin à cette impasse. Il est resté de cette déplorable

Un malentendu

Mais pourquoi ajouter aux mérites réels de cette entreprise un couronnement fallacieux en prétendant qu'elle est l'Europe ? Il y a là une équivoque fondamentale. Tout le monde parle d'Europe, mais qui est prêt à répondre à la question : « De quelle Europe parlez-vous ? » De celle de la géographie, de celle de l'histoire, de celle d'une certaine communauté traditionnelle de culture et de mœurs ? Comment ne pas s'inquiéter d'entendre si souvent cette expression « faire l'Europe », ce qui, en propres termes, devrait impliquer qu'elle n'existe pas.

Il faut s'arrêter un peu sur ce malentendu et sur cette confusion, parfois involontaire, parfois volontairement entretenue. Avoir créé depuis tant d'années une sorte de synonymie entre les termes Communauté économique ou Marché commun et le mot Europe a pesé sur toute cette affaire. Le débat est entre ceux qui croient que le cadre économique existant peut être le noyau d'une entité politique et ceux qui ne le croient pas. A travers toutes les polémiques, tous les chocs d'arguments et de mots, c'est là le vrai problème et le décisif antagonisme.

La vérité est que, s'il y a un sens politique au mot « Europe », c'est-à-dire un point de vue singulier sur les affaires du monde, cela ne saurait être confondu avec un appareil économique spécialisé, si excellent soit-il.

Qui pourrait dire, pourtant, que cette confusion ne subsiste pas, encore aujourd'hui, avec toutes sortes d'inévidentes fautes qui ont pour effet de feusser et d'envenimer tout ce qui se fait sous

Pour la première fois de jeunes Chinois exilés parlent...

AVOIR 20 ANS EN CHINE... à la campagne

PAR J.J. MICHEL et HUANG HÉ

Parce qu'il révéle de brèches dans le système d'indiscipline et d'esprit de rébellion, ce livre apporte un stonant message d'espoir.

Jean de la Guérisnière / Le Monde

Traduit du chinois. L'histoire immédiate. 192 pages 38 F.

SEUIL

le péripétie et de l'espèce de guerre de religion qui en est résultée, où les passions finirent par cacher complètement l'objet primitif du débat, une séparation violente entre deux clans qui se sont baptisés l'un l'autre, et bien abusivement, européens et anti-européens. Mais, au fond, de quelle Europe parlaient-ils les uns et les autres ?

La confusion consiste, depuis bien des années, à appeler Europe la construction institutionnelle groupant pour les tâches économiques, en vertu des traités de Paris et de Rome, six, puis aujourd'hui neuf pays de l'Europe occidentale. Cette entreprise a toutes sortes de nommes. D'abord, celui d'exister, ce qui est fort important dans un domaine où abondent les idées grandioses, mais vagues, et les projets avortés. Elle a permis d'encourager un certain « désenclavement » matériel et intellectuel de l'industrie française, à qui l'économie de guerre, d'occupation et de pénurie avait donné de bien fâcheuses habitudes. Plus généralement, elle a eu sur l'expansion économique des pays intéressés, y compris la France, une influence heureuse, qui ne fut pas la seule, mais qu'il serait malhonnête de nier. On doit aussi mettre à son crédit un important brassage de connaissances et de personnels dans les domaines techniques et économiques, profitable à l'ensemble comme à chacune des parties. On ne peut donc que souhaiter son développement dans le cadre que les traités lui ont donné.

le vocable européen. Cette équivoque a pesé sur la vie même de la Communauté en alimentant les complexes des commissions, et l'esprit chagrin de l'Assemblée de Strasbourg. Elle a pesé dans les débats internes des pays membres en les rendant obscurs et lourds de griefs et de susceptibilités.

Il faut absolument éviter qu'une fois de plus un problème précis et limité ne soit dénaturé par les excès de langage et les passions, au point d'être pris pour ce qu'il n'est pas, et masquer la vraie question, qui est : « Y a-t-il place pour l'Europe dans le monde d'aujourd'hui ; en d'autres termes, existe-t-elle encore ? » On avouera que cela dépasse singulièrement la procédure d'élection d'une Assemblée communautaire.

Cette question est, certes, une opération importante, dans la mesure où le fonctionnement de la Communauté économique peut avoir une influence sur la vie des Français. Il n'est pas indifférent que les diverses catégories de Français qui peuvent bénéficier des dispositions communautaires, ou en subir les effets, puissent se prononcer sur la désignation des représentants français dans cette Assemblée. A cet égard, d'ailleurs, il peut paraître paradoxal que cette désignation semble être jusqu'à présent plutôt l'affaire de partis purement politiques, alors que, compte tenu du champ d'action et des attributions de la Communauté, il paraîtrait plus approprié, sinon plus convenable, que des organisations économiques ou professionnelles soient associées à la désignation des représentants en question. On ne voit pas très

des pays libres comme ceux de la Communauté, rien ne peut prévenir quiconque à qui l'on donne une tribune de s'exprimer. Quand on voit ce qui se passe dans la plus grande partie du reste du monde, on ne peut que se réjouir de cette liberté et en accepter les débordements éventuels. On entend dire parfois qu'il y a un risque que cette Assemblée, dans sa nouvelle composition, ne soit le lieu de déclarations abusives et outragantes. Ce n'est pas un risque, c'est une certitude, pour la bonne raison que c'était parfois déjà le cas dans l'Assemblée actuelle. Il suffit d'avoir dû en suivre de près les débats pour le savoir, et en donner maints exemples. Et puis après ! Ce qui est essentiel, c'est qu'il ne puisse y avoir aucun doute dans l'esprit des citoyens des Etats membres sur le rôle de cette Assemblée. Il semble que cela doive être le cas en Angleterre, grâce à la susceptibilité traditionnelle du Parlement de Westminster. Cela devrait être le cas en France grâce à la décision du Conseil constitutionnel.

Ce que l'on peut craindre, en revanche, c'est qu'une fois de plus une périphrase, un problème limité, démesurément grossi et passionné, ne dissimule et ne permette d'échapper à la question de fond : que peut bien vouloir dire l'Europe dans le monde d'aujourd'hui, et si ce terme a encore un sens qui peut s'exprimer, par quelles voies, et à quelles fins ?

Que l'Europe ait un passé très concept géographique en fut partie intégrante, « un petit cap du continent asiatique », il n'en reste pas moins qu'une certaine région du monde a exercé pendant des siècles et des siècles une influence éminente dans la pensée, dominatrice dans l'histoire, et qu'une énorme littérature philosophique, juridique et politique, se rattache à un fonds commun de traditions et de culture qui, de Charlemagne à la première guerre mondiale, a donné le ton au monde.

Une part irremplaçable

Le centre de gravité des décisions mondiales ayant quitté l'Europe occidentale depuis la seconde guerre et les champs de bataille potentiels n'étant plus les mêmes, resta-t-il, dans cette partie de la planète, une somme d'intérêts stratégiques et diplomatiques ayant une réalité distincte de celle des autres parties du monde ? Il n'est pas si facile de répondre à cette question dans l'univers rétréci et lallé à coups de serpe qui est le nôtre. Pourtant, si on analyse les positions et les desseins des nouveaux pôles de décision nés de la deuxième guerre mondiale, on s'aperçoit qu'ils n'ont ni la possibilité ni d'ailleurs le désir de s'exprimer pour l'Europe. Celle-ci garde donc une place à part, dans le même temps, au surplus, qu'elle reste un remarquable réservoir de mœurs et de culture. Il ne faut pas oublier que, pendant des siècles, il n'est pas parti d'Europe seulement des croisés et des colonisateurs, mais aussi et surtout des idées, religieuses et philosophiques, humanistes et scientifiques. Pendant des siècles, l'Europe a fécondé le monde. Et aujourd'hui elle ne fournit plus du tout de conquérants et moins de capitaux, qui oserait prétendre qu'elle ne garde pas une part irremplaçable dans l'évolution de l'humanité ?

Mais, dès lors, qui peut, ou comment peut-on, dégager un point de vue européen, et qui peut l'exprimer ?

On ne peut pas le faire exclusivement de l'extérieur. Certes, lorsqu'il y a dans un autre continent, le passager d'Europe voit bien, et surtout sent bien, qu'il est ailleurs, et cela même dans la partie du monde dont la filiation, et on pourrait presque dire la physiologie, est la plus proche de la sienne, c'est-à-dire l'Amérique. Certes, quand les autres parlent de l'Europe, ils la considèrent bien comme distincte, en bien ou en mal à leur point de vue, mais distincte d'eux. Cependant, l'Europe n'existe pas seulement d'après les autres, mais en quoi, et comment ? C'est ce que l'on cherche depuis longtemps, et plus fébrilement depuis la fin de la guerre, précisément parce qu'il y a désormais des pôles de décision ailleurs. C'est là le défi des Européens.

C'est bien ce que sentent, et (*) Ancien membre du Conseil constitutionnel ; ancien député.

Quelques litiges en perspective

par EDMOND NESSLER (*)

Amers que l'on se rapproche de l'échéance du 1er juin prochain, la fièvre monte dans les partis politiques.

Et il ne s'agit pas de modifier les conditions dans lesquelles seront désignés les représentants à l'Assemblée des Communautés. Il n'y aurait vraiment pas de quoi toster un chat. Ce qui importe, ce sont les pouvoirs qui lui seront consentis ou ceux qu'il visera à conquérir.

Les assemblées européennes — il y en a trois, ce qui prête souvent à confusion — sont, jusqu'à présent, élues au suffrage universel indirect puisque leurs membres sont recrutés dans les Parlements nationaux respectifs, qui désignent leurs représentants à la proportionnelle.

Leurs attributions sont dans l'ensemble clairement définies.

Le Conseil de l'Europe, dont le siège est à Strasbourg, et qui groupe vingt et un pays (1), a été créé par la convention de droits de l'homme et de tout ce qui en découle en matière de relations politiques et culturelles.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, créée à la suite de l'échec de la C.E.D. sur les bases du traité de Bruxelles modifié, réunit sept pays (2) et, dans l'esprit initial de ses promoteurs, est seule compétente en matière de défense.

Quant à l'Assemblée, qui s'est baptisée, dès 1962, Parlement européen, avant de reprendre, par un acte de pudeur tardif, sa véritable dénomination, elle devrait être appelée à ne connaître que les seuls problèmes évoqués par le traité de Rome, c'est-à-dire exclusivement les problèmes « humanitaires », les problèmes économiques et, par extension, les problèmes monétaires. Son secrétariat est à Luxembourg, ses commissions se réunissent à Bruxelles et ses sessions se tiennent alternativement à Luxembourg et à Strasbourg.

Mais, dès l'origine, cette institution a été menacée par une ambition boulimique. Loin de s'en tenir au domaine qui lui est en quelque sorte réservé, elle n'a pas cessé de viser au-delà. Ses empiétements se sont portés en particulier sur les problèmes de défense, et cette prétention, en raison de la position spécifique de la France, qui n'appartient pas à l'organisation intégrée de l'O.T.A.N., posera nécessairement des questions qu'il sera impossible d'éluder.

D'ores et déjà, au sein de l'Assemblée telle qu'elle fonctionne actuellement, c'est-à-dire avec des pouvoirs réduits, les initiatives se multiplient qui débordent indûment ses compétences.

C'est ainsi qu'au nom de sa commission politique un rapport de M. Lucien Radoux, socialiste belge, traite des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, la M.B.F.R.

M. Tom Norman, conservateur britannique, a été, quant à lui, chargé de préparer un document qui pourrait constituer un « pacte de coopération » à l'élaboration d'une politique de défense pour la Communauté européenne.

De son côté, la commission pour les affaires économiques et monétaires a décidé de procéder à une étude sur la possibilité de mettre sur pied une politique communautaire d'achats militaires. M. Egon Klepsch, président du groupe chrétien-démocrate allemand, s'est vu confier un rapport sur les implications politiques et institutionnelles d'une telle initiative (3).

Il faut reconnaître que les encouragements extérieurs ne lui ont pas manqué. N'est-ce pas M. Léo Tindemans, premier ministre de Belgique, aujourd'hui démissionnaire, qui écrivait dans le fameux rapport lui avait été demandé par le Conseil européen : « Le Parlement européen pourra débiter dès maintenant de toutes les questions qui sont de la compétence de l'Union, n'est-ce révéler ou non des traits ? »

N'est-ce pas le chancelier Helmut Schmidt qui soutenait devant le Conseil de l'Europe le 27 avril dernier que « le Parlement européen, revêtu d'une nouvelle légitimité par le suffrage universel direct, ne sera pas un dogme de la limitation de ses droits. Au fil du temps, ses pouvoirs ne pourront que s'accroître » ?

Nous voilà loin de la position française et de l'interprétation restrictive que lui a donnée le Conseil constitutionnel. Mais comment s'en pu imaginer qu'un obstacle juridique et formel, qu'démurant indéfiniment, mettrait un terme à un filage fondamental ?

Un alibi

Dès lors, on est en droit de se demander si cette dissolution qui se veut solennelle et qui a pour but avoué de relancer la construction européenne ne sera pas qu'un alibi pour masquer les vrais problèmes : ceux de la monnaie, de la fiscalité, de l'harmonisation des législations sociales, voire de la simple équivalence des diplômes, qui, jusqu'à présent, se sont révélés insolubles.

Et d'autres difficultés surgiront si l'on suppose le problème résolu.

La nouvelle Assemblée sera consultée après une campagne électorale, un affrontement entre des formations politiques opposées, et la solidarité de fait qui existait aujourd'hui dans les délégations nationales sera profondément ébranlée. Il y aura donc une majorité et une minorité qui se dégraderont des conditions mêmes de l'élection. Il va sans dire que jamais cette majorité et cette minorité ne coïncideront avec les majorités et les minorités des neuf Parlements nationaux, encore une source de conflits dont nous ne mesurons peut-être pas toute la gravité.

Enfin, il est bien entendu que l'Europe européenne — et ce n'est pas un pléonisme — que nous envisageons en France sera une Europe confédérale. Mais certains de nos partenaires, plus précisément les Allemands et les Italiens, qui ont rêvé leur unité par une démarche de caractère fédéral, ne partagent pas notre préoccupation de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté nationales. A cet égard, leur mécanisme mental est différent du nôtre et la France, qui a condamné ce que sous la Grande Révolution on a appelé « l'hydre fédéraliste », ne peut, de quelque manière que ce soit, faire de concession dans ce domaine vital.

Quoi qu'il en soit, ce seront autant de sujets préliminaires à débattre au cours du scrutin. Ensuite, au sein de la nouvelle Assemblée, le combat de tous les jours sera rude. La nation devra pouvoir compter sur sa représentation pour qu'elle ne soit pas délaissée sans dédai dans un compromis.

(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.

(2) France, Grande-Bretagne, République Fédérale d'Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Luxembourg.

(3) Ce rapport ayant été adopté au cours de la dernière session, le gouvernement français a élevé une ferme protestation.

Réplique à... Jean-Marcel Jeanneney

A propos de « Bonnes feuilles » du livre de M. Jeanneney. Pour un nouveau protectionnisme (Seuil), publiées dans le Monde du 3 octobre, M. Christian Meffre, auteur de l'ouvrage Danger : protectionnisme (Calmann-Lévy), nous écrit :

Le monde a mis trente ans à découvrir et à bien comprendre — du protectionnisme. M. Jeanneney devrait se rappeler que le temps nécessaire pour supprimer le libre-échange français et britannique vers 1830 avait été beaucoup plus court. Un trait de plume avait même suffi à l'époque de la loi Méline. Toute nouvelle tentative même isolée de rétablir le libre-échange et plongerait le monde moderne dans l'anarchie économique de nos jours.

Pour protéger trois canards belges et cinq entreprises suisses, M. Jeanneney voudrait prendre le risque de pénaliser les milliers de firmes européennes qui vendent aujourd'hui un quart, un tiers ou la moitié de leur production à l'extérieur ?

On voit d'ailleurs mal comment il serait possible de convaincre nos partenaires allemands ou britanniques de la nécessité d'un libre-échange intracommunautaire et d'un protectionnisme extracommunautaire.

Non, monsieur Jeanneney, on ne remonte pas l'histoire à reculons, les structures industrielles de l'Europe sont, aujourd'hui, des structures ouvertes à l'exception étroite de l'agriculture qui a voulu jouer le jeu de la protection et qui ne s'en trouve pas si bien qu'on croit. Vouloir les protéger — sans qu'elles le demandent — c'est vouloir les priver de leurs marchés extérieurs. Que vous le vouliez ou non, les représailles existent, et nous avons des otages dans le camp d'en face.

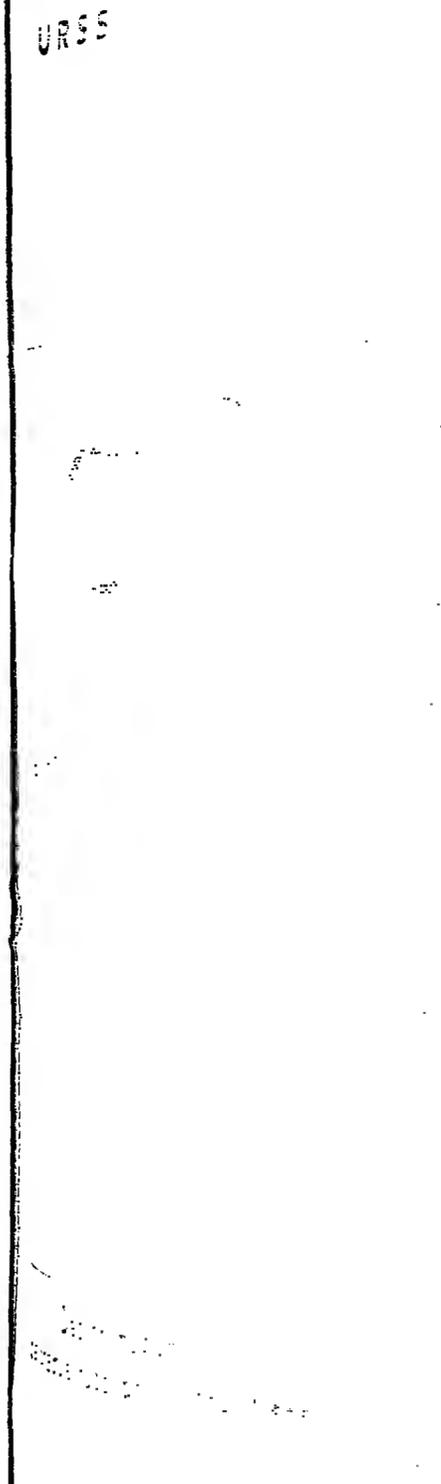
Qui plus est, vouloir un protectionnisme orné, festonné et à vitesse variable, c'est encore pire. Vus dits que c'est le seul moyen de permettre à l'industrie

de planifier ses investissements sur un avenir « pas trop éloigné ». Qu'y a-t-il de plus désastreux qu'une guerre tarifaire ?

Tout ceci ne serait pas grave et relèverait davantage de la spéculation intellectuelle si ce n'était révélateur d'un courant de pensée qui semble jouir, en ce moment, d'une certaine vogue chez ces penseurs professionnels de tout bord. Ils oublient que le monde de 1978 n'a rien à voir avec celui de 1930. La crise mondiale sera résolue par tout le monde ou ne le sera pas du tout.

Et ce n'est pas en « planant » même à un niveau d'ensembles régionaux — que l'on y parviendra, car ce serait la meilleure manière de perpétuer ce monde à deux vitesses dont il faut se débarrasser au plus tôt. Il y va de notre avenir à tous, et de celui des plus déshérités en priorité.

Tant de talent, monsieur Jeanneney, mériterait un combat moins douloureux.



étranger

LA CHINE ET SES ENNEMIS COMMUNISTES

U.R.S.S. : le « grignotage » du Sinkiang

(Suite de la première page.)
Le plus remarquable est que, toujours à en croire les responsables d'Urumchi, les réactions chinoises au « grignotage » du territoire de la R.P.C. ont été plus que modérées. L'A.P.L. n'est pas intervenue et l'on paraît avoir systématiquement évité les affrontements. Il s'agit là, nous dit-on, de l'application de l'accord conclu en 1969 entre les premiers ministres Chou En-lai et Kossyguine, qui excluait la présence de forces armées dans

second qui, enlevé ainsi que les chevaux, fut restitué vivant dix jours plus tard aux autorités chinoises. Depuis, toutefois, on ne signale guère que des incursions d'hélicoptères soviétiques à 2 ou 3 kilomètres dans l'espace aérien chinois, des coups de projecteurs indiqués dans la nuit et quelques passages par erreur de la ligne de démarcation, le long des rivières en particulier, où il n'y a pas de barbelés, par des individus isolés.
Personne ne souhaite apparemment

des troupes à travers la ligne de démarcation — qui d'après nos informations est poursuivie jusqu'à la fin des années 60 — à maintenu totalement cessé. Subsiste seulement, assez curieusement dans cette atmosphère de confrontation, un trafic postal qui se poursuit en trois points de la frontière. Six fois par semaine près d'Urumchi, trois fois dans les secteurs de Ta-Cheng et de Kaashgar, le courrier international est échangé entre les deux pays. Courrier régional en fait, entre des populations de nationalités différentes mais ethniques communes — Kazakhs, Kirghises, Ouzbèques, Tadzhiks, notamment — qui vivaient autrefois en symbiose et que le différend sino-soviétique ne sépare qu'artificiellement.

Propagande intensive

Ce qui pose d'ailleurs quelques problèmes supplémentaires, car la Chine accuse l'U.R.S.S. de mener une propagande intensive auprès des populations du Sinkiang, de tenter fréquemment d'y infiltrer des agents et surtout de répandre les idées les plus subversives — y compris celle de la création d'une « République du Turkestan oriental » indépendante de la R.P.C. — sur les ondes puissantes de Radio-Tachkent et de Radio-Alma-Ata. Plus que les incidents frontaliers proprement dits, c'est ce climat général d'hostilité qui rend les responsables du Sinkiang pessimistes sur les chances d'une détente avec leurs voisins soviétiques.eux-mêmes appellent que les « traités inégaux » du siècle dernier — qui ont privé la Chine de vastes territoires — « appartiennent à l'histoire » et doivent servir de base à la définition précise d'un nouveau tracé frontalier. Quant aux « zones disputées », on ne doit pas exagérer leur importance compte tenu du caractère quasi désertique des régions où elles se situent, souvent à peine accessibles même à la bonne saison.

Ce contentieux territorial finalement assez mineur n'empêche pas, bien entendu, que de part et d'autre les forces armées se tiennent sur le pied de guerre. De cela néanmoins, le visiteur étranger voit peu de chose dans les régions où il est autorisé à circuler au Sinkiang. Un nombre plus élevé de militaires que dans d'autres régions de Chine, un convoi de camions tout noirs aux couleurs de l'A.P.L. croisé parfois sur la route, des voies de chemin de fer aussi qui ne figurent sur aucune carte et dont les rails se perdent dans la montagne, c'est à peu près tout. Nos interlocuteurs d'Urumchi sont relativement loquaces sur le dispositif militaire soviétique — trois commandements face au Sinkiang couvrant respectivement les secteurs du Turkestan, d'Alma-Ata et de Sibirie occidentale, auxquels s'ajouteraient « plusieurs centaines de milliers » de gardes-frontières du Turkestan d'Alma-Ata — mais se taisent sur les forces chinoises. « Secret militaire », mieux gardé encore comme il se doit que nombre d'autres secrets d'Etat qui enveloppent encore de mystères la réalité du Sinkiang. Qui oserait demander combien de divisions chinoises sont stationnées à la frontière, lorsque dans la région est lui-même occidental ?

ALAIN JACOB.

VIETNAM : l'engrenage de la guerre

(Suite de la première page.)

Les autorités locales nous ont formellement interdit d'abord de voir ce fameux pont où ont eu lieu plusieurs incidents graves et ensuite de nous entretenir avec des Hoas. Comment alors vérifier les accusations vietnamiennes et constater les « faits de la Chine » ? Seule explication donnée : « Les officiels chinois pourraient vous prendre pour des Soviétiques et croire à une provocation (...), les Hoas, travaillant pour la propagande anti-soviétique de Pékin pourraient faire la même erreur et vous offenser. » Pauvres Hoas, victimes d'un jeu qui les dépasse, privés de leurs foyers, rejetés par les uns, retenus par les autres...

Sans doute est-il révélateur que l'on ait craint que les Chinois ne nous prennent pour des Russes ! L'explication principale de Mong-Cai s'orne d'un large panneau vantant la « solidarité combattante du Vietnam et de l'Union soviétique » et de nombreux haut-parleurs déversant des flots de propagande hostile. La province de Quang-Ninh a souffert, sur le plan économique, de l'exode massif des Hoas. Cent mille, sur un total de cent soixante mille — soit la moitié des Hoas du nord du Vietnam — ont fui. La majorité étaient des agriculteurs, des pêcheurs, des employés des mines de charbon. Leur départ compromet la moisson. Plusieurs milliers de réfugiés sont allés à l'abandon et dans certaines coopératives « tous les pêcheurs sont partis ». Les voiles brunes des jonques se font rares dans la baie d'Along. Dans le Nord, Hon-Ngai de Cam-Pha et de Mao-Khe, qui constituent l'une des principales ressources du Vietnam, plus de trois mille Hoas ont abandonné leurs postes. A 90 %, les employés de l'usine de porcelaine de Mong-Cai ont fait de même.

Selon M. Tran Xuan Nguyen, l'un des responsables provinciaux, l'exode est provoqué par les allégations répandues par la Chine, et qui peuvent se résumer ainsi : « La Chine agresse le Vietnam », « L'U.R.S.S. soutient le Vietnam », « La Chine soutient le Cambodge. On va vers une guerre entre la Chine et le Vietnam ». Au cas où les Hoas souhaiteraient retourner au Vietnam, Pékin, toujours selon M. Nguyen, leur promet une mort certaine, de la main des Vietnamiens, de celle des Soviétiques, ou de celle des Vietnamiens d'Hoai ou de celle de l'armée chinoise qui les considèrent comme traîtres lorsqu'elle envahit le Vietnam. « L'ombrière de Chine à Hoai orchestre cette « campagne », affirme M. Nguyen. Le but de ces désordres, c'est de faire fuir les Hoas du Vietnam. Il ajoute, après avoir revu les incidents des derniers mois : « En fait, la Chine est en train de nous déclarer la guerre. » Ce n'est pas exactement l'impression que l'on retire d'une visite à la frontière, si frustrante soit-elle. Le problème des Hoas fait certes partie du contentieux sino-vietnamien et concerne près d'un million et demi de personnes. Mais si les deux parties n'avaient pas systématiquement interprété de façon antagoniste les accords verbaux passés depuis 1955, et qui étaient censés résoudre le problème et faciliter l'assimilation des Hoas au Vietnam, l'affaire aurait pu être à nouveau réglée à l'amiable. Ce que l'on rapporte d'une enquête sur cette question, c'est que Pékin et Hanoi ont tout fait pour aggraver le différend et que la question des Hoas, embrouillée à plaisir au fil des arguties politico-juridiques, n'est qu'un symptôme partiel d'un mal beaucoup plus général et plus grave.

Il n'est pas convaincant de vouloir faire passer les effets pour la cause, de laisser entendre que

tout a débuté ici, le long de la frontière, par des querelles de clochers, des vols de buffles et des jets de pierres. Ni même de remonter aux incidents provoqués à Mong-Cai, comme à Hanoi, par les gardes rouges au moment de la révolution culturelle — « erreurs » que Pékin a récemment admises. M. Nguyen Tien, vice-président du comité populaire de Mong-Cai, nous a expliqué par le menu comment, selon lui, les Chinois avaient sensiblement détourné le cours de la rivière frontalière avec des barrages, afin d'accaparer une sur-

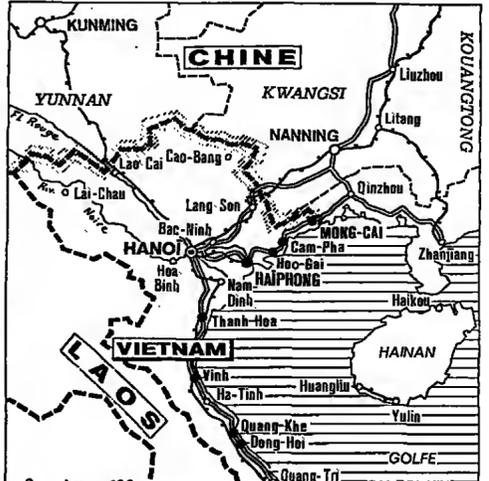
face sablonneuse de moins d'un hectare. Le problème fait aujourd'hui partie du contentieux frontalier.

Si la question des Hoas concerne, au Nord, quelque trois cent mille personnes, que dire du Sud où cette communauté est forte de près d'un million deux cent mille individus. Là encore, chercher à savoir qui a commencé relève du casse-tête.

En avril 1976, lors de la chute de Saigon, la ville jumelle de Cholon, bastion du capitalisme sino-vietnamien, se convertit de nouveau pour cause, d'accord de Mao. Cherchait-elle déjà à se protéger des vainqueurs en rapatriant ses origines ? Il n'y avait eu de temps pour cause, d'accord entre Pékin et Saigon au sujet des Hoas. Le Front national de libération s'était élevé, comme Hanoi, Pékin et même Taïwan, contre la nationalisation forcée imposée par Ngo Dinh Diem en 1956. Il avait promis de rapporter ce décret après la victoire et de laisser aux Hoas le libre choix de leur appartenance. Après la victoire de Hanoi et la disparition du G.R.F., les dirigeants vietnamiens ont pratiqué la politique du fait accompli, reprenant à leur compte les mesures démenties par M. Ngo Doan, président du comité populaire de Cholon, n'est pas d'accord avec cette formulation. Il déclare en juillet à la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong : « Nous n'avons pas jugé nécessaire de changer cette situation. Après tout, une déclaration est une chose et la réalité en est une autre. »

Les Hoas, considérés comme Vietnamiens, ont donc les mêmes droits et les mêmes devoirs que ces derniers. Mais, curieusement,

ils ne sont pas astreints au service militaire, sauf les « colons », qui sont, selon M. Doan, « nombreux ». On sait, d'autre part, que les manifestations qui ont eu lieu à Cholon à la veille des mesures de nationalisation, fin avril 1976, ont été le fait de familles chinoises qui refusaient de laisser leurs enfants partir se battre sur le front du Cambodge, contre des alliés de Pékin. Pour M. Doan, comme pour tous les officiels rencontrés au Vietnam, les désordres récents sont dus aux agitateurs et aux « agents » de la Chine.



les « zones disputées » et que la Chine, pour sa part, prétend respecter.

Au reste, il est assez singulier de constater que la « marche en avant » des barbelés soviétiques s'est interrompue depuis un an. On refuse, du côté chinois, de donner la moindre signification politique à cette pause — la première depuis le début des années 60 — sinon pour supposer que l'U.R.S.S., ayant désormais ce qu'elle voulait, n'a plus de raison de poursuivre son « grignotage ». Sous réserve d'ailleurs d'opérations réduites dont on n'exclut pas l'éventualité.

Tout indique, en fait, qu'un calme relatif, presque une sorte de *modus vivendi*, règne désormais à la frontière. L'incident le plus grave date du 13 août 1969, où « plusieurs douzaines » de militaires chinois furent tués ou blessés dans le secteur de Ta-Cheng. Le 5 août 1977 encore, deux gardes soviétiques, nous dit-on, ont pénétré de 15 kilomètres en territoire chinois, tué un berger kazakh et blessé un

Des transfuges de chaque côté de la frontière

La fermeture de la frontière sino-soviétique a posé quelques problèmes particuliers au Sinkiang, où les mouvements de population entre les deux pays étaient traditionnellement importants.

On est, en général, qu'une soixantaine de milliers de Chinois — Kazakhs surtout — ont franchi le territoire en 1962. Exode provoqué, dit-on aujourd'hui en Sinkiang, par une intense campagne d'intoxication conduite à l'époque par le conseil central soviétique à Urumchi (dont les locaux sont actuellement occupés par une école de danse) et par « l'Association des Soviétiques à l'étranger », qui entretenait plusieurs bureaux dans la région. Toujours du côté chinois, on estime que ces milliers de transfuges sont l'objet de toutes sortes de discriminations en U.R.S.S. et regretten amèrement leur erreur. La République populaire est prête à les reprendre, mais « en bloc » et non de manière sélective comme cela a été proposé par les Soviétiques.

Moins connu en revanche est le cas d'un nombre appréciable de personnes, d'origine russe ou soviétique, qui se sont trouvées bloquées par les événements du côté chinois de la frontière.

Les plus anciens sont des « Russes blancs » qui avaient fui leur pays au lendemain de la révolution d'Octobre. Un certain nombre d'entre eux n'ont jamais reconnu le régime soviétique et n'ont pas opté non plus pour la nationalité chinoise. Apatriés, le plupart d'entre eux ont cherché — et réussi — à émigrer vers l'Autriche, le Nouvelle-Zélande et l'Amérique latine. Le gouvernement chinois, apparemment peu soucieux de conserver ces éléments d'origine douteuse à plusieurs titres, a subvenu quand besoin était à leurs frais de voyage, au moins jusqu'à Hongkong.

Environ sept cents « Chinois d'origine russe » résident, d'un côté, dans la région d'Urumchi. Ils sont citoyens de la R.P.C. et celle-ci leur reconnaît la qualité de membres d'une minorité nationale — la plus petite du Sinkiang — avec le respect effectif de leur particularisme. Cela ne va pas toutefois jusqu'au maintien des traditions religieuses et s'il existe plusieurs anciennes églises orthodoxes dans la région, aucune n'est ouverte au culte. Les vieux sont morts, expliquent-ils, et les jeunes qui travaillent en général en usine ne cherchent pas à aller à l'église. Restent enfin plusieurs centaines « de citoyens soviétiques », dispersés à travers le Sinkiang, apparemment fondus au sein de communautés ethniques auxquelles ils sont apparentés, indépendamment de la couleur de leur passeport. Il ne semble pas que leur sort soit l'objet d'un contentieux entre Moscou et Pékin. Côté chinois, on affirme en tout cas ne pas les retenir de force, il arrive que certains demandent et obtiennent l'autorisation de regagner leur patrie. — A. J.

litiges perspective

NESSLER

mandat de...

Des transfuges de chaque côté de la frontière

cel Jeannet

L'ANALYSTE SAUVAGE
GEORG GRODDECK.
Par C. et S. Grossman.

ON peut dire de Groddeck ce que lui-même écrivait de son père : « Il avait quelque chose à offrir à tous ceux qui l'approchaient ».

Nul de ceux qui le connaissent n'est demeuré indifférent à l'égard de celui qui s'intitulait « l'analyste sauvage ». Il en sera de même pour les lecteurs qui le rencontrent aujourd'hui, pour la première fois.

Collection dirigée par Roland Jaccard.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Personne ne paraît retenir pour causes immédiates la nationalisation du commerce privé et le changement de la monnaie, les confiscations de stocks et les distributions de millions de roubles aux Hoas vers... les campagnes. M. Doan affirme : « Nous sommes prêts à aider ceux qui veulent quitter le Vietnam, mais nous les encourageons à s'établir dans les nouvelles zones économiques. Ils sont contents de donner leurs biens et leurs talents à la révolution. »

Les mesures radicales d'avril ont plongé la communauté sino-vietnamienne dans le désarroi. Depuis trois ans, elle continuait à l'écart des tentatives de socialisation à mener une vie affairée (la *Monde* des 19 et 20 avril). Ce sont ces mesures qui ont entraîné, par contrecoup, l'exode au Nord et qui, fort opportunément, ont fourni à Pékin l'argument des « persécutions ». Mais Hanoi a beau jeu, d'une part, de proclamer que la Chine n'avait pas agi autrement chez elle pour imposer le socialisme et d'autre part, de faire valoir que ses dirigeants sont restés muets sur les persécutions, d'une toute autre nature, subies par les Chinois du Cambodge.

Les mises en garde de Pékin, puis l'amorce d'une négociation (qui a été récemment suspendue) ont empêché les autorités de Ho-Chi-Minh-Vik à faire preuve de plus de mesure dans leurs opérations de « déprogrammation » de Cholon. Les départs pour la campagne se sont entassés. La situation économique catastrophique et les inondations ont encore freiné cette politique. Mais, comparé au mois de mars, Cholon, avec ses marchés appauvris et ses boutiques aux rideaux baissés, a bien changé. C'est une cité inconnue qui attend, nourrissant l'espoir de rapatriements officiels ou de fuites officieuses. En effet, les autorités ferment les yeux ou se font complaisants des départs de riches commerçants sino-vietnamiens. Il en coûte 15 basés d'or (1 tael = 150 dollars).

Ainsi sont partis, il y a quelques semaines, les douze cents Sino-Vietnamiens, riches et indépendants, qui se trouvent actuellement sur une île au large de l'Indonésie en attendant un pays d'accueil définitif. L'affaire a rapporté, nous a-t-on dit à Ho-Chi-Minh-Vik, plus d'une demi-tonne d'or au Vietnam.

Au Sud comme au Nord, l'impression qui se dégage est que le problème des Hoas doit être expliqué par un antagonisme plus profond : s'affrontent deux nationalismes dont l'histoire est riche en péripéties et que les luttes anti-colonialiste et anti-impérialiste n'ont pas suffi à effacer.

Pour tenter d'expliquer, comme les dirigeants vietnamiens commencent à le faire, cet engrenage, il convient de remonter, non pas à la nuit des temps, mais à l'anbe de la révolution culturelle.

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article : **OMBRE ET LUMIERE SUR UNE RUPTURE**

(PUBLICITE)

La Grèce

foyer de culture et de civilisation

En 1978, il s'est tenu en Grèce quatre-vingt-quinze congrès internationaux culturels et scientifiques, qui furent suivis par plus de trente-cinq mille participants. L'un des plus prestigieux fut le congrès mondial sur Aristote.

Foyer de culture et de civilisation, la Grèce témoigne que l'humanité conserve des bases solides pour son avenir et qu'elle demeure un des hauts lieux où continuent à se tracer les voies de l'Esprit.

- En Grèce, pour plus d'un dixième, la population détient un diplôme d'études secondaires ou supérieures. En 1977-1978, près de 120 000 étudiants étaient inscrits dans 14 établissements d'enseignement supérieur, dont 6 universités.

Mille trois cent quarante-trois écoles techniques et professionnelles comptent 136 000 élèves. 568 000 élèves sont inscrits dans les écoles secondaires.

- Les 70 musées reçoivent chaque année, en moyenne, plus de 2 000 000 de visiteurs. Et les 45 sites archéologiques, vivant témoignage d'un prodigieux héritage culturel, enregistrent une moyenne annuelle de 6 000 000 de visiteurs.

- La Grèce compte 39 bibliothèques d'Etat ;
250 bibliothèques publiques ;
20 bibliothèques itinérantes.

En 1978, lors de la première « Fête du Livre », qui s'est tenue dans la banlieue d'Athènes, 80 sur plus de 150 éditeurs ont présenté 6 000 titres et 70 000 livres.

- Dans 29 pays, 200 universités ayant une section de grec moderne ont bénéficié d'une donation de 28 000 volumes, d'un important matériel culturel et de 170 bourses d'études.



Marbre de Pheidias (musée d'Olympie)

Les Festivals

Le Festival d'Athènes et celui d'Épidaure ont une renommée mondiale.

Le succès de ceux de Thessalonique, Ithaque, Dodone, La Canee, Aigeon, Cephonnie, Florino, Jonino, Gythinn, Eleusis, Zante, Katerinini, Lesbos, Lefcode, Edessa, Covalo, entre autres, s'affirme d'année en année.

Chaque année, il est enregistré une moyenne de 50 millions d'entrées dans les théâtres, concerts et cinémas.

- Athènes compte 5 instituts culturels étrangers et 2 écoles et missions archéologiques étrangères.

Entre 1975 et 1977, 7 800 professeurs et étudiants de 33 pays ont effectué un séjour culturel en Grèce. Durant cette même période, 10 importantes expositions artistiques de 7 pays ont été organisées.

1 500 étudiants étrangers bénéficient de bourses de l'Etat grec.

- Plus de cent quotidiens et près de mille périodiques sont régulièrement publiés en Grèce.

Banque nationale de Grèce

La Banque nationale de Grèce n'est pas seulement le plus important établissement financier du pays.

Depuis sa fondation en 1841, peu après la naissance du nouvel Etat grec, elle se trouva appelée à jouer un rôle déterminant dans tous les problèmes sociaux et économiques critiques pour le pays. Elle contribue toujours, d'une manière décisive, à l'épanouissement de la civilisation et de la culture helléniques.

En ce domaine, les éditions

scientifiques et artistiques de la Banque nationale de Grèce sont mondialement connues et appréciées. Elles concernent la science, l'art grec et la culture populaire.

La « Fondation culturelle » de la Banque nationale de Grèce est un centre privilégié d'activités intellectuelles. Elle est dirigée et animée par des personnalités éminentes du monde des lettres, des arts et des sciences. La présidence de la Fondation revient de droit — et en fait — au gouverneur

de la Banque nationale de Grèce.

Les activités de cette Fondation ? L'édition d'ouvrages destinés à la formation générale des étudiants; des hommes de science; l'animation, aussi, à Thessalonique d'une galerie consacrée à l'art grec contemporain; la recherche et le classement, enfin, d'archives historiques et de documents anciens pour la sauvegarde du patrimoine culturel et l'enrichissement des connaissances littéraires, artistiques et scientifiques de la Grèce.

COLLECTION PENSÉES

CONSTANTIN TSATSOS

LA PHILOSOPHIE
SOCIALE DES
GRECS ANCIENS

Traduit du grec par Fernand Delat
Annoté par Oreste Melior



NAGEL

Un ouvrage du président de la République hellénique, M. Constantin Tsatsos.

EUROPE

Italie

M. Enrico Berlinguer fait un bilan évasif de son voyage à Moscou

De notre correspondant

Rome. — De retour à Rome après un voyage qui l'a conduit successivement en France, en Union soviétique et en Yougoslavie pour rencontrer les dirigeants communistes de ces trois pays, M. Enrico Berlinguer a tenu, mercredi 11 octobre, une conférence de presse. Ce ne sont pas ses réponses énigmatiques et souvent de pure forme qui permettent d'évaluer les résultats d'un voyage certainement important, au cours duquel le secrétaire général du P.C.I. a voulu relancer l'initiative internationale de son parti, revigorer l'aurocommuniste et jouer peut-être un rôle de médiation dans le moule communiste.

M. Berlinguer se déclare doucement satisfait de son voyage. D'une part, dit-il, « nous avons constaté une grande coïncidence de vues sur la question qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire la nécessité d'une coopération renforcée de la politique de détente, de réduction des armements et de coopération internationale ». Il insiste d'autre part : « Nous avons trouvé chez tous nos interlocuteurs un grand respect pour notre parti et une compréhension pour les opinions que nous avons exprimées, même lorsqu'elles étaient différentes des leurs ». Comme il a dit cent fois le P.C.I., les divergences ne doivent pas empêcher la collaboration.

Quelles sont ces divergences ? a-t-on demandé à E. Berlinguer. Réponse : « Elles sont bien connues. Nous nous convenons la voie au socialisme comme une voie démocratique, et nous estimons que la construction de la société socialiste est fondée sur le pluralisme, sur le respect entier et sur l'expansion de toutes les libertés ». A-t-il parlé des dissidences avec ses interlocuteurs soviétiques ? « Certainement. Ce que nous disons à Rome sur la

dissidence, nous le disons aussi quand nous rencontrons les dirigeants communistes. Mais une reprise de ces rapports n'est pas prévue à maintenu », a précisé M. Berlinguer. La récente visite de M. Eua Kuo-feng à Belgrade intéresse beaucoup les communistes italiens, ils étaient allés aux nouvelles, disant, fin septembre, dans la capitale yougoslave leur « ministre des affaires étrangères », M. Giancarlo Pajetta. On constate que dans leur communiqué final M.M. Tito et Berlinguer évitent de citer l'Union soviétique, sans doute pour ne pas entraver une ouverture en direction de Pékin.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

M. Edward Heath soutient publiquement la politique des revenus du parti travailliste

De notre envoyé spécial

Brighton. — Le congrès conservateur a été dominé, mercredi 11 octobre, par les déclarations de l'ancien leader, M. Heath, sur les problèmes de salaires. En prenant position publiquement en faveur d'une politique des revenus et en apportant aussi son soutien à M. Callaghan, l'ancien premier ministre a contredit ouvertement Mme Thatcher, le leader du parti, ainsi que Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme.

Les propos de M. Heath ont provoqué des remous et irrité les dirigeants conservateurs qui lui reprochent d'avoir exposé au grand jour son désaccord avec Mme Thatcher. M. Heath peut difficilement s'empêcher maintenant de trouver place dans un éventuel gouvernement conservateur, et on peut se demander s'il n'a pas décidé de rompre définitivement avec Mme Thatcher, qui, il y a plus de trois ans, l'avait évincé du poste de leader. La réconciliation amorcée il y a quelques mois par la décision de M. Heath de participer activement à la campagne électorale de son parti paraît maintenant fermement compromise.

Dans la matinée, M. Heath avait exprimé ses vues en termes voilés. Accueilli avec sympathie mais sans enthousiasme par le congrès, il avait mis en garde celui-ci contre tout dogmatisme et souligné que la politique des revenus était un élément essentiel dans la lutte contre l'inflation, au même titre que les mesures monétaires et fiscales envisagées par les travaillistes. Etant donné l'ampleur du secteur public, tout gouvernement est nécessairement impliqué dans les négociations salariales, déclare-t-il en substance. En ajoutant que le secteur privé pouvait être entièrement dissocié de ce qui serait décidé pour le secteur public. Enfin M. Heath ajouta que si la politique des salaires de M. Callaghan s'effondrait vraiment, il n'y a pas lieu de s'en réjouir, « car c'est tout le pays qui en souffrirait ». Les Britanniques redoutent le retour à l'inflation, dit-il, et craignent d'être dirigés, non plus par un gouvernement

appuyé sur une majorité aux Communes, mais par des « groupes d'intérêts particuliers ». Malgré cette dénonciation implicite du pouvoir syndical, l'intervention de M. Heath n'a suscité que des applaudissements polis d'un congrès déconcerté. Dans la soirée, l'ancien leader a, à deux reprises, mis les points sur les « i » au cours de deux interviews télévisées. Il a affirmé sa conviction que M. Callaghan avait raison de défendre la limitation à 5 % des hausses de salaires, et contredisant formellement Mme Thatcher, il a condamné le retour à une libre négociation entre patronat et syndicats. M. Heath n'a en fait pas cru de suggérer que, dans l'intérêt national, les deux partis devaient s'entendre sur une politique commune de lutte contre l'inflation.

HENRI PIERRE.

Le secrétaire général de la centrale syndicale britannique (TUC), M. Len Murray, a lancé, mercredi 11 octobre, un appel au gouvernement pour l'ouverture de négociations sur les salaires et les prix. « Nous voulons discuter des moyens de maintenir l'inflation en dessous de 10 % en 1979 », a déclaré M. Murray, au lendemain de sa rencontre infructueuse avec le premier ministre, M. James Callaghan, rencontré au cours de laquelle les syndicalistes avaient à nouveau rejeté la norme officielle de 5 % d'augmentation des salaires. Le dirigeant du TUC a également réitéré l'opposition totale du mouvement syndical à la continuation de la politique de contrôle des salaires. — (A.F.P.)

UN CRIMINOLOGISTE DE NAPLES ASSASSINÉ PAR DES TERRORISTES

Naples (A.F.P.). — Le professeur Alfredo Paolella, criminologue à la prison de Naples, a été victime d'un attentat le mercredi matin 11 octobre (nos dernières éditions). Il a été tué par un commando de trois personnes, deux hommes et une femme, alors qu'il venait de sortir de chez lui.

L'attentat a été revendiqué par l'organisation Frima Linea (première ligne) dans un communiqué lu au téléphone au journal *Il Mattino* dans les termes suivants : « Ici première ligne : c'est nous qui avons liquidé Paolella, collaborateur de l'État, tortionnaire de prisonniers politiques. A toute provocation, il sera répondu de la sorte ».

D'après le journaliste qui a pris la communication, celle-ci provenait de loin et probablement par l'automatique interurbain. Le correspondant a lu très rapidement son message avec, semble-t-il, un fort accent de la région de Bologne.

[Agé de cinquante ans, père de deux enfants, le professeur Alfredo Paolella était directeur de l'Institut d'anthropologie criminelle de l'université de Naples. Il était sous la charge par la magistrature d'expertises médico-légales et d'observations de criminologie près la prison de la ville. Il avait été l'un des collaborateurs de Ciriaco De Gasperi, haut fonctionnaire du ministère de la justice en 1947 par les « brigades rouges » à Rome, lors de l'élaboration de la réforme du régime pénitentiaire. — (A.F.P.)]

EVANS, ERNEST EVANS

dernièrement domiciliés à Blythwood House for the Elderly, Oxbridge Road, Pinner, Middlesex, décédé à Pinner le 10 août 1977 (Succession n° 350 environ). Les parents du défunt sont priés de s'adresser au Treasury Solicitor (Géolais de la Trésorerie Publique), 12 Buckingham Gate, London SW 1E, Angleterre, faute de quoi le Notaire du Trésor Public pourrait prendre des mesures pour l'administration de la succession.

République fédérale d'Allemagne

C'est aux Allemands de résoudre le problème de la réunification

déclare M. Chirac à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — M. Chirac s'est rendu, mercredi 11 octobre, à Bonn pour s'y entretenir des problèmes européens avec le président de la C.D.U., M. Helmut Kohl. Les deux hommes sont résolus à resserrer leurs liens afin de prévenir, autant que possible, la prépondérance d'un bloc socialiste à l'Assemblée européenne. Mais la C.D.U. ne tient pas à faire un choix entre les diverses tendances de la majorité gouvernementale en France, M. Lecanuet dit d'ailleurs venir très prochainement à Bonn où il sera, lui aussi, l'invité de M. Kohl.

Les entretiens de mercredi auraient permis, selon M. Chirac, d'établir des « convergences » quant au type de société que les gaullistes français comme les chrétiens-démocrates allemands entendent promouvoir. Au cours d'une conférence qu'il a faite dans la soirée sous les auspices de la société allemande pour la politique étrangère, le leader du R.P.F. a voulu rectifier « les erreurs maladroites ou maladroites » qui donneraient souvent de la politique étrangère du R.P.F. une définition « caricaturale ». Il ne paraît pas avoir convaincu ses interlocuteurs ouest-allemands en critiquant de façon très vive ceux qui croient faire avancer la cause européenne au moyen d'institutions parlementaires. A ses yeux, le Parlement qui se crée « crée plus de tensions et de forces centrifuges » que de dynamisme européen. S'il devait être doté de pouvoirs « plus visibles qu'utilité à l'Europe ».

M. Chirac s'est entendu poser

quelques questions très critiques touchant sa conception de l'indépendance européenne. Sur les rives du Rhin, il est moins facile de rejeter sans réserve « le parti-piège militaire et économique des Américains » qui, selon le président du R.P.F., signifierait la « fin de l'Europe ». M. Chirac a soulevé quelques murmures de protestation lorsqu'il s'est écrit à propos de la réunification allemande : « Votre problème ne se pose pas en France. Vous devez le résoudre vous-mêmes ».

M. Chirac a soutenu que l'unité européenne ne pourrait se faire qu'en retrouvant le « grand souffle » des deux « géants politiques » que furent Conrad Adenauer et Charles de Gaulle. Les responsables actuels de la politique européenne ne seraient plus « de la même trempe » et M. Chirac ne voit « aucune part » à la volonté indispensable des détenteurs du pouvoir.

JEAN WETZ.

Roumanie

L'ÉQUIPAGE DU YACHT PRIVÉ DE M. CEAUȘESCU SE SERAIT RÉFUGIÉ EN TURQUIE

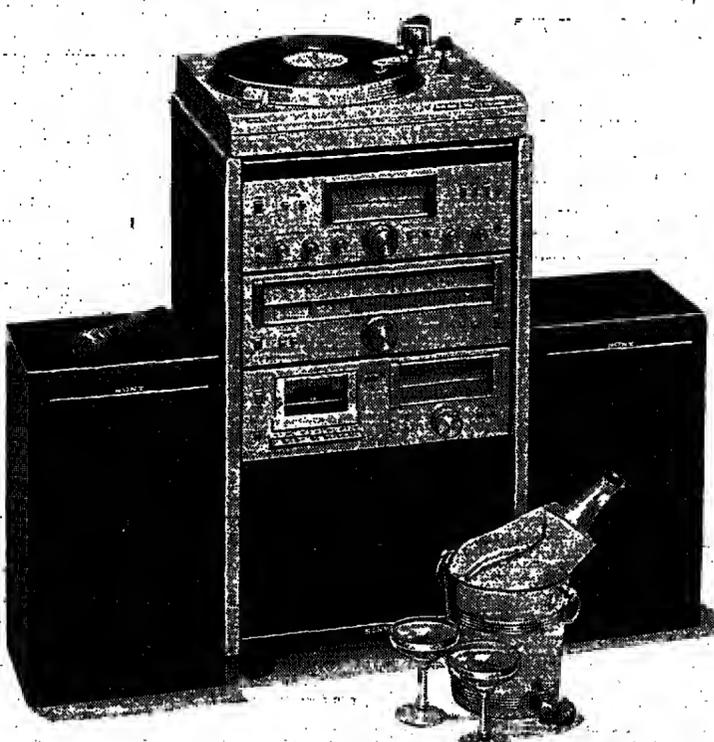
(De notre correspondant.)

Vienne. — Selon le *Siebenbürgische Zeitung*, journal publié à Munich par des immigrants roumains d'origine allemande, l'équipage privé du yacht de M. Ceaușescu, qui est ancré habituellement près de la résidence d'été du chef de l'État roumain sur la mer Noire, aurait quitté clandestinement son port d'attache à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre et se serait réfugié en Turquie. Cette information, publiée dans le dernier numéro du journal il y a plus d'une semaine n'a, pour le moment, fait l'objet d'aucun démenti par les autorités de Bucarest.

Cette affaire, si elle devait se confirmer, serait à mettre en relation avec les remous qui ont agité ces derniers temps les services de sécurité roumains à la suite de la défection d'un d'un de leurs responsables, M. Mihail Ion Pacepa. Passé à l'Ouest, à l'occasion d'un voyage en Allemagne fédérale, M. Pacepa se trouve actuellement aux États-Unis. Officiellement, Bucarest a accusé le transfuge d'avoir cédé à la corruption.

Quels qu'en aient été les motifs, la trahison de M. Pacepa a entraîné en Roumanie la chute de deux ministres dont celui de l'Intérieur. Ce dernier a été démis de ses fonctions au début du mois de septembre, c'est-à-dire, et l'on accorde crédit à l'information du *Siebenbürgische Zeitung*, à peu près au moment même où se serait produite la fuite de l'équipage du yacht de M. Ceaușescu. M.I.

L'accord parfait.



Si la musique pour vous est une passion, vous allez avoir le coup de foudre. Le système 3 de Sony, a tous les charmes nécessaires pour créer entre la musique et vous les liens les plus intimes. Le système 3 de Sony, c'est l'accord parfait. La platine tourne-disque entièrement automatique à contrôle frontal, le tuner à pré-sélection FM, GC, la platine à cassette Dolby* et l'amplificateur (2 x 28 watts) forment un ensemble harmonieux. Réunis dans leur meuble, ils sont faits pour aller les uns avec les autres et jouer à toute heure du jour et de la nuit vos morceaux favoris... sans fausse note!

Comme les 5 autres systèmes Sony, le système 3 vous fera vivre un amour désintéressé. *Dolby est une marque déposée par Dolby Laboratories Ltd. Pour en savoir plus long sur le système 3 et les 5 autres systèmes Sony, renvoyez ce bon au Salon Sony, 66 Champs Elysées 75008 Paris. Nom _____ Prénom _____ Adresse _____

esd 15 rue Soufflot 75005 Paris Tél. 325.44.40
Accueille le 6 Novembre les étudiants licenciés ou en cours d'études
En 1 an une formation concrète complémentaire ouvrant sur la vie professionnelle
école des secrétaires de direction

TANINO CRISCI
COLLECTION
PRINTEMPS 79.
Salle d'exposition
116, Champs-Élysées

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m)
SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT
JOHN RAPAL
CHAUSSURES PRÊT-À-PORTER
COSTUMES - PARDESSUS - VESTES ET BLAZERS - MAILLONS - TRENDS - PANTALONS - JEANS - CHEMISES ET PULLS - (LONGUEURS DE MANCHES)
VÊTEMENTS DE PEAU EXCLUSIVE
MAC DOUGLAS
MANTEAUX DE FOURBURE
VÊTEMENTS DE CHASSE
SPORTS D'HIVER
40, rue de la République - PARIS 11
TÉL. 355 54 00 - OUVREZ LE LUNDI
MÉTRO PARADISEUR
PARKING EXISTANT



ON

CONSTANTIN
LA PHILIE
SOCIAL
GRECS

صحة من الامم المتحدة

PROCHE-ORIENT

LES NEGOCIATIONS ISRAËLO-ÉGYPTIENNES

L'adieu aux armes

(Suite de la première page.)

En écartant des responsabilités opérationnelles pour les régler dans des vagues fonctions de « conseillers », les deux principaux chefs de son armée dont le ministre de la guerre, le général Gamassi, le rôle a bien montré qu'il entendait biser ces résolutions.

Pourtant, l'Égypte n'a plus symboliquement de ministères de la guerre. Même s'il s'aperçoit que cela ne suffit pas à régler les problèmes insolubles que lui posent une démographie galopante et une économie en ruine, la peuple égyptien n'ajoutera pas à ses maux le drama d'un nouveau conflit. D'ailleurs, le caractère autoritaire du régime qui, après quelques velléités de libéralisation, a muselé l'opposition de gauche et le nouveau Wafd, limite les possibilités d'action des adversaires du régime en cours. Cette reprise en main s'explique sans doute par une bonne part par l'inflexible résolution d'un chef d'Etat qui a successivement brulé tous ses vaisseaux. Par sa brèche avec les Soviétiques, il s'interdit, en cas d'échec, de réarmer sérieusement et se mettrait à la discrétion des Américains, alliés d'Israël. Dans son voyage à Jérusalem, il a abattu, sans contrepartie, l'ajout de la reconnaissance de l'Etat hébreu. En fin, par son abandon des exigences posées avant Camp David ou nom des Palestiniens, il se condamne à mener à son terme son entreprise en solitaire.

Le contentieux bilatéral étant, selon les Israéliens, réglé à 98 % par les accords de Camp David, l'Égypte va surtout tenter de hériter le retrait de l'armée israélienne et de maintenir un certain parallélisme entre le cadre pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël et la mise en œuvre de l'autre document sur le cadre de la paix au Proche-Orient.

Comment imaginer que les Égyptiens reviennent sur leur engagement au plan bilatéral amené qu'avec Israël ils souhaitent « ouvrir à la Jordanie, invitée à se joindre aux discussions » ? Ce plan entraîne, pour les Palestiniens, une porte que l'O.L.P. — dont M. Sadate ne veut même plus le règlement négocié depuis des mois — s'est empressé de claquer. Pour le roi Hussein, il n'est pas beaucoup plus effaçant, car le « gouvernement autonome de Cisjordanie et de Gaza » qui doit

relever sur la base « d'élections libres » le gouvernement israélien ne restaurera pas l'influence, en déclin constant, du souverain hébreu. Il faudrait de sa part beaucoup de bonne volonté pour saisir le bien frère perçu qu'on lui tend sans conviction. Selon Time, le roi vient d'ailleurs, dans une rencontre secrète avec une haute personnalité israélienne de refuser le rôle qui lui est proposé.

Le monde arabe tronçonné

Événement immense par sa signification et sa portée, la paix qui se prépare a tronçonné le monde arabe, où, à ce jour, personne, à l'exception du minuscule sultanat d'Oman, n'a approuvé officiellement l'attitude du Caire. Toutes les nuances de l'hostilité et de la méfiance permettent de distinguer les trois camps qui se sont constitués parmi les « spectateurs » arabes.

a) Le Front de la terreur (Syrie, O.L.P., Algérie, Libye et Yéman du Sud) auquel l'Irak se joindrait officiellement, n'est ni insupportable héme du régime basiste « frère » de Damas, ni trouve pas assez de mots pour condamner la « honteuse paix séparée » de « traître Sadate », à qui on e même fait, à Bagdad et à Damas, un « procès » aussi régulier par les formes juridiques que dérisoire et partiel au fond. Toutefois, la commune « femme » comporte des contradictions criantes. La Syrie, chacun le sait, ne peut s'offrir à long terme le luxe de rompre avec son allié. Le Yéman du Sud n'a pas pardonné avec son trop puissant voisin. L'Irak ne se sent rien vu offrir, indigné que l'Égypte fasse cavalier seul, elle d'associer sans doute à une négociation « sérieuse ». On peut en dire autant de la direction « modérée » de l'O.L.P. pour peu que Jérusalem consente à y voir une force politique et non une simple « bande d'assassins ». Le Yéman du Sud n'a pas pardonné l'hostilité soviétique à un « règlement américain ». L'Algérie, malgré le nombre de déclarations ostentatoires, sa proximité obligée, à la politique prudente, — la Libye, champion de la véhémence, refuse le principe même d'un règlement négocié. Dans son dernier discours, cité par l'agence Jana le 9 octobre, le colonel Kadhafi stigmatisait « les accords de la honte signés par le président égyptien dans l'état de David ».

et assura « qu'il ne capitulerait pas et posséder des chars, des avions et des fusées », rappel utile mais inopérant.

b) Les « Arabes modérés » sont menés par l'Arabie Saoudite, dont l'intégrisme wahabite ne sera pas satisfait à moins d'une restitution aux Arabes de Jérusalem. Or, la Ville sainte est proclamée par M. Begin « capitale dévolutive et hétéroclite » d'Israël et n'est même pas mentionnée dans les accords de Camp David. Faute de condamnations tenues et de élucubrations révélateurs, la position saoudienne n'a pas semblé être ébranlée par les visites de M. Carter. Elle est partagée par le plupart des pays du Golfe et ressemble fort à l'attitude jordanienne, refus d'admettre de laisser toute porte et attente patiente d'offres et d'avantages concrets.

« Décristaler » Israël ?

Il est vrai que, dans cinq ans, les responsables de la politique de Jérusalem pourraient bien avoir changé. Arraché à son complexe d'encerclement, le peuple arabe pourrait commencer à résoudre ces « contradictions apparentes de notre société » que le sociologue israélien Saul Friedländer, dans un très beau livre, vient de résumer en une phrase : « Volonté de règlement, certes, mais ambitions territoriales aussi, volonté de compromis mais croyance en un droit particulier et décisif à la terre d'Israël ; volonté de normalisation, mais hantise, peut-être, de la normalité (!) ».

Faisons un rêve : Israël moins crispé sur ses encoches et les Palestiniens moins enracinés dans leurs certitudes et leurs refus. Même à partir des bases étroites dégagées à Camp David, les deux négociateurs de Washington vont affirmer, le parti serait alors jouable. On pourrait imaginer que, dans une Cisjordanie « désaffectée » et soustraite aux menaces des extrémistes, une ébauche d'Etat se dessine pour le peuple palestinien. Que l'O.L.P. ne s'opposerait pas à cette évolution, mais saurait s'y adapter, rendant la position politique et morale des « faucons » israélienne intenable. Que le pays arabe lui plus engagé dans le croisade « anti-sioniste » finirait par prendre leur part de l'existence de l'Etat et y a vu un exemple de l'Etat, comme le souhaitent les signataires des accords de Camp David, « un exemple de coopération et de coexistence parmi les autres nations... ». Un rêve, certes, mais aussi la seule façon de relever le défi de cette paix inachevée.

l'évacuation des implantations en territoire égyptien est bien le prix le plus modique dont un accord pourrait être payé. Celui qui l'aurait consenti pour s'entendre avec une partie significative des Palestiniens — l'évacuation des colonies en Cisjordanie et à Gaza — se heurterait à des résistances intérieures autrement plus fortes que celles de M. Begin lui-même une révolution de son mode de pensée proeminent inconcevable.

« Décristaler » Israël ?

Enfin l'O.L.P., exclu de ce règlement séparé qu'elle a dénoncé, à l'issue de la dernière visite du président Assad à Damas, comme une « collusion dans le dos des Arabes », ne manquera pas d'attiser les braises et de soutenir le Front de la terreur. Il est difficile de concevoir un règlement général ou président de la conférence de Genève, qui conserve tout de moyens d'actions dans la région.

Pourtant, c'est sans doute d'Israël que dépend encore la mise en marche d'une véritable « dynamique de la paix ». Après s'être beaucoup entendu dire — notamment par ses propres concluyants du mouvement La paix maintenant qui devient lui faire à son retour de Camp David un accueil enthousiaste — qu'il embrassait tout « règlement » de l'Égypte par son intrinsèque, le premier ministre israélien a bel et bien remporté un triomphe. Le président Sadate est passé, pour l'essentiel, par ses conditions, et

Jérusalem entend limiter les pourparlers aux seules questions bilatérales

De notre correspondant

Jérusalem. — Le principal souci d'Israéliens sera de limiter au maximum les négociations de Washington aux seules questions ayant trait à la conclusion du traité de paix avec l'Égypte, et d'éviter que ne soit abordée précisément l'autre partie des accords de Camp David : l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, et M. Ygal Yadin, vice-premier ministre, l'ont récemment indiqué (le Monde du 10 octobre). Pour sa part, M. Begin — qui reprend ses activités officielles après un long repos — devait, une nouvelle fois, annoncer l'assurance aux membres de son cabinet lors d'un conseil des ministres extraordinaire, ce jeudi 12 octobre.

Pour le gouvernement israélien, il s'agit de conduite est claire : il faut avant toute chose obtenir un traité de paix avec l'Égypte, et ce n'est qu'après la signature de ce traité que les conditions d'un règlement global pourront être vraiment examinées. Cette position est réitérée dans la plupart des commentaires faits dans la presse ce jeudi matin. Les dernières déclarations des présidents Carter et Sadate à ce sujet ont été accueillies avec satisfaction à Jérusalem. M. Carter, qui ne partage pourtant pas l'opinion israélienne sur ce point, a reconnu mardi que les deux accords-cadres de Camp David n'étaient pas « liés » au sens « juridique ». D'autre part, les journaux israéliens ont souligné qu'en accordant les « notes » palestiniennes et syriennes, et en dénonçant implicitement l'attitude du roi Hussein, M. Sadate se « levait les mains » de l'avenir des territoires occupés, même s'il continue de soutenir par ailleurs que le plan d'autonomie sera appliqué coûte que coûte sans la participation des partenaires invités.

Le dernier discours prononcé le 10 octobre par le roi Hussein est venu paradoxalement renforcer la position de Jérusalem à la veille des négociations de Washington. En relevant une nouvelle fois le contenu des accords de Camp David et en critiquant le président égyptien, le souverain hébreu, en fin de compte, donne satisfaction au gouvernement israélien, qui désire convaincre Américains et Égyptiens que toute discussion sur la Cisjordanie est impossible et inutile pour le moment. En fait, les dirigeants israéliens, malgré leurs dénégations, essaient de persuader, et persuader aussi leurs partenaires à Washington, que le maintien du statu quo — tel qu'il est — est préférable à l'immédiat, inévitable. Cependant, le gouvernement de M. Begin continue de penser que le refus du roi Hussein n'est pas définitif.

En cherchant à éluder l'examen du deuxième accord-cadre de Camp David, le gouvernement israélien souhaite également éviter que l'une des principales et persistantes divergences entre Israël et ses deux

interlocuteurs ne vienne faire obstacle à la préparation du traité de paix. Il s'agit du débat sur la durée du « gel » des implantations israéliennes en Cisjordanie. M. Begin maintient, depuis le sommet de Camp David, qu'il ne s'est engagé que pour une période de trois mois, jusqu'à la signature du traité, tandis que MM. Carter et Sadate estiment que la promesse israélienne s'étend à la période de cinq ans prévue pour la détermination du statut définitif de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Les négociateurs israéliens, MM. Dayan et Weizman, s'emploieront à faire comprendre à leurs partenaires égyptien et américain que l'évocation de ce différend n'a pas lieu d'apparaître dans la phase actuelle des négociations. On doute cependant, à Jérusalem, qu'il y parviennent tout à fait.

Le renfort jordanien

Morale des difficultés et considérant l'objet même de la discussion des conditions du traité, c'est-à-dire le retrait israélien du Sinaï, les milieux gouvernementaux de Jérusalem ont prouvé d'un optimisme certain, bien que plus mesuré que celui des Égyptiens. On se plaît à dire à Jérusalem qu'il n'existe pas d'obstacle majeur à ce projet depuis que la Knesset a accepté le principe d'une évacuation totale — y compris celle des colonies du salient de Rafah. Pour les observateurs israéliens, la négociation devrait essentiellement porter sur la détermination du calendrier du retrait des troupes israéliennes. Et, sur ce plan, un projet d'accord serait déjà bien avancé. La seule incertitude qui inquiète encore vraiment les dirigeants israéliens porte sur les « garanties » américaines et le montant de l'aide que doivent fournir les États-Unis pour permettre le coûteux rééquipement des troupes israéliennes en-deçà de la frontière. Pour le moment, Washington ne s'est engagé qu'à assurer la construction de deux bases aériennes dans le Nord, afin de remplacer les trois aéroports militaires créés depuis la guerre de six jours dans le Sinaï.

Le conseil des ministres de ce jeudi devait, d'autre part, examiner différents rapports sur la situation au Liban, à propos de laquelle la presse israélienne se montre très émissive en affirmant que l'armée syrienne continue d'empêcher d'importantes tentatives aux abords de Beirut et s'apprête à reprendre l'offensive contre les sectateurs chrétiens.

FRANCIS CORNU.

Iran Des journalistes en grève dénoncent le rétablissement de la censure

Trois étudiants tués et quatre-vingt-cinq blessés à Téhéran

L'armée et la police ont ouvert le feu mercredi 11 octobre sur une foule de plusieurs milliers d'étudiants qui manifestent près d'une mosquée de la venue Chah-Reza, à Téhéran, aux cris de « Khomeiny ou la mort ! ». Selon des témoins cités par l'agence United Press, trois étudiants ont été tués et quatre-vingt-cinq autres blessés. D'autre part, la grève des administrations publiques, des hôpitaux et des postiers s'est poursuivie mercredi pour la cinquième journée consécutive, mais les quelque trente mille cheminots ont repris le travail ayant reçu l'assurance que leurs salaires seraient augmentés. A Chiraz, en revanche, les ouvriers des industries électroniques, qui dépendent du ministère de la guerre, se sont mis en grève, rejoignant ainsi le mouvement revendicatif qui paralyse de nombreuses entreprises industrielles à travers le pays.

Sur le plan politique, la journée de mercredi a été marquée par la décision des journalistes des deux principaux quotidiens de Téhéran, *Keyhan* et *Ilkhan*, de cesser le travail pour protester contre une tentative de l'administration militaire de rétablir la censure sous sa forme la plus rigoureuse. La semaine dernière, le gouvernement de M. Charfi Emami avait fait savoir que la presse écrite et radio-télévisée devait toujours accorder son travail librement, à condition qu'elle

fasse preuve de « responsabilité ». Depuis, les journaux ont joui d'une relative liberté et avaient pu rendre compte des manifestations et des mouvements de grève. Mercredi, les journalistes ont cessé le travail lorsque des militaires sont arrivés dans les salles de rédaction pour vérifier, en vertu de la loi martiale, le contenu des principales éditions de l'après-midi. Ceux-ci ont exigé en particulier, revenant ainsi à une pratique que l'on croyait abolie, que les deux journaux publient en manchette une information concernant la découverte de caches d'armes à Téhéran, flanquée, juste en-dessous, d'extrait des récentes déclarations de l'ayatollah Khomeiny invitant les Iraniens à la lutte contre le régime.

Pour reprendre le travail, les journalistes exigent que le gouvernement s'engage officiellement à supprimer définitivement la censure sur la presse et qu'un compte rendu des faits qui les ont poussés à cesser le travail soit publié dans les éditions suivantes de leurs journaux.

D'autre part, environ cent cinquante personnalités iraniennes ont déposé, mercredi, des messages, accompagnés de fleurs, à l'ambassade de France à Téhéran pour rappeler les « traditions démocratiques » de la France et critiquer M. Giscard d'Estaing de réserver un bon accueil à l'ayatollah Khomeiny.

Au colloque arabo-américain de Tripoli La politique de Washington nous jette dans les bras des Soviétiques déclare le colonel Kadhafi

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Le dialogue populaire arabo-américain de Tripoli depuis le lundi 9 octobre a connu mercredi une péripétie inattendue. Alors que les participants arabes, et notamment les deux cents environ, et dont le figure de proue est M. William Fulbright, ancien président de la commission des affaires étrangères du Sénat, et les participants arabes, au nombre de cent cinquante environ et venus de tous les pays du « monde de la terreur » (entre autres de Libye, de Syrie, d'Algérie et d'Irak), s'étaient donné pour motif d'ordre du jour « la coopération arabo-américaine », le président Kadhafi a fait en fin de matinée une intervention qui était, apparemment du moins, à contre-courant.

Après s'être assis modestement dans un coin de la grande salle où se tient le « dialogue » et après avoir écouté quelques minutes la discussion, qui portait alors sur les déclarations d'Irak, il est descendu dans l'arène pour s'exprimer directement et durement à la politique américaine. « De quel terrorisme s'agit-il ? s'est écrié. De celui des Palestiniens qui défontent des avions pour attirer l'attention du monde sur leur cause, ou bien du terrorisme exercé par les États-Unis avec leur flotte en Méditerranée, leurs bases militaires et leur chantage à l'alimentation ? »

Raillant encore le ton, le chef de l'Etat libyen adressa un avertissement à la délégation américaine : « Quelle possibilité restait-il pour le nationalisme arabe de chercher des alliances du côté de l'Union soviétique ? demande-t-il. Certains États arabes nous ont d'ailleurs conseillé d'adhérer au pacte de Varsovie. Si les États-Unis se livrent à une agression contre les Arabes, nous le ferons certainement. Les Soviétiques sont les alliés des Arabes. Mais c'est la politique américaine qui nous jette dans leurs bras. »

Parlant ensuite de la politique américaine en général, il demanda à ses hôtes américains pourquoi les États-Unis soutenaient systématiquement les « régimes réactionnaires ou fascistes » et pourquoi M. Don Smith, premier ministre libyen, avait obtenu un visa des États-Unis. Puis, en venant aux accords de Camp David, qui avaient déjà fait l'objet de la « dialogue arabo-américain » de discussions animées entre les deux délégations, le président Kadhafi a vu un exemple de la « capitulation » imposée par les vainqueurs aux vaincus et a reproché aux Américains de créer un précédent dangereux. Si les Arabes un jour sont assez forts pour imposer à leur tour des accords de genre de Camp David et si, en sens inverse, les États-Unis ne pourront pas y faire objection.

Le dialogue a-t-il encore un sens ?

L'ancien sénateur Fulbright répondit au chef de l'Etat libyen en rappelant que les États-Unis n'avaient pas toujours commis des erreurs et qu'ils avaient pour ambition sincère de contribuer à l'établissement d'un ordre plus juste dans le monde grâce aux États-Unis. « Mon pays, dit-il, n'a pas fait, et ne fera pas, un usage encore plus fustigé de sa force militaire en créant par exemple le plus grand empire colonial de l'histoire. Il ne l'a pas fait. » Il concéda ainsi aux Arabes que les accords de Camp David ne correspondaient pas à son attente et qu'ils ne contenaient pas une réponse à toutes leurs aspirations. Mais il conseilla aux Arabes qui les refusent de chercher à tirer de ces accords tout ce qu'ils pouvaient en obtenir pour le bénéfice des Palestiniens, au lieu de se cantonner dans une attitude négative.

Mais l'impression causée par les attaques du président Kadhafi contre la politique américaine sur ses hôtes d'outre-Atlantique était profonde mercredi soir. Certains membres de la délégation américaine se demandèrent même si le « dialogue » avait encore un sens.

ROLAND DELCOUR.

LA BOB !
GENERATION
dans le prochain numéro
DU NOUVEAU
OBSERVATEUR

PHIRAMA
78
11ème BIENNALE
EQUIPEMENT DE LABORATOIRES
ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
CONTROLE ET RÉGULATION
24 - 27 OCTOBRE
MARSEILLE
PARC CHANOT
(Strictement réservé aux professionnels)
Renseignements / Invitations:
PHIRAMA - FOIRE DE MARSEILLE
PARC CHANOT - 13266 MARSEILLE CEDEX 2
TEL. (91)76.16.00

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DES SOUVERAINS DANOIS

M. Giscard d'Estaing a accueilli la reine Margrethe II

La reine Margrethe II et le prince Henrik du Danemark sont arrivés jeudi 11 octobre à 10 heures à la gare Saint-Lazare. Ils ont été accueillis par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing.

La reine est accompagnée du ministre danois des affaires étrangères, M. Christophersen, qui aura des entretiens politiques avec les dirigeants français.

— PORTRAIT —

Curieuse de tout ce qui intéresse ses sujets

La reine Margrethe II du Danemark est née le 16 avril 1940, juste une semaine après l'invasion du pays par les troupes allemandes. Trente-deux ans plus tard, elle montait sur le trône de Gorm l'ancien, au lendemain de la mort de son père, le roi Frédéric IX, emporté, le 14 janvier 1972, par une pneumonie.

Margrethe II a confié à un quotidien local, que, adolescente elle ne songeait jamais sans angoisse au jour où il lui faudrait prendre le relais de son père. « Je souhaitais secrètement ne pas être seule pour affronter cette épreuve », a-t-elle précisé. Un matin de septembre 1982, les Danois apprirent qu'elle avait choisi un Gascou, le comte Henri de Laborde de Monpezat, troisième secrétaire à l'ambassade de France à Londres. Nombre de goûts communs et l'intérêt qu'ils portent tous deux à l'art et à la civilisation d'extrême-Orient les avaient rapprochés. La mariage eut lieu en juin 1972. Le prince héritier Frédéric nequit en 1988, et son cadet Joachim un an plus tard.

Le 15 janvier 1972, au balcon du palais de Christianborg, Margrethe est proclamée reine par le premier ministre social-démocrate de l'époque, M. Jens Otto Krag. Dans le Danemark démocratique, il n'y a plus de cérémonies du sacre.

Le prince Henrik

Accueilli dans l'enthousiasme à l'époque de ses fiançailles, Henri de Monpezat, devenu le prince Henrik, après avoir changé de nationalité et adopté la confession luthérienne, a dû traverser, ensuite, une période un peu difficile d'adaptation à sa nouvelle patrie. Mais, comme épouse aujourd'hui le prince héritier Frédéric, il a pu à peu près le Danois et moi, nous avons appris à nous connaître et à mieux nous comprendre, et nous nous sommes habitués.

Face à ses consœurs les plus sévères, la reine a nombre d'outils. Père de famille attentif et exemplaire (il s'occupe beaucoup de l'éducation de ses fils, y compris de leur éducation musicale), il remplit avec appli-

CAMILLE OLSEN.

Ambassadeur au Tchad

M. DALLIER EST ÉLEVÉ À LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

Le conseil des ministres de mercredi 11 octobre a élevé à la dignité d'ambassadeur de France M. Louis Dallier, ambassadeur à N'Djamena qui a déclaré la porte-parole de l'Élysée, « a accompli une mission difficile ».

La dignité d'ambassadeur de France — la plus haute qui puisse être conférée à un diplomate — est conférée à vis et ne doit pas être confondue avec la fonction temporaire d'ambassadeur.

La distinction dont M. Dallier est l'objet est exceptionnelle à plus d'un titre. Seuls ont été jusqu'ici nommés ambassadeurs de France les titulaires des grands postes traditionnels. Six ambassadeurs de France sont actuellement en activité : MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Sauvagnargues, ancien ministre, ambassadeur à Londres ; Soubou, secrétaire gé-

● Les relations franco-angolaises. — M. Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a annoncé, mercredi 11 octobre à Lisbonne, que son pays et la France allaient porter leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Les deux pays ont des relations diplomatiques « au niveau des ambassadeurs » depuis le 31 janvier 1977 (le Monde du 30 janvier 1977), mais l'échange effectif d'ambassadeurs n'a pas eu lieu, l'Angola n'ayant pas répondu à la demande d'agrément française pour un titulaire du poste. La France a une ambassade à Luanda actuellement dirigée par un chargé d'affaires. La déclaration de M. Jorge signifie vraisemblablement que l'Angola a décidé de normaliser cette situation et de donner son agrément à un ambassadeur français.

LA BOULE dans le prochain numéro DU NOUVEAU observateur

AFRIQUE

Tunisie

Les syndicalistes condamnés se pourvoient en cassation

De notre correspondant

Tunis. — Les quinze syndicalistes qui demeurent incarcérés après l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat (le Monde du 11 octobre), ont décidé de se pourvoir en cassation, apprend-on après de leurs défenseurs. La chambre spéciale de cassation de la Cour de sûreté aura à se prononcer avant le 24 octobre.

Clément pour les uns, sévère pour les autres, l'arrêt de la Cour continue à susciter de nombreux commentaires dans les cercles politiques proches du pouvoir ou appartenant à l'opposition. L'ancien ministre africain-Press (TAP) estime que « la clémence » du verdict « inscrit dans la ligne traditionnelle de la modération tunisienne » et illustre une « détermination, de sens de la mesure » qui refuse les excès et l'esprit de revanche. Dans l'arrêt, hebdomadaire du Mouvement des démocrates socialistes, M. Ahmed Mestiri, ancien ministre, constate que le jugement rendu, « malgré sa sévérité, a été le pire » et considère que, si le dossier du procès est clos judiciairement, il demeure ouvert politiquement et réclame une solution politique.

Pour M. Mestiri, cette solution « consiste à renoncer définitivement à la politique de répression et de contrôle, et à s'efforcer à changer fondamentalement le climat politique d'une manière digne de la Tunisie, de son histoire, et de ses traditions, de son prestige, et qui réponde de même

temps aux aspirations des générations montantes ».

Dans une déclaration remise à la presse, les communistes tunisiens expriment leur indignation et leur réprobation après ce procès « entiché des plus graves irrégularités » et « les lourdes peines » prononcées, en vue de « décapiter le mouvement syndical ».

Par ailleurs, M. Mohamed Ben Youssef, directeur du journal de langue française Tunis-Hebdo, publié chaque lundi, a comparu mercredi 11 octobre devant le tribunal correctionnel de Tunis pour répondre aux accusations d'atteinte à la dignité d'un chef d'Etat étranger et d'incitation à la haine, en raison d'une caricature représentant le président Sadate. Le jugement a été renvoyé à huitaine.

M. Youssef s'étonne d'attendant plus de ces poursuites que l'ambassade d'Egypte à Tunis n'a pas porté plainte.

MICHEL DEURÉ.

● Le parti socialiste et le parti communiste français condamnent le verdict de Tunis et réclament son annulation. Le comité contre la répression et pour la défense des libertés en Tunisie et la Fédération nationale des syndicats de Tunisie, de l'audio-visuel et de l'action culturelle C.T.V. le syndicat Force ouvrière et la Confédération des syndicats ouest-allemands, adoptent une attitude analogue.

AU TERME D'UNE ENQUÊTE

La Fédération internationale des droits de l'homme estime que Mme Dalila Maschino est « séquestrée » en Algérie

Après avoir hésité à s'occuper du cas de Mme Dalila Maschino, en raison de sa complexité, la Fédération internationale des droits de l'homme s'est décidée à intervenir en constatant, fin juillet, à M. Michel Zavrivan, du barreau de Paris, une mission d'enquête, en tenant compte du fait que cet ancien défenseur du F.L.N. ne saurait s'associer à « une campagne anti-algérienne ».

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 11 octobre au siège de la fédération, à Paris, M. Zavrivan a précisé que sa mission n'avait pas porté sur le statut de la femme algérienne, mais seulement sur une éventuelle atteinte à l'honneur de l'individu de disposer de lui-même et reconnu par la déclaration universelle des droits de l'homme.

Il a souligné qu'il a pris connaissance de tous les rapports d'enquête des autorités canadiennes, d'où il ressort que Mme Maschino a bien été enlevée le 26 avril à Montréal par son frère, M. Messoud Zeghar qui l'a ramenée à Alger contre son gré, à bord d'un DC-8 privé de cent cinquante places ne transportant que treize passagers. L'avocat a indiqué à propos des poursuites relevant des autorités canadiennes, qu'à son avis la justice avait prêté à lancer des mandats d'arrêt internationaux, mais que le ministre des affaires étrangères à Ottawa semblait vouloir temporiser dans l'espoir d'un règlement à l'amiable.

M. Zavrivan s'est, en revanche, personnellement occupé du dossier de Mme Maschino, en Algérie, en apportant de nouvelles précisions.

l'existence d'une lettre de quinze pages, écrite en anglais le 31 mai par l'intéressée, dont l'écriture a été authentifiée par des graphologues. La jeune femme disait alors à son mari, Denis, maître-assistant à l'université McGill à Montréal, qu'elle l'aimait toujours, qu'elle était retenue contre son gré à El Buma, près de Sétif, et qu'elle était dans l'incapacité de le rejoindre. Elle lui demandait, enfin, de s'accorder aucun crédit aux déclarations qu'elle pourrait être amenée à faire en sens contraire, sous la contrainte. Le 5 juin, elle confirmait ses dires à un journaliste canadien au cours d'un entretien téléphonique de vingt minutes. Par la suite, elle a exprimé le vœu de rester en Algérie dans des déclarations laconiques, faites presque toujours en présence de sa famille, mais qui, cependant, ont révélé que, fin septembre, au cours d'un entretien téléphonique avec la B.B.C., le journaliste lui avait demandé si elle confirmait ses déclarations du 5 juin et la jeune femme ayant répondu positivement, la communication avait été aussitôt coupée.

M. Zavrivan a expliqué qu'il s'est rendu à Alger du 28 août au 1^{er} septembre, après avoir informé l'ambassade d'Algérie à Paris et demandé par télex à M. Zeghar un entretien avec sa sœur. Il a été reçu fort courtoisement par les autorités, qui lui ont répété qu'il s'agissait d'une affaire privée, mais pas par M. Zeghar. Ce dernier lui a cependant déposé un émissaire le 7 septembre, après qu'un membre de sa famille eut été interrogé à Genève, à la demande de la justice canadienne. L'émissaire lui a expliqué qu'il y avait eu un malentendu et que l'entretien souhaité pourrait avoir lieu à condition que l'avocat ne donne pas de publicité à sa mission. Cette démarche n'a pas eu de suite.

En conclusion, M. Zavrivan a annoncé qu'il est prêt à retourner en Algérie pour avoir un entretien libre avec Mme Maschino, ce qui permettrait de lever les incertitudes et de trouver éventuellement une solution à cette pénible affaire.

● Le Front Polisario a annoncé, mercredi 11 octobre, à Alger, avoir détruit deux bateaux de pêche au large du Sahara occidental les 3 et 5 octobre. Il avait précédemment démenti avoir attaqué, le 3 octobre, un bâtiment israélien (le Monde des 5 et 11 octobre), à bord duquel six hommes d'équipage avaient trouvé la mort. — (A.F.P., A.F.P., Reuters.)

AMÉRIQUES

Canada

M. TRUDEAU RÉAFFIRME LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES

M. Jules Légar, gouverneur général, a lu mercredi 11 octobre, devant le Parlement d'Ottawa, au nom de la reine Elizabeth, le discours du trône rédigé par le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, qui ouvre traditionnellement la session des Communes. « Renforcer le Canada en consolidant son unité, utiliser le Canada en renforçant son économie » sont les deux « urgences insurmontables » définies par ce texte, dans la perspective des élections fédérales qui doivent avoir lieu en 1979, vraisemblablement au printemps.

Le discours du trône indique que le gouvernement s'engage à réduire les dépenses publiques, à pratiquer une politique salariale restrictive dans le secteur public, à diminuer l'intervention de l'Etat dans le secteur privé et à encourager les entrepreneurs. Le premier ministre exclut, d'autre part, toute réduction du rôle, très symbolique, de chef d'Etat de la reine Elizabeth.

A propos du Québec, M. Trudeau estime que des progrès doivent être réalisés sur le chemin des réformes constitutionnelles, avant le référendum sur l'indépendance qui doit avoir lieu dans la province dans les deux ans qui viennent. Le premier ministre a réaffirmé, à travers le discours du trône, qu'il était disposé à entreprendre l'étude de la répartition des compétences entre lui-même et les gouvernements provinciaux.

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, a, de son côté, précisé, mercredi, devant l'Assemblée nationale du Québec, que quelle forme pourrait prendre l'association économique qu'il propose avec le reste du Canada, dans l'hypothèse où la province accéderait à la souveraineté, a été affirmé, qu'un Québec devenu indépendant aurait la même monnaie que le reste du Canada, ce qui implique la gestion commune d'une banque centrale.

Les propos du premier ministre confirment l'abandon, par le parti québécois au pouvoir, de l'idée d'une monnaie indépendante. La plénière, qui avait été lancée par plusieurs économistes du parti.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● LE PRÉSIDENT CARTER a accepté, mercredi 11 octobre, la démission de M. Sydney Horstman, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires économiques et du développement économique des minorités ethniques, et qui a décidé de reprendre ses activités dans le secteur privé. — (A.F.P.)

Guinée-Bissau

● M. JOAO BERNARDO VIEIRA, nommé, le 23 septembre dernier, commissaire principal (président du Conseil) de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) à la suite du décès accidentel de M. Francisco Mendes, a formé son gouvernement mercredi 11 octobre. Le nouveau cabinet comprend dix-neuf membres contre huit dans le précédent gouvernement. — (A.F.P.)

Guinée-Equatoriale

● DANS UN COMMUNIQUÉ rendu public à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance de la Guinée Equatoriale, le 12 octobre, Amnesty International a demandé à l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) d'user de son influence pour mettre fin aux violations des droits de l'homme dans ce pays.

Dans des télégrammes adressés respectivement au président et au secrétaire général de l'O.U.A., Amnesty International rappelle que « depuis dix ans le régime de la Guinée Equatoriale a été marqué par une succession d'arrestations arbitraires, de moqueries, de tortures et d'exécutions sommaires et que, malgré les interventions internationales, la situation ne semble pas s'améliorer ».

Japon

● M. HELMUT SCHMIDT est arrivé à Tokyo mardi 10 octobre pour une visite officielle de quatre jours au cours de laquelle il s'entretiendra de problèmes monétaires avec M. Fukuda. Le chancelier ouest-allemand se rendra ensuite à Singapour. — (A.F.P.)

Kenya

● M. ARAP MOI, président de la République du Kenya, a nommé, mercredi 11 octobre, M. M'wai Kibaki, vice-président de la République. M. M'wai Kibaki conserve son portefeuille des finances. — (Correspondance.)

Malaisie

● LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN, M. Pham Van Dong, est arrivé jeudi 12 octobre à Kuala-Lumpur pour une visite officielle de deux jours en Malaisie dans le cadre d'une tournée dans les pays de l'A.S.E.A.N. (Association des nations du Sud-Est asiatique). M. Pham Van Dong est déjà rendu en Thaïlande, en Indonésie et aux Philippines, pour gagner Singapour le 18.

Namibie

● LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne et du Canada, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères français, M. Olivier Guichard, ont convenu mardi prochain d'organiser une conférence de presse sur le gouvernement sud-africain pour des discussions sur le problème de la Namibie, a annoncé mercredi 11 octobre un communiqué officiel.

Yémen du Sud

● LE PARTI SOCIALISTE YÉMÉNITE a été créé mercredi 11 octobre à Aden, en remplacement de l'Organisation politique du Front national, pouvoir depuis 1975, qui était constitué par une coalition de trois partis (baasistes, communistes et nationalistes a s b e s). Le comité central du parti communiste d'Union soviétique a adressé au parti socialiste yéménite un message de vœux lui souhaitant notamment de réunir le peuple yéménite « dans le cadre d'une mission », qui est, a-t-il souligné, « la création d'un parti d'avant-garde s'inspirant des principes du socialisme scientifique et représentant les meilleurs représentants de la classe ouvrière ».

Le Monde Service des Abonnements 75427 PARIS CEDEX 03 C.C.F. 4207-23 ANNONCEMENTS 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE - D.O.M. - T.O.M. 123 F 235 F 343 F 450 F TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 223 F 435 F 643 F 750 F ÉTRANGERS (par messagerie) L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 455 F 750 F 425 F 500 F II - SUISSE - TUNISIE 210 F 325 F 435 F 550 F Par voie aérienne Tarif sur demande Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires de deux semaines ou plus : nos abonnés sont invités à formuler leur demande au moins au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

vente directe aux particuliers promotion restreinte : remise de caisse 20% jusqu'au 25 novembre sur une sélection de tapis d'orient aux entrepôts Atighetchi plus de 7.000 tapis en réserve 9, rue Léon-Jouhaux (angle Yves-Toudic), place République Lundi au samedi, 9 à 12 h et 13 à 18 h 30 Tél. : 206-99-90

L'UNESCO A TRAVERS SES PUBLICATIONS Expo prolongée jusqu'au 15 oct. Entrée gratuite : 10 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche UNESCO - 7, pl. de Fontenay Paris (7^e) Téléph. : 377-16-10

صحة من الأهل

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EXAMINE LE PROJET DE LOI DE FINANCES

M. Georges Marchais à M. Raymond Barre: « On peut

« Nous entendons mettre en garde solennellement et sans délai le gouvernement sur sa politique et sur son comportement à notre égard. » Cette phrase, prononcée mardi dernier par M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., résume parfaitement l'intervention « musclée » faite mercredi à la tribune du Palais-Bourbon... par M. Georges Marchais.

Seule différence, la solennité a fait place à la gravité et la mise en garde s'est transformée en une accusation

Mercredi 11 octobre, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale entame la discussion générale du projet de loi de finances pour 1979, texte dont le Monde a analysé le contenu dans son édition datée 8 septembre.

M. FERNAND ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances (son rapport écrit a été présenté dans le Monde du 11 octobre), constate : « L'ensemble des dépenses augmentera au rythme de 15,2 %. On peut se demander si le développement de l'intervention de plus en plus large de l'Etat pourra se prolonger indéfiniment. Les dépenses ordinaires continuent à prendre une part croissante dans le budget. La principale raison en est la répartition des déficits budgétaires et, par conséquent, l'accroissement de l'endettement public. En second lieu, si l'effort de solidarité en faveur des catégories les plus défavorisées est délégué, l'action en faveur de l'emploi résulte largement de la pression des circonstances. J'ai le sentiment, déclare-t-il, que devant l'urgence des besoins on sacrifie la qualité des prestations à leur quantité. »

M. Icart note ensuite que la persistance d'un déficit budgétaire important témoigne de la

d'une telle vigueur qu'elle semblait exclure, elle, tout « modus vivendi » ou toute trêve. Le ton du secrétaire général du P.C.F. était plutôt celui d'une déclaration de guerre. « Vous voulez aller plus loin encore dans la voie de l'austérité et du ciblage ; nous sommes décidés à vous en empêcher », a lancé M. Marchais à un premier ministre absent.

A croire que M. Barre, en quittant ostensiblement l'hémicycle alors que M. Marchais montait à la tribune,

de croissance retenu lui paraît plus réaliste), il énumère les éléments positifs du budget :

- 1) L'aide aux entreprises publiques sera très largement stabilisée. Il souhaite notamment que la formule des contrats d'entreprise soit étendue ;
- 2) L'effort budgétaire consacré à l'adaptation de notre économie ;
- 3) L'effort de solidarité en faveur des catégories défavorisées ;
- 4) L'action importante en faveur des collectivités locales ;
- 5) La progression des dépenses militaires.

- 3) La sécurité des Français : 2150 emplois de police et de gendarmerie sont créés. Les crédits d'entretien et de matériel de la police augmenteront et les moyens du ministère de la justice seront renforcés ;
- 3) La solidarité. M. Papon évoque successivement les actions sociales pour l'emploi et la formation professionnelle, l'aide aux familles et aux personnes âgées, l'indemnisation des rapatriés, la formation des jeunes, le doublement du budget de la santé et

de la famille et les concours de l'Etat aux collectivités locales, concours qui atteindront au total, en 1979, 63 milliards de francs ;

la lutte contre la fraude fiscale sera accentuée.

M. Papon conclut : « Ce budget n'est pas neutre, il participe activement à la lutte contre l'inflation et au soutien de l'économie. En cedant aux tentations d'un déficit excessif, l'inflation rendrait vains les efforts de soutien de l'économie. »

M. MARCHAIS monte alors à la tribune pour défendre la question préalable (il n'y a pas lieu à débattre) opposée par le groupe communiste et dont l'adoption entraînerait le rejet du texte en discussion.

M. Barre quitte alors l'hémicycle. Au passage, M. Marchais lui lance : « Alors M. Barre, on se défile toujours ? » Le premier ministre s'arrête et lui répond : « Je vais travailler », puis il sort.

M. Papon explique ainsi ce départ : « D'une part, le premier ministre est appelé par les devoirs de l'Etat ; d'autre part, il sait d'avance ce que M. Marchais va dire et il est certain de n'en rien apprendre. »

M. Marchais déclare : « Le groupe communiste a posé la question préalable afin que l'Assemblée puisse débattre de la situation dramatique de l'emploi. Hier, le gouvernement s'y est refusé. Aujourd'hui, il présente un

M. PAPON: le budget n'est pas neutre

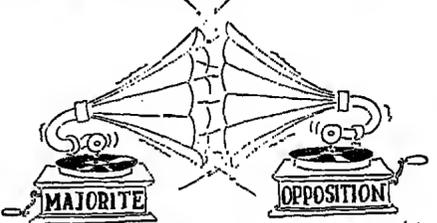
M. MAURICE PAPON, ministre du budget, rappelle les trois impératifs de la politique gouvernementale :

- 1) Défendre l'emploi. D'abord par une action immédiate : cinq cent cinquante mille personnes ont bénéficié du premier pacte pour l'emploi ; six cent mille bénéficieront sans doute du second. Ensuite par l'encouragement des investissements créateurs d'emplois ;
- 2) Lutter contre l'inflation en encourageant la concurrence, en maîtrisant les rémunérations et en modérant la progression de la masse monétaire ;

3) Maîtriser les dépenses publiques, notamment les dépenses de fonctionnements, les concours aux entreprises publiques qui seront réduits et les dépenses de maladie qui seront modérées.

S'arrêtant sur les priorités du budget, il indique que le gouvernement a choisi :

- 1) L'indépendance de la France. D'où l'application de la loi de programmation militaire et la construction du sixième sous-marin nucléaire lance-engins ; d'où également l'encouragement des économies d'énergie et des énergies nouvelles ;



(Dessin de KONE.)

LA TECHNIQUE FRANÇAISE VOUS ETONNE AUX GALERIES LAFAYETTE

Durant l'Exposition des réalisations françaises étonnantes dans tout le magasin. A titre d'exemples :

- Dès le trottoir :
 - Le sous-marin Perona, longueur 5 m, poids 2 tonnes
 - La "Puce" de Cousteau
 - L'Aquabulle, refuge des profondeurs
 - La nouvelle voiture RATP
- Dans les vitrines :
 - Le robot "esclave" du CEA
 - 2510 cochenilles de races différentes
 - Des satellites de télécommunication et météorologiques
 - Un laser, et un hologramme pour des projections d'images en volume
- Dans le magasin :
 - La maquette de la fusée Ariane, 5 m de haut.
 - L'alpine Renault 24 heures du Mans
 - La Renault R 5 vendue aux USA
 - Des postes de visiophone, le téléphone avec écran
- Sur le toit :
 - Une maison solaire fonctionnant exclusivement à l'énergie solaire



Galerias Lafayette

EXPOSITION FRANCE 6/28 OCTOBRE

« PAUVRE ROBERT ! »

M. Robert Fabra, député non inscrit de l'Aveyron, a fait savoir, mercredi 11 octobre, dans un communiqué, que, contrairement à l'information parue dans le Monde du 12 octobre, il n'avait pas, mardi soir, voté pour, mais contra le projet de loi relatif aux opérations de la caisse d'amortissement pour l'acier.

L'ancien président des radicaux de gauche, absent au moment du vote, semble donc avoir été victime d'un environnement politique hostile. Il siège désormais à l'extrême droite de l'hémicycle, dans une enclave bordée par le groupe R.P.R. Prudent, M. Fabra a pris, mercredi, ses précautions : il a été crédité d'un vote positif dans le scrutin public sur la question préalable opposée par le groupe communiste au projet de budget pour 1979.

« Pauvre Robert », commente, miséricordieuse, le Lettre de la Nation, qui suggère au groupe R.P.R. de lui offrir de s'opposer. « Ainsi, observe-t-elle, il serait sûr de voter tranquillement contre le gouvernement. »

LA COMMISSION DES FINANCES A REJETÉ DEUX BUDGETS SUR CINQUANTE-QUATRE

La commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie le mercredi 11 octobre, a adopté l'ensemble du projet de loi de finances pour 1979, tout en rejetant les crédits d'équipement du budget de l'éducation et de l'agriculture, soit deux budgets sur cinquante-quatre.

La commission avait précédemment réservé son vote sur le budget de l'éducation (le Monde du 11 octobre), afin de protester, selon M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), rapporteur spécial pour les crédits d'équipement, contre les annulations des crédits intervenus en 1978 et contre l'insuffisance des dotations pour 1979.

La commission a également réexaminé le budget de la R.T.F., sur lequel elle avait réservé son vote. Elle a adopté l'autorisation de percevoir la redevance télévision, mais elle a rejeté la répartition de cette redevance (voir en dernière page). Les crédits de la marine marchande, des prestations sociales agricoles et du commerce extérieur, qui avaient été antérieurement repoussés (le Monde du 4 octobre), ont été adoptés en seconde délibération, les rapporteurs, tous trois membres de l'opposition, maintenant leur demande de rejet.

La commission a adopté les crédits de l'intérieur et des collectivités locales, sur lesquels elle avait réservé son vote. En revanche, le rejet des crédits d'équipement de l'agriculture (le Monde du 7 octobre) a été maintenu.

حکومت لبنان

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 11 octobre, au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Sur proposition du ministre de l'Intérieur, le conseil des ministres a adopté un projet de loi créant, au profit des collectivités locales, une dotation globale de fonctionnement versée par l'État, qui remplace le versement représentatif de la taxe sur les calories ainsi que divers versements et aides spécifiques de fonctionnement.

Ce texte constitue, après le projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale, le deuxième volet financier du plan de développement des responsabilités locales soumis au Parlement. Il confirme la volonté du gouvernement de donner aux collectivités locales des ressources modernisées.

Le montant annuel de cette dotation évoluera au même rythme que celui des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.). Pour l'année 1979, la dotation devrait élever, selon les prévisions de la loi de finances, à plus de 22 milliards de francs.

La dotation globale de fonctionnement comprend : une dotation forfaitaire, une dotation de péréquation et des concours particuliers.

La dotation forfaitaire ménage la transition indispensable à l'application complète du mécanisme de répartition prévu par la loi, en assurant à toutes les collectivités locales une part garantie des ressources attribuées l'année précédente. Son montant sera progressivement réduit jusqu'à représenter, en 1986, 25 % de l'ensemble de la dotation globale de fonctionnement.

Parallèlement, le montant de la dotation de péréquation sera augmenté pour atteindre 75 % de la dotation globale. Le montant de péréquation procurera aux collectivités locales des ressources d'au moins plus abondantes qu'elles sont moins favorisées et qu'elles ont obtenu un effort fiscal important.

Les concours particuliers permettront d'accorder des aides complémentaires aux communes ayant à faire face à des situations spécifiques. Ainsi les communes les plus démunies, et notamment celles qui souffrent de handicaps en raison de leur situation géographique, pourront bénéficier d'une dotation minimum comme l'avait indiqué le président de la République à Valence en août 1977.

De même, le libre coparticipation entre communes sera facilitée : une majoration de la dotation sera versée aux communes appartenant à des organismes témoignant d'une forte solidarité.

Les communes des territoires d'outre-mer qui ne bénéficient pas du V.E.T.S. reçoivent, selon des modalités particulières, une attribution au titre de la dotation globale de fonctionnement.

L'ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS

Le premier ministre a présenté une communication sur les perspectives d'évolution des rémunérations pour la fin de 1978 et pour 1979. Il a souligné que la modération de la hausse des rémunérations reste le facteur décisif d'un ralentissement sensible et durable de la hausse des prix et d'une amélioration de l'emploi.

Après avoir rappelé les résultats appréciables obtenus à cet égard depuis 1976, sans interruption de la politique contractuelle et grâce à la compréhension et aux efforts des

Français, le premier ministre a souligné que le principe du maintien du pouvoir d'achat devrait être respecté en 1978 et 1979. Compte tenu de la hausse prévisible des prix au cours de l'année 1978, l'augmentation des rémunérations pour l'ensemble de cette année devrait être de l'ordre de 2,5 % ; les hausses à intervenir au cours du quatrième trimestre doivent être déterminées en conséquence.

Pour 1979, la politique économique et financière d'ensemble mise en œuvre par le gouvernement tend à ce que la hausse des prix soit inférieure à 2 %. Dans ces conditions, il est nécessaire que l'augmentation des rémunérations soit plus que des revenus non salariaux se maintienne dans cette limite, des ajustements pouvant intervenir en fin d'année en fonction des résultats constatés. Les résultats doivent être acquis dans le respect de la politique contractuelle.

En recherchant en 1979 une déflation significative dans l'évolution des prix et des revenus, les Français consolideront les progrès déjà réalisés sur la voie du redressement de l'économie dont dépend son développement économique et social, et qui est indispensable à l'amélioration de l'emploi.

L'APPAREIL JUDICIAIRE

La garde des sceaux a exposé au conseil des ministres la situation actuelle de la justice et fait un certain nombre de propositions pour le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Concernant le coût de la justice, il a rappelé que, depuis le 1^{er} janvier 1978, l'État ne perçoit plus aucune somme au titre de frais de justice et les seuls débours exposés par les parties à un procès sont constitués par les honoraires d'avocat et, le cas échéant, les frais d'expertise. Les initiatives déjà

prises, par les avocats, pour améliorer la publicité de leurs honoraires sont suivies attentivement et encouragées.

L'accélération du cours de la justice ne doit pas aboutir à méconnaître les droits des parties ni à gêner l'exercice des droits de la défense : la justice doit être plus rapide, sans être expéditive. Pour arriver à cette fin, il faut poursuivre dans la voie déjà tracée de la simplification des procédures tant pénale que civile.

En ce qui concerne l'adaptation du système pénal, le garde des sceaux a souligné qu'elle implique une plus nette distinction entre la répression de la grande criminalité et le traitement de la petite délinquance. Celle-ci devrait être le plus souvent justiciable de peines autres que l'emprisonnement. Il faut élargir l'éventail des possibilités offertes au juge pour substituer à la peine de prison d'autres formes de sanction. Ainsi faut-il classer parmi les contraventions un certain nombre de délits mineurs, diminuer et même supprimer dans certains cas la durée de l'emprisonnement pour de simples contraventions.

Le garde des sceaux a également souligné la nécessité d'ouvrir le corps des magistrats, notamment en élargissant les conditions d'accès au concours de l'École nationale de la magistrature et en favorisant les activités de stage par rapport à la formation théorique.

Enfin, le ministre de la justice a rappelé que le programme de trois années de réforme de la garantie des droits de la personne, il a notamment informé le conseil des ministres de l'état d'avancement des travaux menés en la matière par la chancellerie. Des propositions seront faites sur ce point au gouvernement pour la fin de l'année.

Le garde des sceaux a rendu compte au conseil des ministres des

travaux du conseil des Communautés européennes et de la conférence des ministres de la justice des Neuf tenue à Luxembourg les 9 et 10 octobre. La conférence a examiné et approuvé le principe des orientations soumises par le gouvernement français pour la construction d'un espace judiciaire européen. À la suite des propositions faites au conseil européen des 5 et 6 décembre 1977 par le président de la République, un groupe d'experts est chargé de soumettre un rapport aux ministres de la justice, dans un délai de six mois, pour mettre en œuvre ces orientations. (Lire page 13.)

LES PERSONNES AGÉES

Le ministre de la santé et de la famille et le secrétaire d'État auprès du ministre ont fait le point sur les progrès enregistrés en ce qui concerne les conditions d'hébergement et de vie des personnes âgées.

Quatre mesures prises pour améliorer les revenus des personnes âgées, qui ont permis, notamment, le doublement du minimum vieillesse en quatre ans, une politique très active a été poursuivie pour que celles-ci puissent, dans d'excellentes conditions que possible, continuer à vivre chez elles :

— L'allocation logement, qui n'était versée qu'à 100 000 personnes en 1971, en concerne maintenant plus d'un demi-million ;

— L'effort de la collectivité en faveur du logement des personnes âgées représente plus de 2 milliards de francs en 1978 ;

— Grâce à la priorité donnée aux personnes âgées pour les installations téléphoniques, 125 000 d'entre elles, dont 35 000 âgées de plus de quatre-vingts ans, ont pu en bénéficier en huit mois ;

— Plus de 200 000 personnes bénéficient de l'aide ménagère à domicile et plus de 2 millions bénéficient d'une aide sociale ;

— Le nombre des clubs de personnes âgées a cru de manière spectaculaire : 1 800 clubs en 1971, 12 000 clubs aujourd'hui pour des millions de personnes.

D'autre part, les conditions dans lesquelles sont hébergées les personnes âgées ont été améliorées par le développement de la formule des foyers-logements à un rythme proche de 10 000 places par an et par la construction ou la modernisation d'établissements médicaux destinés aux personnes âgées invalides, ces deux types remplaçant progressivement les anciens hospices. Des dispositions appropriées ont été prises pour que l'assurance maladie prenne en charge, de façon forfaitaire, la part qui lui revient dans le fonctionnement de ces établissements.

LE LIBAN

Le conseil des ministres a examiné la situation au Liban après la cesse-le-feu appliqué à Beyrouth à la suite de l'appel unanime du Conseil de sécurité. Il insiste pour son application durable et effective par toutes les parties concernées.

Le président de la République a souligné la nécessité urgente de mettre à profit l'arrêt des combats pour entreprendre la réconciliation nationale au Liban, qui peut seule permettre de trouver une solution durable aux épreuves du peuple libanais.

Il a d'autre part indiqué que, sur ses instructions, la France allait apporter immédiatement une aide humanitaire aux populations cruellement éprouvées de Beyrouth. Cette aide d'urgence comprend l'envoi d'une équipe de médecins militaires et la fourniture de médicaments.

LES NATIONS UNIES

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de sa participation aux premiers travaux de la troisième session de l'Assemblée générale des Nations unies.

À la faveur des nombreux contacts qu'il a pris à cette occasion, il a pu vérifier l'intérêt qui suscite les positions françaises telles qu'elles sont exposées dans le discours qu'il a prononcé à la tribune de l'Assemblée mondiale le 27 septembre.

Il a rappelé qu'en ce qui concerne la Namibie, le Conseil de sécurité a approuvé, le 29 septembre, le rapport du secrétaire général relatif à l'application du plan de règlement élaboré par ses soins avec les représentants. Afin de marquer l'importance qu'il y attachait, les ministres des affaires étrangères ont participé à cette séance du Conseil de sécurité. L'initiative a ainsi cette occasion pour lancer un appel solennel au gouvernement o.a.d.-a.f.r.i.c.a. afin qu'il renonce à imposer un régime militaire condamné d'avance et

qu'il accepte de coopérer avec les Nations unies.

La crise du Liban a, d'autre part, conduit le ministre à prolonger son séjour à New-York afin de participer à la recherche des moyens de parvenir à un cesse-le-feu à Beyrouth.

À la suite d'un premier appel dont il a pris l'initiative en sa qualité de président en exercice du Conseil de sécurité et qu'il a lancé le 4 octobre, conjointement avec le secrétaire général, le Conseil de sécurité s'est réuni le 6 pour adopter à l'unanimité une résolution appelant à un cesse-le-feu. Celui-ci est devenu effectif le lendemain.

Le ministre a conclu en soulignant la contribution positive que les Nations unies pouvaient et devaient apporter à la solution de principaux problèmes auxquels le communisme international ou certains de ses membres se trouvaient confrontés, ainsi que le rôle actif que la France entendait y tenir, conformément à sa place dans le monde et à son statut de membre permanent du Conseil de sécurité.

LE BRÉSIL

Le président de la République a informé le conseil des ministres de sa visite officielle au Brésil, pays appelé à jouer un rôle croissant sur la scène internationale.

LA COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux de la trentième session de la Commission mixte permanente franco-soviétique qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 octobre.

Cette Commission a constaté le développement mutuellement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine de la science et de la technique, et dans les domaines de l'énergie atomique, de l'exploration et de l'exploitation de l'espace et des télécommunications et de la télévision en couleurs.

Il a été convenu de développer les efforts, de part et d'autre, pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine économique à l'occasion de la rencontre de M. Leonid Brejnev et de M. Valéry Giscard d'Estaing à Rambouillet : doublement et si possible triplement des échanges de 1975 à 1980.

LES OBLIGATIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne, dans laquelle la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la France, relative aux obligations en monnaie étrangère et qui détermine certaines règles auxquelles chaque partie contractante doit conformer sa législation pour faciliter les relations commerciales internationales.

L'ENTRAIDE JUDICIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de siège, signé le 10 mai 1978 entre la France et la Commission centrale pour la navigation du Rhin, relatif aux privilèges et immunités dont bénéficient les organisations internationales ayant leur siège sur le territoire français.

ÉCHANGE DE LETTRES FRANCO-ESPAGNOL

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'un échange de lettres franco-espagnol du 13 janvier 1978 sur les questions fiscales concernant les impositions que chacun des deux pays possède sur le territoire de l'autre.

LA NAVIGATION DU RHIN

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de siège, signé le 10 mai 1978 entre la France et la Commission centrale pour la navigation du Rhin, relatif aux privilèges et immunités dont bénéficient les organisations internationales ayant leur siège sur le territoire français.

MODIFICATIONS DE LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi approuvant un échange de notes franco-suisse des 4 et 7 juillet 1977 relatif à l'entrée en vigueur d'une convention entre les deux pays du 25 février 1953 sur diverses modifications de la frontière le long de la route nationale française n° 298.

La prochaine réunion du conseil des ministres, le 18 octobre, sera entièrement consacrée aux petites et moyennes entreprises en difficulté, a annoncé M. Pierre Hunt.

La force du franc français ajoutée à la TWA. Voilà les Bonnes Affaires Américaines! Forfaits exclusifs 7 jours comprenant avion et hôtel:

NEW YORK 2565 F SEULEMENT. BOSTON 2540 F SEULEMENT. CHICAGO 3250 F SEULEMENT. WASHINGTON 2805 F SEULEMENT. LOS ANGELES 3560 F SEULEMENT. SAN FRANCISCO 3560 F SEULEMENT.

Le taux de change étant particulièrement favorable au franc, c'est le moment ou jamais de visiter les USA. Profitez donc des avantages que vous offre quotidiennement la TWA avec ses forfaits Bonnes Affaires Américaines. Ils comprennent l'aller-retour en classe économie et 7 nuits dans un confortable hôtel du centre ville ou dans un hôtel de première classe, voire de luxe, moyennant un supplément. Que vous voyageiez pour affaires ou pour votre agrément, demandez à votre Agent de Voyages tous les détails sur les forfaits Bonnes Affaires Américaines de TWA. Et visitez les USA pratiquement à moitié prix.

* Tarifs applicables à partir du 1^{er} novembre, mais non valables entre le 15 décembre 1978 et le 4 janvier 1979 inclus. Départs groupés 5 personnes minimum.

la Collection "Sportswear" NEW MAN est en vente à la Boutique à la Boutique 17, rue Pierre Lescol PARIS LES HALLES

صحة من الاموال

Le Monde

Société

MÉDECINE

Un nouveau succès du génie génétique à l'Institut Pasteur

Un colibacille a fabriqué une protéine de grande taille

Pour la première fois, des chercheurs français ont réussi à reprogrammer la bactérie commune de l'intestin, le colibacille, et à lui faire fabriquer une protéine de grande taille, qui n'est normalement synthétisée que par des organismes eucaryotes. Cette protéine est l'albumine de l'œuf de poule, ou ovalbumine.

L'ovalbumine est une protéine de poids moléculaire important. Le travail de recherche fondamentale réalisé présente un grand intérêt théorique, il fait la preuve que des bactéries sont bien capables de synthétiser des protéines étrangères de grande taille, après reprogrammation de leur matériel génétique.

A propos du procès de Toulouse

Un violent réquisitoire de M. Mitterrand contre le conseil de l'ordre

Trente-deux médecins, parmi lesquels M. Gérard Bapt, député (P.S.) et conseiller général de Toulouse, ont comparu, ce mercredi matin, devant le tribunal d'instance de Toulouse pour non paiement de leur cotisation à l'ordre des médecins.

De notre correspondant régional

Toulouse. — C'est en témoin cité par le collectif médecine-société de la Haute-Garonne que M. Mitterrand a déposé devant la chambre civile du tribunal d'instance de Toulouse. Les plaidoiries se sont poursuivies jusqu'à 15 heures. Le jugement a été mis en délibéré.

Mais devant les journalistes, quelques instants après, M. Mitterrand a prononcé un sévère réquisitoire contre l'ordre national des médecins qui, à ses yeux, est une « offense pour la démocratie ». Il a rappelé que les propositions de loi « étant variables que pour la législature, il était de son devoir de déposer devant l'Assemblée nationale un projet de loi sur le statut de l'Assemblée nationale qui avait été signé le 20 décembre 1974.

« UNE BOUTIQUE DE PLUS DANS LE TEMPLE »

L'hostilité de M. François Mitterrand au conseil national de l'ordre ne date pas d'aujourd'hui. Il écrit dans son dernier livre, l'Abolition de l'Architecte : « Je ne me suis jamais senti étranger dans les positions parlementaires tendant à la suppression de l'ordre tant cela va de soi. Par quelque bout que je la prenne, il y a beau temps que celui-ci me scandalise... »

« DES PROPOS OUTRANCIERS » estime le docteur Jean Clozier

Le docteur Jean Clozier, secrétaire général adjoint de l'ordre des médecins, a jugé « outranciers » les propos tenus par M. François Mitterrand à Toulouse.

LE PARTI SOCIALISTE PUBLIE SON PLAN SANTÉ

Le document de la commission nationale de la santé du parti socialiste, adopté par le comité directeur dès décembre 1977, a été publié officiellement mercredi 11 octobre dans le Feuilleton et La Rose, mensuel de ce parti.

Les éléments de « rupture » de ce programme figurant déjà dans le programme commun, qu'il s'agit de la nationalisation des grandes firmes pharmaceutiques, de la suppression de l'ordre des médecins ou bien encore du déploiement des cotisations à la Sécurité sociale.

Seuls des moyens nouveaux seraient destinés à une véritable réforme de la santé au parti socialiste, avec la médecine libérale, et ils ne seront favorisés qu'à l'état que dans les villes nouvelles et les zones sous-médicalisées.

Des centres de santé intégrés, où les médecins seront rémunérés à la fonction, seront-ils créés ? Ils coexisteront, répondent les responsables de la santé au parti socialiste, avec la médecine libérale, et ils ne seront favorisés qu'à l'état que dans les villes nouvelles et les zones sous-médicalisées.

Le droit de dépassement sera, certes, supprimé. Mais que les médecins se rassurent : la nomenclature des actes professionnels permettra « l'exercice d'une médecine libérale ». Faut-il comprendre que les honoraires médicaux seront revalorisés ?

Pour éviter que le nombre des médecins ne soit trop élevé, aucun numéro d'usage ne sera institué mais des aides pécuniaires à l'installation seront créées ; ce sera l'une des revendications actuelles des syndicats médicaux.

« La profession médicale reste très influente dans notre société », indique le document, dans le parti socialiste aussi, est un tenté de penser.



LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

M. Peyrefitte est favorable aux peines de substitution pour les petites condamnations

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a réuni mercredi 11 octobre une conférence de presse sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire après sa communication au conseil des ministres.

déjà pas entrée de recommencer. J'ai laissé partir le curé d'Uruffe sans remède après vingt et un ans. Jusqu'à présent, il ne s'est pas marié... »

Améliorer le fonctionnement et l'image de la justice, a dit M. Peyrefitte, « me va de soi. J'ai donc créé trois groupes qui ont travaillé sous la direction de M. Guy Chavaron, Pierre Bellet et Jean Vassogne. Ils ont élaboré des propositions qui ont été présentées au conseil restreint du 13 juillet. Le détail technique des réformes prévues pourra être donné mercredi prochain.

La justice est critiquée en France depuis toujours, a répliqué le ministre, en citant Tocqueville. Actuellement plus des trois quarts des Français sont mécontents de leur justice.

En outre le peuple français « ne se reconnoît pas dans le corps judiciaire qui juge en son nom. Le magistrature est un monde clos qui évolue lentement. Elle souffre d'immobilité conservatrice ». Il convenait donc, pour

qu'un tel projet soit applicable aux Neuf, les experts ont un délai de six mois pour présenter un texte avant la prochaine rencontre des ministres de la Justice, qui devrait avoir lieu à Paris, en avril prochain.

Après la réunion des ministres de la justice des Neuf

Dans six mois, l'espace judiciaire européen ?

Les ministres de la Justice des neuf pays membres de la C.E.E., réunis le mardi 10 octobre à Luxembourg, se sont déclarés favorables à la coopération pénale par le biais de la justice, qui devrait avoir lieu à Paris, en avril prochain.

Après la réunion des ministres de la justice des Neuf, les experts ont un délai de six mois pour présenter un texte avant la prochaine rencontre des ministres de la Justice, qui devrait avoir lieu à Paris, en avril prochain.

Plus de 21 % de crédits

Selon le garde des sceaux, la justice est également inadaptee en ce qui concerne le système pénal, et à la fois excessif et insuffisant.

Le convention de coopération pénale s'étendra à cinq domaines : l'extradition, l'enquête judiciaire, le transfert des détenus, la transmission des poursuites, et l'exécution des jugements étrangers.

Un centre d'aide aux suicidaires ouvre ses portes à Paris

Samedi, jour de suicide. Entre 14 heures et 22 heures, ce jour-là, l'association Phénix ouvre ses portes pour venir en aide aux suicidaires.

que les suicides se développaient chez les adolescents, et même chez les enfants. Le sommet de la courbe correspond aux jeunes de quinze à vingt-cinq ans.

Les dispositions sur la transmission des poursuites prévoient que l'auteur d'un délit dans un pays étranger, qui s'est ensuite réfugié dans son propre pays, pourra y être poursuivi.

Phénix, 55, rue de Baudricourt, 75013 Paris. Tél. : 564-52-22.

Advertisement for 'Bureaux, terrains et locaux industriels ? 5 Villes Nouvelles 5 solutions pour vous installer'. It lists locations: CERGY-PONTOISE, ST-QUENTIN EN YVELINES, EVRY, MELUN-SENAR, and WARNE LA VALLEE.

Vertical text on the left margin, including 'LA COMMISSION SOVIÉTIQUE' and other news snippets.

صحة الإنسان

JUSTICE

LES COURSES TRUQUÉES DE CAGNES-SUR-MER

M. Pierre Désiré-Allaire a été inculpé d'escroquerie

M. Pierre Désiré-Allaire a été inculpé, mercredi 11 octobre, d'escroquerie et d'intrusion à la législation des jeux, après avoir été entendu pendant quarante-huit heures par les policiers de la sous-direction des courses et des jeux (le Monde - du 12 octobre). Le célèbre entraîneur a été transféré par avion sur la Côte d'Azur en fin d'après-midi, et immédiatement conduit dans le cabinet de M. Raymond Basson-Villar, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes), chargé de l'enquête sur les courses truquées de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer. Après un interrogatoire de près de deux heures, M. Désiré-Allaire, violemment éprouvé par sa garde à vue, a été écroué à la maison d'arrêt de Nice.

Le juge d'instruction et les enquêteurs se sont refusés à fournir les motifs de cette inculpation. Selon certaines informations non confirmées, M. Désiré-Allaire aurait reconnu avoir participé, par personnes interposées, dans certaines courses où l'un ou l'autre de ses chevaux était engagé. Toutefois il aurait nié, durant sa longue audition, toute participation au truquage de plusieurs courses à Cagnes-sur-Mer. « Il n'avait aucun intérêt à tricher sur les courses », déclare son avocat, M. Cozzani, à sa sortie du cabinet de M. Basson-Villar. On peut se demander pourquoi il est inculpé dans une affaire de paris sur des courses truquées, dont les motifs ne sont pas rapportés à son actif et à sa notoriété. N'oublions pas qu'il est propriétaire d'un haras, locataire d'un autre et entraîneur de plusieurs chevaux. Depuis l'annonce de l'inculpation de l'entraîneur, certains de ses amis, ainsi que son avocat, estiment que M. Désiré-Allaire pourrait être la victime de l'inimitié que lui vouent les responsables de la Société d'encouragement du cheval français, après ses prises de position contre l'organisation des courses en France. Cette hypothèse semble infirmée,

Un « découvreur de talents »

Pierre Désiré-Allaire tient une place à part dans les courses. Un peu entraîneur, un peu propriétaire, un peu driver, un peu éleveur... On dit volontiers de lui que c'est un « découvreur de talents ». Agé de quarante-quatre ans descendant d'une famille de marchands de chevaux, il a révélé Toscan, il a « inventé » une de Mai et surtout Grandpère, vainqueur du dernier Grand Prix d'Amérique. Ses succès ont fait de lui l'entraîneur recherché des propriétaires : il était responsable, avant son inculpation, de trois cents chevaux, dont ceux d'Alain Delon, de Mireille Daric et de Michel Sardou.

L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

La vingtième chambre de la cour d'appel de Paris, que préside M. Pierre Isambert a commencé, mercredi 11 octobre, un nouveau examen de l'affaire du C.E.S. Pailleron. L'incendie volontaire par deux mineurs - depuis condamnés à cinq et quatre ans d'emprisonnement avec sursis - causa mort le 8 février 1973, de seize élèves et de quatre adultes. Douze élèves furent plus ou moins grièvement blessés.

Deux des responsables de la construction de cet établissement scolaire, MM. Robert Lefèvre et Michel Keyte, ont en effet interjeté appel après leur condamnation, le 30 mars de cette année, par la seizième chambre correctionnelle de Paris. Ils ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour homicides involontaires et blessures involontaires (le Monde du 11 avril). M. Lefèvre avait comparu en tant qu'ancien président-directeur général de la société Constructions modulaires, qui avait réalisé le C.E.S. Pailleron. M. Keyte était à l'époque architecte-conseil de cette société. Le premier jugement des adultes responsables de la construction avait aussi déclaré civilement responsable la société Constructions modulaires.

Les parties civiles - familles des victimes, Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), que préside M. Jean Corneil et la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement privé (F.E.P.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde - ont de leur côté fait appel du même jugement pour ce qui concerne MM. Keyte et Lefèvre.

● L'affaire McCann. - La chambre d'appel de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, réunie le mercredi 11 octobre, a renvoyé au 6 décembre sa décision concernant la demande d'indemnité de M. Jean-Jacques Bencher, ancien ministre, député (C.D.F.-C.D.S.) de la deuxième circonscription de Haute-Saône, à 2 000 F d'indemnité et 1 F de dommages et intérêts à la partie civile, pour diffamation envers M. Jean-Pierre Michel, magistrat chargé de la législation criminelle au ministère de la justice, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature et candidat malheureux du parti socialiste aux dernières élections législatives. Dans cette même circonscription de Lure.

Le journal électoral de M. Beucier jugé coupable de diffamation envers M. J.-P. Michel.

De notre correspondant Vesoul. - Au terme d'un mois de délibéré (le Monde du 15 septembre), le tribunal correctionnel de Lure a condamné mercredi 11 octobre M. Jean-Marie Sauvage, directeur de publication de l'Avenir haut-saônois, journal électoral de M. Jean-Jacques Bencher, ancien ministre, député (C.D.F.-C.D.S.) de la deuxième circonscription de Haute-Saône, à 2 000 F d'indemnité et 1 F de dommages et intérêts à la partie civile, pour diffamation envers M. Jean-Pierre Michel, magistrat chargé de la législation criminelle au ministère de la justice, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature et candidat malheureux du parti socialiste aux dernières élections législatives. Dans cette même circonscription de Lure.

Le tribunal de Lure, présidé par M. Jean Lévy, a estimé qu'en écrivant à la suite d'une citation du bureau du Syndicat de la magistrature sur la politisation de la justice : «... en clair, cela signifie que vous seriez jugé par Michel selon que vous détendriez ou pas la corde du bon parti », M. Sauvage a « en fait visé non seulement le candidat député mais aussi le magistrat Michel en cette dernière qualité ».

Le jugement devra être publié dans l'Avenir haut-saônois (publié à Corbenay), mais aussi dans les quotidiens l'Est républicain (Nancy), la Liberté de l'Est (Epinal) et hebdomadaire les Affiches de la Haute-Saône et du territoire de Belfort (Lure).

● René Floris et Georges Bobard, arrêtés lundi 9 octobre sur l'autoroute A-10 peu avant la fusillade qui a coûté la vie à deux autres malheureux (le Monde du 10 octobre), ont été présentés mercredi 11 octobre à M. Jean-Claude Pomeban, juge d'instruction à Versailles, qui les a inculpés d'association de malfaiteurs, ainsi que René Collard arrêté à son domicile d'Aubervilliers le 9 octobre. Ils sont soupçonnés d'avoir pris part à divers hold-up. Du matériel de faussaire et des faux billets de cent francs ont été trouvés au domicile de René Collard au moment de son arrestation. Les trois hommes ont été incarcérés à la prison de Versailles.

● Attention contre la Fédération des Nations européennes. Des bouteilles d'essence enflammée lancées par des inconnus, mercredi 11 octobre vers 23 h, dans le local de la Fédération d'action nationale et européenne (F.A.N.E.) 13, rue des Montibouffis à Paris (20^e), ont provoqué un début d'incendie rapidement maîtrisé. Un correspondant anonyme affirmant parler au nom de la «Fédération des Nations européennes», a téléphoné à l'agence France-Presse pour revendiquer cet attentat, affirmant qu'il était destiné à attirer l'attention de l'opinion publique sur la F.A.N.E. et autres mouvements qualifiés par l'auteur du message de « neo-nazis ».

SCIENCES

M. Aigrain veut faciliter le passage des chercheurs du secteur public au secteur privé

Invité il y a plusieurs mois en qualité de directeur scientifique d'une grande société par les responsables de l'Association pour le développement de l'enseignement et des recherches scientifiques auprès des universités de la région parisienne (A.D.E.R.P.), c'est en qualité de secrétaire d'Etat à la recherche que M. Pierre Aigrain est récemment venu devant cette association exposer les grandes lignes de sa politique.

Visiblement heureux de se retrouver dans une ambiance qui lui est plus familière que celle des ministères, visiblement détendu devant un auditoire dont il tutoie plusieurs membres, parfois depuis trente ans, visiblement ravi de disposer enfin d'un tableau noir, M. Aigrain a rappelé que son action est dans la droite ligne des préoccupations de l'A.D.E.R.P. puisqu'il entend que les laboratoires publics de recherche de base soient aux préoccupations des industriels. Ils ne doivent pas être considérés comme des laboratoires industriels, normalement menés dans l'entreprise, faute de quoi, estime-t-il, cette recherche n'apportera pas les contraintes socio-économiques propres à celle-ci et ne sera donc pas rentable. Mais ils doivent jouer un rôle de « conseil » pour tout le secteur aval de la recherche.

La France fait à peu près 8 % de la recherche de base mondiale. La justification de cette recherche est moins dans les résultats obtenus que dans la formation d'équipes compétentes, capables de comprendre et d'exploiter les résultats de 64 % restants. Mais il est du devoir de ces équipes de diffuser leur compétence et leurs connaissances vers tous ceux qui peuvent en avoir besoin. C'est ainsi que devant l'A.D.E.R.P. et dans d'autres occasions, le ressort que M. Aigrain a une conception précise de la politique qu'il veut mener et des

moyens qu'il emploiera. Ministre «technicien» s'il en est, il reconnaît des son arrivée au gouvernement avoir bon nombre d'idées préconçues, mais estimant devoir les garder pour lui, et se livrer d'abord à une vaste consultation avant d'établir un diagnostic et d'en tirer les conséquences.

La nécessaire mobilité

Six mois plus tard celles-ci commencent à apparaître, dans les décisions prises lors de deux conseils des ministères (le Monde des 15 septembre et 7 octobre), et dans l'orientation des diverses missions d'étude que le gouvernement a lancées à la demande du secrétaire d'Etat. La cible est en évidence : assurer la mobilité de 7 % du corps des chercheurs, objectif du gouvernement en 1975. Cette mobilité n'a jamais été atteinte ou même approchée. Or elle est pourtant nécessaire pour rétablir chez les personnels de recherche une pyramide des âges moins aberrante que celle qui résulte actuellement de dix ans de forte croissance suivie par dix ans de stagnation.

Un premier moyen est de faire sauter les nombreuses barrières administratives qui retiennent tout chercheur voulant changer d'emploi, ou même collaborer avec une entreprise. Un chercheur du secteur public qui « passe » dans le secteur privé, n'est pas un tiers de ses droits à retraite ; un enseignant de l'Université ne touchera plus sa prime de recherche s'il devient conseil d'une entreprise. Or les sommes et les droits sont minimes : la suppression de ces obstacles coûterait sans doute moins de 10 millions de francs. La loi qui interdirait à un fonctionnaire d'être administrateur d'une entreprise, et qui l'oblige pratiquement à démissionner pour se lancer dans l'aventure, toujours hasardeuse, de valorisation d'une découverte, est aussi un frein puissant, et il est dans les intentions du secrétaire d'Etat de demander une adaptation de la législation au cas des chercheurs.

Mais s'il faut inciter les chercheurs à collaborer avec les industriels, et à faire éventuellement le saut du public au privé, il faut aussi que les entreprises fassent appel à eux. Il ne manque pas de chercheurs qui éprouvent le besoin de changer d'activité, ou qui seraient prêts à poursuivre leurs travaux dans une orientation plus appliquée.

Afin de créer cette demande, une étude de la fiscalité de la recherche a été demandée à un membre de la Cour des comptes. Il devrait s'ensuivre une adaptation de la réglementation, favorisant les entreprises qui font de la recherche. Et, dès la fin de l'année, des incitations plus directes faciliteraient l'embauche par les entreprises de chercheurs du secteur public.

Une autre incitation viendra du système des actions « triangulaires » qui va être mise en place à côté de celui des actions concertées, dont le nombre actuel, soixante-cinq, est jugé excessif et devrait diminuer de moitié dans un délai d'un an. L'initiative de ces actions triangulaires reviendra à une entreprise ou de préférence à un groupe d'entreprises, qui identifiera un besoin en recherche de base et s'entendra avec des laboratoires publics pour la faire réaliser. La puissance publique financera et gèrera ces recherches, les entreprises fournissant une faible contribution, qui pourra prendre la forme d'un prêt de personnel.

Toutes les mesures prises, annoncées ou étudiées, visent à détruire la barrière, psychologique au premier chef, qui se dresse entre le monde de la recherche et celui de la production. Seront-elles suffisantes ? M. Aigrain finit son discours en disant que les entreprises fournissant une faible contribution, qui pourra prendre la forme d'un prêt de personnel.

Maurice Arvonnny.

FAITS ET JUGEMENTS

Catastrophe de Merlebach : la C.F.D.T. contre le service des mines.

Le rapport du service des mines sur la catastrophe, qui fit seize morts le 30 septembre 1978 au puits de Merlebach (Moselle) (le Monde du 2 octobre 1978), a été remis mercredi 11 octobre aux syndicats qui s'étaient portés partie civile. Selon la C.F.D.T., des mineurs des houillères du bassin de Lorraine « ce rapport est un plaidoyer du service des mines pour se défendre. Il tend surtout à démonter toutes les questions posées par la C.F.D.T. La conclusion de ce rapport, qui indique qu'il n'y a pas lieu de donner une suite judiciaire à l'offense ne nous étonne pas, car dans le processus le service des mines est à la fois juge et partie. Une fois de plus nous réclamons la création d'une agence nationale de la sécurité qui supprimerait cette onomatopée ».

M. Aristy n'est plus sous contrôle judiciaire.

La chambre d'accusation de la cour de Paris a levé, mercredi 11 octobre, toutes les mesures de contrôle judiciaire qui pesaient sur M. Hector Aristy depuis qu'il a été remis en liberté le 12 septembre 1977 (le Monde du 14 septembre 1977). Inculpé de complicité d'arrestation illégale et de séquestration de personne, M. Aristy a toujours protesté avec indignation contre les soupçons que l'on a fait peser sur lui, assurés que rien ne peut lui être reproché. Il n'a été seulement efforcé de venir en aide au directeur général de Fiat-France, à la demande de sa famille. Il espère bénéficier au plus vite d'un non-lieu.

L'information judiciaire ouverte au sujet de l'enlèvement de M. Luchino Roselli-Beaumont, commis le 13 avril 1977, à Paris, pourrait être bientôt close par le magistrat qui en est chargé, M. Charles Francesehl, premier juge d'instruction. Car il semble décidément vain d'espérer obtenir de plus amples renseignements des autorités judiciaires espagnoles quant au rôle des ravisseurs présumés que celles-ci ont refusé d'extrader.

● Le Syndicat des avocats de France « s'élève contre les conditions dans lesquelles a été organisé le débat télévisé sur la profession d'avocat » aux « Dossiers de l'écran » mardi 10 octobre (le Monde du 12 octobre). Selon le S.A.F., le choix du film constituait dès une véritable agression, le choix des avocats... répétait une discrimination à l'encontre de courants importants de la profession... dès lors, les véritables problèmes de la défense ne pouvaient être abordés au fond ».

● Un violent incendie a provoqué à Paris, jeudi 12 octobre, aux premières heures du jour, dans un immeuble de la rue Jean-Boulogne (secteur arrondissement) la mort d'un jeune homme non identifié. Une dizaine de personnes ont été intoxiquées par la fumée.

AÉRONAUTIQUE SPORTS

LE GÉNÉRAL MITTERRAND DÉNONCE LA PERTE DE COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE FACE À SA RIVALE AMÉRICAINE

A la commission de la défense nationale de l'Assemblée, qui s'est réunie, mercredi 11 octobre, pour entendre le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la défense nationale, le ministre de l'Industrie et de l'Aéronautique (S.N.I.A.S.) a insisté sur la dégradation de la compétitivité des produits français face aux concurrents américains, qui est le résultat de nos exportations aéronautiques, civiles et militaires.

« Si l'on compare la situation actuelle à celle de 1965, a notamment expliqué le général Mitterrand, on se rend compte que les salaires français ont doublé par rapport aux salaires américains, un phénomène aggravé à partir de 1970 par le dévalorisme monétaire. Sur dix-huit mois, de février 1977 à août 1978, par suite notamment de la parité franc-dollar, la perte de compétitivité est d'environ 20 % ».

Le président de la SNIAS a dénoncé le manque de compétitivité de l'industrie française, même si elle entraîne un important supplément de charges financières à court et moyen terme, assure une base solide pour l'activité de la division « avions » de la Société nationale. Le général Mitterrand a ensuite indiqué que le projet de budget de la défense pour 1979 ne posait pas de problèmes majeurs pour l'exécution des programmes dont la SNIAS est chargée.

● L'Indonésie a signé avec le gouvernement des Etats-Unis un contrat pour l'achat de seize avions de combat Northrop F-5, a annoncé à Djakarta le commandant adjoint des forces armées indonésiennes, l'amiral Sudoarmo. Ces appareils monoplace supersoniques seront livrés en 1980. Le Congrès américain avait approuvé cette vente le 15 mars dernier. Une mission militaire indonésienne se trouve actuellement en France pour étudier les matériels militaires français, notamment les avions de combat Mirage. L'Indonésie a déjà acquis la licence de fabrication - pour l'Asie du Sud-Est - de l'hélicoptère Puma.

Basket-ball

Championnat du monde LA YUGOSLAVIE FINALISTE

Victorieuse du Brésil par 91 à 87, la Yougoslavie est assurée de participer à la finale du championnat du monde, samedi 14 octobre, à l'Aranea de Quezon-City (Philippines). Elle sera opposée au Brésil ou à l'Union soviétique qui se rencontreront vendredi 13 octobre.

Quatre équipes, Antibes, Caen, Le Mans et Villeurbanne, restent invaincues après les trois premières journées du championnat de France, disputées mercredi 11 octobre.

Résultats Le Mans b. Châlons... 82-71 Villeurbanne b. Avignon... 102-100 Antibes b. Clermont... 94-82 Brest b. Tours... 97-85 Caen b. Limoges... 107-74 Monaco b. Mulhouse... 104-93 Clermont b. Reims... 100-93 Classement. - 1. Caen, Antibes, Le Mans, Villeurbanne, 8 pts à 2. Tours, Mulhouse, 7 pts à 3. Brest, Reims, 5 pts à 4. Avignon, Clermont, Mulhouse, 3 ; 14. Orthez, 2.

ALPINISME. - Quatre guides du Peloton de la montagne de Chamoni ont atteint le Tichu-Peak, un sommet vierge de 7 732 mètres d'altitude dans l'Himalaya. Les quatre alpinistes, Marc Testu, Emmanuel Schmutz, Bernard Ravier et Roger Eymon, ont vaincu ce sommet, situé au centre du massif, le 10 octobre, soit un mois pour leur tour après leur départ de Chamoni.

Trois autres expéditions françaises, dont l'une, franco-allemande, conduite par l'ancien ministre Pierre Mazon, et qui rencontre de grosses difficultés sur l'Everest, se trouvent actuellement engagées dans divers itinéraires himalayens. - (A.F.P.)

● Un arbitre de touche a un œil crevé à la fin d'un match de rugby. Dimanche 8 octobre, sur le stade Saint-Magne-de-Castillon, une rencontre de rugby comptant pour le championnat groupe II de la côte d'Argent, opposait l'U.S. Côte-de-Castillon au Club athlétique municipal de Bordeaux. La fin du jeu fut sifflée sur le score de 15 à 3 en faveur de l'équipe locale. A ce moment, l'un des arbitres de touche, M. Alain Monsier, vingt et un ans, peintre en bâtiment, demeurant à Castillon, fut agressé par des spectateurs. Il fut projeté à terre, frappé à coups de pied notamment au visage. Il fut ensuite transporté au centre hospitalier de Libourne mais il avait l'œil gauche crevé et on dut procéder à l'énucléation. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Castillon-Bastille ce 11 octobre. - (Corresp.)

Football

Championnat de France STRASBOURG-SOCHAUX REPORTÉ A CAUSE DU BROUILLARD

Le brouillard qui s'est abattu sur Strasbourg dans la soirée du mercredi 11 octobre n'a pas permis aux joueurs locaux de recevoir les Sochaux, leurs suivants immédiats au classement. Monaco, vainqueur d'Angers (3-0) et Saint-Etienne, qui a réussi un match nul à Nîmes (2-2), ont donc profité de la quatorzième journée pour refaire une partie de leur retard sur Strasbourg. La meilleure opération a toutefois été réussie par le Paris Football Club, qui a été imposé à Reims (2-0) et abandonné ainsi la dernière place.

RÉSULTATS Strasbourg-Sochaux... reporté Monaco b. Angers... 3-0 Nîmes et Saint-Etienne... 2-2 Lyon b. Valenciennes... 3-0 Metz b. Bordeaux... 1-0 Nantes b. Nice... 1-0 Paris-S.O. b. Nancy... 2-1 Laval b. Marseille... 1-1 Paris-F.C. b. Reims... 2-0 Classement. - 1. Strasbourg (13 pts), 2. Monaco, 18 ; 3. Sochaux (13 pts), 4. Saint-Etienne, Lyon et Metz, 11 ; 5. Nîmes, 10 ; 6. Bordeaux, Nantes et Lille, 10 ; 7. Paris-S.O., 10 ; 8. Bastia et Laval, 10 ; 9. Valenciennes, 10 ; 10. Nancy, Marseille et Angers, 11 ; 11. Paris-F.C., 9 ; 12. Reims et Nice, 8.

Cinq matches du championnat d'Europe des nations ont été disputés le 11 octobre. Pays-Bas bat Suisse... 3-1 Grèce bat Finlande... 8-1 Hongrie bat U.R.S.S... 2-0 Danemark et Bulgarie... 2-2 Portugal et Belgique... 1-1 Par ailleurs, la République fédérale d'Allemagne a été imposée à Prague devant la Tchécoslovaquie (4-3).

IL N'Y AURA PLUS DE GRAND PROGRAMME POUR LA NASA

Washington (A.F.P. Reuter). - Le président Carter a dit connaître, mercredi 11 octobre, les axes de développement du programme spatial américain pour les vingt prochaines années. Ils reposent sur trois principes : 1) La politique spatiale des Etats-Unis doit assurer un équilibre entre les applications, la science et le développement de technologies nouvelles. 2) L'espace devenant de plus en plus un lieu de travail, un prolongement de l'environnement naturel, les activités spatiales futures seront poursuivies dans l'espace lorsque les objectifs nationaux pourront être plus efficacement atteints par leur intermédiaire. 3) Il n'est ni faisable ni nécessaire pour le moment d'engager les Etats-Unis dans un défi d'impétuosité spatiale comparable à Apollo.

L'absence de très grand programme mobilisant l'essentiel des efforts, comme Apollo dans les années 60 et la navette spatiale dans l'actuelle décennie, doit permettre « d'accorder une attention plus grande à de nouvelles applications et de nouvelles explorations spatiales », M. Carter précisant que « les Etats-Unis conserveront une position prééminente en matière de science et d'exploration planétaire ». Le président entretient aussi une plus large utilisation des satellites d'observation de détection des ressources terrestres, de météorologie et de télécommunications.

LE MONDE met chaque jour à disposition de ses lecteurs des tribunes d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

LA GÉNÉRATION DU NOUVEAU observateur dans le prochain numéro

صحة الامم

es chercheurs privé

Le Monde DES LIVRES

José-André Lacour ou Feydeau chez Kafka

Une fracassante satire de la vie conjugale.

JOSÉ-ANDRÉ LACOUR est un écrivain à l'éclipsée. Il y a vingt-cinq ans, il publiait une vaste fresque sur les folles de la guerre, *Châtiment des victimes*. Un autre roman sur l'innuitité des aventures lointaines, *Un autre roman*, avait inspiré à Bunuel un film célèbre, *Ventise en octobre*...

Délaissant le roman, José-André Lacour connut alors un immense succès avec une pièce sur l'habime entre deux générations : *L'Année du bac*. Scénariste et adaptateur de plusieurs pièces anglaises ou américaines, il revint au roman l'année dernière avec *Le Zolaisme*, portrait d'un vétéral ivrogne, qui passa presque inaperçu. Il fait aujourd'hui une superbe, irrésistible et fracassante rentrée avec *Opéra conjugal*.

Pierre Arsène est un auteur à succès qui, la cinquantaine bien mûre, vit de ses habilités littéraires plus que de son génie ; à l'instar de Feydeau, il tourne avec brio une adaptation scénariste, un texte pour la télévision, etc. Quand le doute et l'angoisse le saisissent, il boit un peu, et se fait beaucoup dorloter par *Ténis*, épouse compréhensive qui lui passe ses infidélités et lui entoure l'âme de bouillottes et de confitures. Il suscite encore des passions, notamment celle d'une employée des cures marines à Trouville, Dorothee Biste, qui lui envoie des lettres enflammées et ridicules. A quel bon, cependant, se lancer dans une aventure sans risque ?

Tania, elle, a les mêmes lâchetés que son mari et, tout à coup, vit de semi-mensonges et de silences ne lui suffit plus, même si elle y trouve de douteux conforts. Sans haine ni

scandale, elle prend la clef des champs : elle va se payer une petite cure de disponibilité, dont elle est la première à s'effrayer. Que bobonne s'en aille comme ça, en prenant le soin d'indiquer qu'il y a du poulet froid dans le frigo et que les tranquillisants doivent être renouvelés, voilà qui bouleverse l'écrivain embourgeoisé. Il a tout juste le temps de téléphoner à ses deux filles, Varvara et Valérie, qui vivent en province, avant de sombrer dans un chagrin théâtral qui cherche un auditoire. Ce n'est point facile : de nos jours, les jeunes ne prennent pas au sérieux les pseudo-drames de leurs parents, et ils ont d'autres chats à fouetter.

Tout de même, lettre après lettre et appel après appel, malgré mille quiproquos, on parvient à retrouver la piste de Tania. Elle a l'intention d'aller à Trouville, ce qui amène Pierre Arsène à avertir Dorothee Biste. Aubaine ! celle-ci va pouvoir se mesurer à sa rivale, et la voilà dans la peau à la fois de Jeanne d'Arc et de Charlotte Corday. Or, Tania lèse au vague à l'âme le soin de tracer son itinéraire. C'est elle-même qu'elle rencontre. Alors, Mlle Kandise, qui est anglaise, avare, gros, et probablement homosexuel. Il a néanmoins une vertu : il admire l'œuvre de Pierre Arsène. C'est donc presque par respect conjugal qu'elle se donne à lui : ils

pourront, en cas de ratage, parler avec émotion des livres du mari. Ce caprice assouvi, Tania soigne et rejouit ses filles. N'ayant pas réussi à épouser sa tribu, Pierre Arsène pleure sur son propre sort entre les bras d'une gogo-girl, ce qui lui redonne une jeunesse imprévue : la fugue de son épouse lui rend une virilité qu'il croyait compromise. Le temps est venu pour Tania de revenir au bercail. José-André Lacour sent aussi que quelques coups de théâtre doivent s'accumuler en fin de volume. Il en abuse avec un brio merveilleux.

ALAIN BOSQUET.
(Lire la suite page 18.)

Un voyage au bas de la nuit

Le nouveau roman d'Agustín Gómez-Arcos.

POUR la première fois, un roman de Gómez-Arcos est daté de Madrid. Mais ni ce lieu ni ce retour d'exil n'ont rien changé à la violence et à l'exigence absolues de l'impressionnisme. Plus encore que le froid, il doit abhorrer le tiède ; la sainte colère se nourrit mal du juste, ou injuste milieu. Aussi, c'est le passé qu'il continue de fouailler, de purifier par le feu.

Notre, ce livre-ci ne l'est pas moins que les précédents, mais il n'est que noir. Et d'un noir monotone, médiocre ; on touche ici les bas-fonds d'une nuit sale. Trois personnages : le cadavre, Mme la Veuve, Mlle la Fute. Le récit fera revivre le premier : le policier, pure objection que le meurtre sacré renverra enfin à la pourriture naturelle. Au lever du rideau, Mme la Veuve est à son miroir ; pour son rôle à la basilique, elle se compose allégrement son masque de veuve, non sans se regarder complaisamment

dans son ascension sociale. Mlle la Fute, elle, entre en scène aux funérailles ; costume de théâtre en velours violet, moitié deuil, moitié splendeur épiscopale.

A partir de là et de chacune d'elles, nous remontons le temps ; ce désastre et terrible passé d'effort pour s'élever à qui fut celui de chacune des deux mères. Chacune aussi selon sa voie — ici les couvents, là le bordel, — vingt années d'un combat que couronne la réussite de leurs filles : Carlota, épouse légitime, Catalina, dite Kitty, maîtresse officielle de M. la chef de la police. La situation, l'argent, la puissance.

Ce mari, cet amant, pourtant, n'est pas un homme ; pour son peintre, c'est même tout un bestiaire : « gros cochon », « chien carnaï », « singe court et poilu ». A quel bon insulter la bête si elle n'était tout de même autre chose : cette machine à tuer et à torturer, par fonction sans doute mais aussi par jouissance ? Bien entendu, comme toujours

chez Gómez-Arcos, ces personnages sont aussi des légendes ; ces femmes, c'est la sorcellerie ambition, prête à tout sous le couvert de l'honneur et de la dignité sans oublier la si otie religion, d'une bourgeoisie besogneuse, servile et rapace. Le tortionnaire : c'est l'ignoble pouvoir. Mais alors que dans les livres précédents l'illégitimité était brûlante et toujours incarnée, cette fois sa médiocrité alimante la rend froide, quels que soient la violence, la force et le feu du romancier. Certes, il y a des éclats ; par exemple cet extraordinaire « Jardin d'argent » qu'il invente pour Carlota. On ne ressent que plus cruellement l'absence, dans toute cette basse noirceur de la haute flamme rouge ; tout ce qui d'habitude abonde chez Gómez-Arcos : la fraternité, la passion, ce grand mouvement d'épopée populaire, comme dans la longue marche d'Ana-Non ou le tragique cathare de Maria Republica.

On le retrouve tout entier dans la solennité de pages finales. Entre tant de visions fugaces des choses, il y a un homme, qui meurt sous la torture ; sa femme, enceinte. Fatale, personnage secondaire et capital, qui a si longtemps certifié la « mort naturelle » des suppliciés, transporte la femme dans sa clinique, l'accouche de ses mains : un enfant « aux yeux ouverts ». Symbole ensoûlé, et promesse. Avec sa révolte, avec sa dignité de médecin retrouvée, c'est la justice humaine qu'il aperçoit. Une justice qu'il sauve avec la femme, qu'il élèvera dans l'enfant.

Un enfant « aux yeux ouverts »

Il aura fallu vingt ans de cette attente — le point où le roman commence et se referme — pour le châtiment. Le garçon refuse à Portal ses fusils : l'enfant fabriquer le sien, lui-même, pièce à pièce, dans la cave, la nuit, à la lueur d'une bougie. Comme un alchimiste ; deux balles — pas plus — qu'il fait essai de ses mains. Et c'est la très longue, très belle et soignée de chasse future : « dépisier la bête, émietter à ses habitudes, la guetter sans fin, l'amener à quitter un instant sa carapace blindée... Voilà les deux balles, au bas du ventre. Non pas seulement morte, la bête : châtée. Alors, il rentre, « réchille son bécou de draps anciens », se dévêt, lui de ses vêtements de meurtrier, s'allonge nu, s'endort, s'éveille — sa mère vient d'ouvrir la porte — de sa vraie naissance. Enfin !, il sent tous les deux, mangent d'appétit, et se comportent comme s'ils venaient d'entrer dans ce monde. Comme si, dès maintenant, ce monde était habitable.

Il aura fallu attendre cette fin pour que le livre eussent soit « habitable », respirable. L'annihilation de l'espérance dont Gómez-Arcos était toujours porteur, la voici resplendissante et moins lointaine. Il faut prendre garde à ce « dès maintenant » final, qui est nouveau.

YVES FLORENNE.

* SCÈNE DE CHASSE (FURTIVE), d'Agustín Gómez-Arcos, Stock, 284 pages, 48 F.

Beckett sur le gril

Sa première biographie sort en anglais. Anthony Burgess la présente.

Il s'agit-là essentiellement d'une biographie « par intérim » comme le livre de Gorman sur James Joyce. On me signalait aujourd'hui par téléphone, de Paris, que Beckett est bien vivant, bien portant et qu'il aime toujours bien boire. « *Mithridate*, quand il est mort, il gambillait encore. » Lorsque viendra le moment du travail définitif, le doute qu'il soit signé du docteur des lettres Bair. Il y a l'art et l'esprit d'un Richard Ellmann pour Joyce.

Le gros livre de Deirdre Bair (758 pages en anglais) est purement informatif, érudit et absorbant. Compte tenu de l'évidence bien connue de Beckett pour toute intrusion dans son intimité, l'exploit est remarquable. Joyce, il est bon de le rappeler, avait édicté des instructions précises à l'intention de Gorman : celui-ci était requis d'élever un monument d'hagiographie dévote, montant en épingle un martyr inhabituellement prolongé. Beckett, lui, avait déclaré : « ni oïde ni opposition ». Apparemment, ne pas s'opposer revient à aider beaucoup.

Le portrait est d'une précision atroce. Tout y est : kystes à l'aune, glaucome, lésion palatale... Beckett avait prévenu le docteur Bair qu'il ne doutait pas de sa satisfaction, mais qu'il ne lui tirait pas. D'après ce que l'on me dit (de Paris), je crois comprendre qu'il n'a néanmoins lu avec attention masochiste.

Les livres et les pièces de théâtre de Beckett postulent un divorce cartésien entre l'esprit et le corps. (Sa première œuvre publiée avant la guerre, le poème *Whoroscope*, est une sorte de

procès-verbal poétique de la vie de Descartes.) Ces héros, ces héroïnes campés sur un rocher ou une absence de jambes, manifestent une puissante identité en dépit des naufrages de la chair. C'est le genre d'œuvre que l'on pourrait attendre d'un invalide à vie. Or cette biographie montre que Beckett fut toujours un athlète, un conducteur de voiture aux réflexes excellents et un motocycliste capable de pulvériser sa machine, mais d'un sort intact un excellent nageur et un bon joueur de cricket — l'unique prix Nobel dont le nom figure dans l'annuaire mondial de ce sport.

Il a toujours eu un corps sans un pouce de graisse et musclé, capable d'encalasser comme celui d'un champion toutes les punitions de l'alcool et du tabac. Mais on remarque chez lui une tentance à l'auto-flagellation. Adepte de Joyce, il en vint à prétendre qu'il avait les pieds de celui-ci, qui se frottait de leur pétiosité et leur délicatesse. Et Beckett s'estropia quelque peu à force de chaussures trop petites. Mais les principales afflictions de ce corps comme sa léthargie à la Orléans semblent toujours liées aux rapports compliqués de Beckett avec sa mère.

Ses parents appartenaient tous deux à une branche d'ascendants triando-protestants : le nom de Beckett est d'origine huguenote, et l'expatriation de Samuel Beckett, de Dublin en France, pourrait être interprétée comme un moyen d'assourir une nostalgie du sang (alors que Joyce, lui, vint à Paris fauché d'autre endroit où aller.) Le père de Beckett était un extraverti et un homme adroit. Sa mère, grande, maigre, plutôt masculine, insomniaque (elle rôdait la nuit dans la maison et s'asseyait au petit déjeuner, les yeux rouges), bourreau de travail pour les domestiques, possessive envers son fils, sans dévotion pour son mari tant



Copyright by David Levine.

qu'il fut vivant, était un inouïe qui dominait Sam toute sa vie. Les maux de Beckett avaient beau être d'ordre psychosomatique, ils refusaient de céder à la psychanalyse. Bizarre aura été sa meilleure catharsis, bien que la purge se soit révélée déballante en général. Epuisé par la prose, il se mit au théâtre. *En attendant Godot*, qu'il a tendance à dénigrer, fut construit comme une sorte de jeu verbal. Godot, tant-il à dire, n'est ni dieu, ni chair, ni poison. En d'autres termes, Godot est un lecteur.

ANTHONY BURGESS.

(Lire la suite page 20.)

< Munich >, de R. Massip et J. Descola
< Chronique de septembre >, de Paul Nizan

Poker

J'ai vu Caladler retour de Munich. Il descendait le rue La Fayette en Hotchkiss décapotable. Son double menton coulait sur une cravate à pois. J'étais là par hasard. C'est la foule qui m'a porté comme une pleine eau. Je n'étais qu'un hôte, mais je témoigne que les gens jubilent. Les citoyens qui se reconnaissent dans leurs dirigeants, cela fait une certaine rumeur qui ne trompe pas, un battant de houle venue du large. J'ai retrouvé ce bruit quelques années plus tard, quand les Panéiens ont acclamé Pétain, et de Gaulle, peu après.

Est-ce à dire que « nous » étions des « cons », comme Sartre le fait murmurer à Deladier, dans le Sursis, devant les badauds accourus au Bourget ? Ou encore des « saledus », selon la mot cher au même Sartre ? Est-il plausible que le président du conseil ait ressenti surprise et mépris devant cet assentiment spontané de la rue ?

La quarantième anniversaire du traité et les publications qu'il inspire sont l'occasion de se poser ce type de questions. Sur le fond, en effet, tout a été dit, que ce soit par les acteurs — Benès, François-Poncet, par exemple, — par les témoins ou les historiens : Beauvilliers, Benoit-Méchin, Fabre-Luce, Labrelle, Noguères, Terdieu, tant d'autres. Ours il y a quarante ans, Munich, Rogar Messip et Jean Descola sont réduits à résumer la capitulation et son impo-sante bibliographie. Du moins le font-ils d'une façon méthodique et vivante qui devrait combler à la fois les vieux ayant vécu ou étudié l'événement et les jeunes qui ne s'en imprégneront jamais assez.

DMC, sorti de d'effraux lâches qui ont bradé la Tchecoslovaquie pour prix d'une paix sans lendemain, ou bien est-ce l'opinion française, ponctuellement reléguée ? Aujourd'hui, bien entendu, plus personne ne veut avoir « voulu ça ». « Je me serais dressé contre, par tempérament », assure Jacques Chirac. Saul parmi les quelques leaders interrogés en annexe par R. Massip et J. Descola, Edgar Faure admet que les réelles pesaient lourd et qu'un « repli stratégique », pour autant qu'un « stress » de défense eût suivi, se justifiait. Il y eut du courage. Car « munichois », désor-

par Bertrand Poirot-Delpech

mais, veut dire aveugle et pleure. La peur des politiciens français d'encourir l'épithète infâme explique en partie l'explication de Suez en 1956, de brève mémoire. L'opposition à l'abandon des Tchéques n'a pas manqué de voir. Voix hautes chez de Gaulle et Montherlant, réunis, une fois n'est pas coutume, dans le dédain du popul, qualifié par l'un de « badaud stupide », par l'autre de « France de la belote et de Tino Rossi ». Voix indignées chez Bernanos, Beauvilliers, Mounier, Mauriac...

Mais voix seules, et dans le désert. Le parti communiste est un des rares mouvements qui dénoncent, sans doute contre sa base, la « trahison de la démocratie ». Après les premiers rappels de réservistes, des parlementaires de tous bords demandent au gouvernement que le mobilisation générale fasse l'objet d'un vote, lequel eût été probablement négatif. La presse se montra quasi unanime dans le soulagement. A droite, on préfère. Hillier à Staline ; à gauche, l'horreur de la guerre est devenue une religion. Ou Bourget à la rue La Fayette, on a compté un demi-million de « lâches ». Cela commence à faire beaucoup.

Démocratiquement, c'est la France entière qui a renié sa parole en septembre 1938, et signé avec Hitler son propre arrêt de mort.

RESTE à savoir si cette France et ses représentants eux-mêmes savaient ce qu'ils faisaient ou avaient les moyens de faire autrement. Il se pourrait que nous soyons en présence d'un de ces événements où, perdus des culminés dans une conférence au sommet, le volonte des hommes paraît décalée, alors qu'elle ne fait que sanctionner à l'aveuglette des enchaînements hors de sa portée.

Quels enchaînements ? R. Massip et J. Descola font justice du reproche tenace envers le Front populaire. Celui-ci n'a jamais mesuré ses crédits à l'armée, le plus coûteux du monde par rapport au budget national, et la plus forte d'Europe, sauf dans le ciel. Si avions et blindés manquent, c'est plutôt le feu des chefs militaires, qui, à part de Gaulle, trouvent ces armes « illusoires » (Pétain, 1934).

L'engrenage ramonte à Versailles et à Locarno, qui ont légalisé l'Allemagne libre à l'est ; à l'occupation de la Rhénanie et à l'annexion de l'Autriche, que le rapport des forces permettait d'empêcher. Même à la fin de l'été 1938, malgré la suprématie sérienne du Reich et l'avantage que l'histoire accorde généralement aux insolents, les démocraties occidentales peuvent encore faire reculer Hitler. Leurs premières mesures de mobilisation, jointes aux appels de Roosevelt et de Pie XI, ont dissuadé la Führer de lancer ses chars sur les régions revendiquées. Alors ? Pourquoi sacrifier l'honneur et des chances qui, pour Dantzig, aurait disparu ? Pourquoi cette brusque psychose d'abandon ?

DECIDEMENT, l'Angleterre doit en prendre sa lourde part. Churchill est encore plus isolé que nos anti-munichois quand il lie le sort de l'Occident libéral à celui de Benès. Londres a déconseillé l'écrasement militaire de l'Allemagne souhaité par Foch en 1918, ainsi que l'opposition armée à la réoccupation de la Rhénanie. On y craint une France trop forte ; on y rêve d'accroissements avec Berlin. Après ses contacts avec Hitler, qui préfigurait Munich, Chamberlain semble leur passer l'apaisement du dictateur avant le soldat, molle, avec Prague et Paris.

(Lire la suite page 19.)

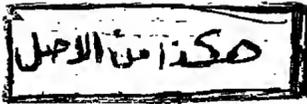
SEUIL

Jean-Marc Roberts

Les enfants de fortune

"Une chanson de l'enfance, une nostalgie de la générosité et de la chaleur."
Robert Kanters / Le Figaro
"Une émotion retenue, une inquiétude impalpable, merveilleuse."
Anne Pons / Le Point
"Inspiration diabolique, style féroce, ironique à la Queneau...
Son meilleur livre!"
J.-F. Josselin / Le MI Observateur

Roman 160 pages 35 F



TONY CARTANO

le singe hurleur

ROMAN

«Voilà enfin l'œuvre qui, par la richesse de son style et sa puissance poétique autant que par sa signification émouvante, doit consacrer l'auteur de cette fable de notre temps»



Buchet/chastel 18, rue de Condé - 75006 Paris

UNE LIBRAIRIE A DOMICILE

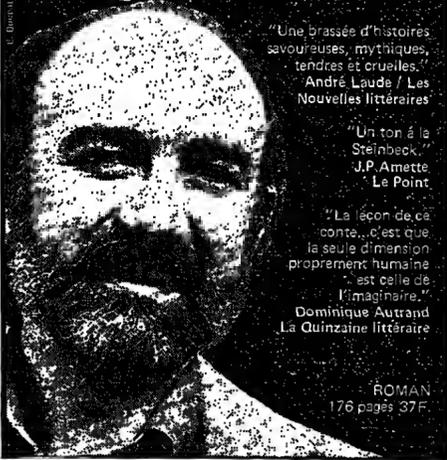
inter-livres

Commandez tous vos livres par ou par
• Vous recevrez tous les livres disponibles chez les éditeurs dans les plus brefs délais par poste ou courrier • Vous les paierez moins cher 10% sur prix conseillé (sauf livres de moins de 30F et livres techniques) • Vous les paierez plus tard sur facture mensuelle • Frais de port 6F jusqu'à 100F, 10F de 100 à 200F, franco pour envoi de plus de 200F • Provision de 50% pour toute première commande de + de 100F
38-40 av. des Gobelins - 75013 PARIS - Tél. 535.08.46

SEUIL

Henri Gougaud

Le grand partir



«Une brassée d'histoires savoureuses, mythiques, tendres et cruelles.»
André Lapidé / Les Nouvelles littéraires

«Un ton à la Steinbeck.»
J.P. Amette / Le Point

«La leçon de ce conte... c'est que la seule dimension proprement humaine... est celle de l'imaginaire.»
Dominique Autrand / La Quinzaine littéraire

ROMAN
176 pages 37F

Personne n'échappe à ce livre

Pierre Vianson-Ponté Léon Schwartzberg

240.000 exemplaires vendus.
40 semaines de présence dans la liste des succès de l'Express.

Albin Michel

la vie littéraire

La Suisse pays du tiers-monde...

Que dira d'un livre qui nous présente la Suisse comme un pays pauvre, à la merci des crises économiques et des cours du textile, et dont les habitants vivent pour le plupart dans une misère noire et dans la terreur du chômage, s'exprimant dès qu'ils le peuvent pour offrir leur force de travail aux pays illophes ? Il faut préciser que cette image de la Suisse, nullement dérangeante, date du dix-septième siècle, et qu'elle est l'œuvre d'Ulrich Bräker, chevrier dans la Toggenburg, puis ouvrier dans les manufactures de textile saint-galloises, et enfin mercenaire à la solde du roi de Prusse. Bräker parle au fil des jours de son travail, de ses amours, de ses batailles, dans un manuscrit que le pasteur de l'église recueillit et confia à un éditeur zurichois. L'œuvre est maintenant traduite en français et publiée sous le titre *Ulrich Bräker, le pauvre homme de Toggenburg*, par les éditions de l'Air à Lausanne, dans une nouvelle collection intitulée «La Mouette». Dans cette même collection, le roman de Robert-Frédéric Rudin, *le Basculeur*, nous donne une autre image de la Suisse, moderne celle-ci, mais tout aussi misérable, bien qu'il ne s'agisse plus de misère économique... — M. T.

Comp de jeunesse chez Gallimard

Grande activité chez Gallimard au département «Jeunesse», où Folio Junior a été en fait son premier anniversaire (soixante-quinze titres) et où Pierre Marchand prépare plusieurs collections nouvelles pour tous les âges.

vient de paraître

- Roman**
JEAN-DIDIER WOLFROMM : *Diane Lenzler*. — L'amour douloureux d'un jeune infirme le conduit à la cruauté. (Grasset, 242 p., 42 F.)
MARIE LABORDE : *Violence sur cour*. — Une femme accoutumée à l'ivresse, les événements de la vie quotidienne. (Ed. Librairie Hachette, 212 p., 35 F.)
DOMINIQUE ROCHE et CHARLES NIGHTINGALE : *Sous l'empire du Sud*. — Les aventures fantastiques de six naufragés dans un pays du bout du monde. (Robert Laffont, 355 p., 49 F.)
PIERRE NAUDIN : *Les Lions de la jungle*. — A partir du désastre de l'Edouard, en 1340, qui donna à Edouard III d'Angleterre la maîtrise des mers, un vaste roman de vengeance, de mort et d'amour. (Ed. de Trévise, 637 p., 55 F.)
GERARD GUGGAN : *L'ennemi est en retard*. — L'histoire de la lutte au cœur stoïque au cours de laquelle s'est déroulée la relation de quinze faits divers. (Albin Michel, 222 p., 35 F.)
HUGO MARSAN : *L'arbre mémoire*. — De la difficulté de vivre d'un homme en proie à une passion tragique et particulière. (L'Archon, 182 p., 36 F.)
- Récits**
GABRIEL DELAUNAY : *Le Mai de l'automne*. — Un homme se penche sur son passé et se livre à une épre méditative sur l'avenir. (Albin Michel, 212 p., 35 F.)
MADELEINE CHAPSAL : *Une femme en exil*. — En trois étapes et vingt-cinq années de vie, une femme en exil dans son milieu parvient à sa propre libération. (Grasset, 264 p., 39 F.)
GILBERT CEBRON : *Huit Paroles pour l'éternité*. — Des contes, des poèmes de poésie et un essai sur la peur inspirés de «Samson sur la montagne». (Robert Laffont, 250 p., 44 F.) Dans *Profil perdu*, Monique Derry pose un «sur» regard sur l'œuvre de Gilbert Cebron. (Robert Laffont, 220 p., 39 F.)
- Journal**
MICHEL CIBY : *L'Approche du soir*. — Ce cinquième volume du *Journal* de l'auteur Michel Ciby couvre les années 1975 à 1978 (Plois, 455 p., 55 F.)
- Souvenirs**
SONIA DELAUNAY : *Nous irons jusqu'au soleil*. — Fixée à Paris depuis 1906, Sonia Delaunay raconte son aventure artistique et ses prodigieuses rencontres. (Robert Laffont, 226 p., 45 F.)
ISABELLE COMTESSE DE PARIS : *Tout n'est bonheur*. — Les souvenirs sans apprêt d'une descendante de Saint-Louis et de Henri IV. (Robert Laffont, 441 p., 65 F.)
- Critique littéraire**
JEAN PARIS : *Little/Victoria*. — A travers ces «essais de critique générale», l'auteur propose une «nouvelle méthode de lecture». (Seghers/Laffont, 174 p., 49 F.)

— Pour début novembre, il annonce les douze premiers pour éveiller le goût de la lecture chez les sept-dix ans, avec de jolis albums cartonnés et pelliculés, tout en couleurs (15 x 20 cm) et des textes d'auteurs qui ne pensaient pas forcément écrire «pour les enfants» : Andersen, Daniel Boulenger, Robert Desnos, Jean Giono, Edward Lear, James Joyce, J.-M.-G. Le Clézio, etc. Prix : 12, 14 et 16 F.

— Des éditions intégrales de chefs-d'œuvre classiques, «1 000 soleils or», présentés par des personnalités diverses qui aiment les textes dont elles font la préface : les *Trois Mousquetaires*, par Claude Klotz, *Ivanohé*, par Pierre Miquel, *le Capitaine Fracasse*, par Silvia Montfort, *Noire-Dame de Paris*, par Robert Hossain.

— A partir de janvier, un «Folio Junior bilingue» avec des textes «traduits de» ou «traduits en»... anglais, allemand, italien, portugais, espagnol, arabe, pour les dix-quatorze ans. — N. Z.

Jeunes, jolies mais seules

Elle écrit. L'autre pas. Elles sont toutes deux nouvelles venues dans l'édition enfantine, mais de l'édition, en touche-à-tout perfectionniste, elles veulent tout connaître. Marie Garagnoux et Hélène Tercas, «Jeunes, jolies mais seules», viennent de créer les Editions de la Mareille. Elles conjuguent, par l'instant, le verbe éditer sur le mode artisanal. Elles veillent à tout. Au grain et au moulin. Les textes sont d'Hélios ; mais le reste, tout le reste, incombe à elles deux : le choix des illustrations, de la typographie, de la maquette, l'impression, la distribution, les comptes et... plus encore. Tout cela dominé par un souci majeur de qualité. Pour atteindre leur objectif, Hélène et Marie ne publieront

chaque année que cinq albums illustrés... et s'y tiendront. Trois au mois de septembre, deux au mois de mars. Les trois premiers nés se portent à ravir, mais l'un d'eux, «à l'usage des grands et des petits enfants», est particulièrement attachant, car il joue sur l'intelligence, la légèreté et le charme à chaque page. Sans rima ni raison. Textes d'Hélène Tercas. Illustrés par Pier Brunet. (Editions de la Mareille, 71, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.) — F. T.

Les « Pensées d'un emballeur »

«J'aimerais mieux partir d'un éclat de rire que pour l'exil», écrit Jean-Louis Auguste Comerson, humoriste français (1802-1878), que Théodore de Banville tenait en grande estime. Garnier réédite les *Pensées d'un emballeur*, qui, selon leur auteur, «ont été écrites aux Maximés de La Rochefoucauld». Ceux qui sont transportés par le calembour se réjouiront de lire Comerson, que sa destinée poétique n'intéressait guère, puisqu'il écrivait : «J'aime mieux aller hériter à la poste que d'aller à la postérité.»

Les amateurs d'aphorismes trouveront aussi leur nourriture dans ces *Pensées d'un emballeur*, teintées parfois d'un pessimisme de la meilleure veine :

«On s'attache à quelqu'un par le mal qu'on lui fait.»

«La philosophie a cela d'utile qu'elle sert à nous consoler de son inutilité.»

«L'amitié entre homme et femme, c'est l'amour avec un faux nez.»

† Classiques du rire et du sourire. Editions Garnier.

- Histoire littéraire**
JACQUES BRENNER : *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours*. — Un tableau des divers courants littéraires qui se sont affirmés depuis quarante ans. (Fayard, 585 p., 79 F.)
- Poésie**
SALAH STEITIE : *Mandragore*. — Une étude de l'œuvre poétique de Mandragore suivie de poèmes choisis. (Seghers, 190 p., 19,50 F.)
- Documents**
JEAN-FRANÇOIS CHAUVEL : *Kol-vent*. — Les secrets du raid. (Olivier Orban, 280 p., 45 F.)
- JACQUES BAEYENS : *Evénements d'histoire d'Europe*. — Diplomate, l'auteur de *Un bout de quel pays* de sa «bonne maison» et des événements auxquels il fut mêlé. (Fayard, 228 p., 46 F.)**
- IAN WILSON : *le Sureau de Tarrin*. — Une enquête sur le voile qui recouvre une image attribuée à Jésus et deux lix sur le lincol. (Albin Michel, 350 p., 49 F.)**
- Anthologie**
CHARLES LE QUINTEC : *les Grandes Heures littéraires de Bretagne*. — Vos de Bretagne, les écrivains bretons francophones, de Lamennais à René-Guy Cadou, de Villiers de l'Isle-Adam à Céline. (Ed. Ouest-France, 443 p., 49 F.)

Arts

- ROGER BORDIER : *l'Art moderne et l'Objet*. — L'auteur des *Bites* propose une réflexion critique sur la limite entre l'art et l'objet, l'artiste et les apparences. (Albin Michel, 283 p., 49 F.)
- Politique**
BRANKO LAZITICH : *Feltes personnes*. — Une histoire de l'illusion communiste-socialiste par un spécialiste du mouvement communiste international. (Laffont, coll. *Libertes* 2 000, 262 p., 44 F.)
- ALAIN BOURNAZEL : *Le zombi d'après jamais le pouvoir*. — Pat un maître de conférences à l'Institut d'études politiques, membre du parti socialiste jusqu'en 1977. (Fayard, collection «Intervalle», 230 p., 48 F. Diffusion Montparnasse-Edilivre, 1, quai de Condé, 75006 Paris.)

Mémoires

TEDDY KOLIEK : *Pour Jérusalem*. — La vie du maître de Jérusalem qui est aussi une histoire de sa ville. (Fayard. Trad. de l'anglais par Denise Méronier, 343 p., 59 F.)

Histoire

- RENÉE MUSSOT-GOULARD : *les Croisades*. — Unité et diversité d'une culture. (Albin Michel, 250 p., 49 F.)
- ANDRÉ RESSON : *les Maquis de France-Cochin*. — A côté du Vietnam, l'un des premiers maquis organisés. (France-Empire, 292 p., 36 F.)
- LEO MOULIN : *la Vie quotidienne des religieux du Moyen Age*. — Du dixième au quinzième siècle, le deuxième âge du clergé régulier. (Hachette, 383 p., 42 F.)
- Biographie**
CHRISTIANE MOYNE : *Louis de Valois*. — La vie d'un des favoris de Louis XIV. Préface d'Alain Decaux. (Lib. académique Perrin, 246 p., 50 F.)

Colloque

Voltaireiens et rousseauistes en Pologne

Le colloque qui vient de se tenir en Pologne sous l'égide des universités de Varsovie et de Wrocław et de l'Académie des sciences (3-6 octobre) se distingue de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui le suivront en cette année du bicentenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau.

D'abord par les sujets débattus ; le thème général proposé, «Voltaire et Rousseau en France et en Pologne», a été surtout traité, dans la plupart des vingt-quatre communications, du point de vue de la réception des deux écrivains (images, interprétations, traductions, manuscrits scolaires). Ensuite par le lieu : l'organisation au château de Nieborow (à 80 kilomètres de Varsovie), c'est un peu comme si on hébergeait un colloque franco-polonais sur Chopin à Tréport ; les organisateurs ont donné ainsi un éclat particulier à une manifestation qui, par elle-même, était un événement : le colloque du bicentenaire à se tenir dans un pays catholique avec la coopération de Français.

Par leur participation massive (huit Français et deux Belges), exceptionnellement pour un colloque de ce genre, les francophones ont répondu à l'attente de leurs collègues polonais. L'attention — elle aussi exceptionnelle — marquée par l'ambassadeur de France envers cette réunion en soulignait le portée dans la perspective des échanges culturels entre les deux pays. (La Pologne vient en tête pour le nombre des accords — 10 1/2 — passés entre les universités françaises et étrangères.)

De ce point de vue, place une telle rencontre sous le double signe de Voltaire et de Rousseau tenant du paradoxe. Car s'il y a un pays où l'antagonisme des deux écrivains s'aggrave tout en prenant une dimension internationale, c'est bien la Pologne. A la question posée, précisément, par une communication : «Voltaire était-il antipolonais ?», la réponse ne peut faire de doute.

Voltaire n'est pas né du côté de Catherine II et des envahisseurs, tandis que Rousseau rédigeait ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne* pour défendre la cause des patriotes polonais : «Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloûtissent ; laissez au moins qu'ils ne puissent vous dégrader.» On devine qu'avec de tels propos, le citoyen de Genève soit devenu très vite, en Pologne, l'ami Jean-Jacques ; la sensibilité romantique ne pouvait qu'ajouter à l'affection déjà ressentie pour le bon maître du civisme républicain.

Et pourtant, deux siècles après, on ne cherche pas, il-bien, à exalter Rousseau aux dépens de Voltaire. Celui-ci n'a pas su moins de place que celui-là dans les communications et les discussions de Nieborow (!). Faut-il penser, comme on le dit, que chez les Polonais qui se sont nourris de l'héritage des Lumières, le cœur est rousseauiste et le style voltairien (entendez, classique) ?

Les Polonais semblent avoir été moins sensibles aux prises de position circonstancielles de Voltaire qu'à ce qui fait de lui, dans ses œuvres majeures, le témoin d'une certaine image de la France (tolérance, libre examen, élégance et précision dans le discours, etc.). Ainsi — et c'est sans doute la meilleure justification de la rencontre de Nieborow et peut-être aussi du nombre extraordinaire de ces colloques du bicentenaire — peut-on voir, notamment par l'abaisse des réceptions, des poignées de main les uns par rapport aux autres dans le miroir de l'écriture.

ROLAND DESNÉ

(1) Les actes du colloque feront l'objet d'un numéro spécial du *Cahiers de Varsovie*, revue publiée depuis 1974 par le Centre de civilisation française de l'Université de Varsovie.

en bref

- UN COLLOQUE CONSACRE A LA POETIQUE DE L'INCARNATION CHEZ PEGUY et organisé par l'Amitié Charles Peguy et le Centre Charles Peguy d'Orléans, aura lieu à Orléans, 11, rue du Tubour, le 14 octobre. Le dimanche 15 octobre, après une messe à l'église Saint-Aignan d'Orléans, un hommage officiel sera rendu à Peguy au monument du Faubourg-Bourgoigne.
- L'EXPOSITION SUR «L'UNESCO A TRAVERS SES PUBLICATIONS», qui se tient au siège de l'organisation (place de Fontenay, 75007 Paris), est prolongée jusqu'au 13 octobre.
- RECTIFICATION. — M. J. ançois Lazard, qui a reçu l'attribution du jury du prix Nietzsche, récemment décerné à Palermes (voir «le Monde» du 5 octobre), nous demandant de rectifier le titre que nous avons donné de son livre. Il s'agit de «Nietzsche contre Heidegger» (Payot) et non de l'inverse comme nous l'avions écrit.

صوتنا من الاعمال

romans

Pavane pour une société défunte

● Vienne 1679. La splendeur, la misère, la peste.

UN vieux palefrenier s'est pendu dans la remise d'un palais. Un jeune garçon le découvre, hurle, et c'est un remuement de silhouettes qui, à la lueur des torches, se portent au secours du « jeune maître », clamant la nouvelle, dépendent le corps et, dans la foulée, c'est la troupe bleue et or des laquais qui se rue dans les escaliers en rajustant leurs perruques pour se rendre au service d'une « nef éclatante » : la table du prince Balhassar de Liechtenburg qui reçoit à dîner. Le jeune garçon, Johannes, son fils, a rejoint sa place, éperdu et perdu parmi ces visages poudrés, l'éclat des parures, les arabesques diaprées d'un langage, le ballet des gobelets dressés — tout ce qui fait à la lumière de douze chandeliers, un scrupuleux trompe-l'œil sous le regard des laquais, en retrait dans la pénombre, et dont on devine les expressions graves « comme ces bulles prises dans la résine durcie d'une ambre ».

C'est par cette scène d'exposition très contrastée, caravagienne, que s'ouvre le beau livre de Christiane Singer, la Mort viennoise. Le double tempo de tout le roman y est fortement marqué dans un équilibre de couleurs : la mort et l'opulence, la misère et la superbe aristocratie, la décrépitude et la débauche. Nous sommes à Vienne, en 1679, côté cour et côté palais, côté rues et côté salles d'apparat.

Un moment d'humanité

C'est moins une intrigue qu'un moment d'humanité, saisi dans ses nuances, ses rites, ses vanités et ses cruautés, que l'auteur va nous livrer, en une suite de scènes concussantes et terribles, avec un sens remarquable du détail, mais, plus encore, avec une étonnante habileté au rythme qui fait de ce livre une baroque pavane, luxurieuse et funèbre.

Danse de vie, danse de mort où les castes se croisent, se frottent, échangent leurs reflets dans le jeu convulsi de qui domine et de qui sert. De l'aristocratie brochant et rudo, lousseuse et dispendieuse, cuirassée dans sa morgue et ses futilités réveries, nous aurons la geste : sa folie pour les bâtiments (« quand une époque a compris qu'il y a la mort, elle construit »), pour les fêtes, la chasse et le culissage, son insensé besoin d'exprimer son pouvoir à tout prix, au prix de l'humanité surtout, car le pouvoir c'est le art d'éblouir en déshéritant ». De la masse des pauvres, des gueux, des victimes, ombres et bistrés indispensables au relief et aux ors des gens nés, nous aurons la longue plainte meurtrière : les éructations obscènes, les sauteries, les piétements, les trognons décaillés, les chamaileries avilissées et le stampe goguenard. Sur le passage des princes se rendant en traîneau à un bal, sur les chantiers des palais en construction, aux façades des nobles demeures illuminées par les fêtes, ce peuple de la nuit déroule sa propre sarabande de Cour des miracles. Ce constant contrepoint naturel, ce jeu d'alternances, cette opposition voulue mais vraie entre les enravements sophistiqués et implacables des nobles et la pitoyable et besogneuse application de la valetaille à survivre, font l'unité première du roman.

Vienne 1679. « Une indigestion permanente — une grande poche stomacale qui ne vient à bout

de rien, toujours engorgée, toujours alourdie de choux, de lard et de raves — une grande poche gorgée de misères amorphes, de violence larvée, de mépris rampant, d'invasions qui menacent. » Ville entre rêve et cauchemar à qui, conclusion logique des fatalités tristes, il manquait encore une malédiction. La voici qui surgit, surprend — non pas l'invasion mais pire : la peste. La mort, aveugle, semble pourtant justicière. La ville dégorge ses morts et les princes vident leurs palais. Eleonore, femme du prince Balhassar, mère d'un enfant mort-né, femme à demi morte aux mains d'un relieur fier de ses armoiries et du cliquetis de ses éperons, rêvant d'un amour hors de sa caste, y succombe, ou plutôt s'y abandonne. Quant à Johannes, son fils, il va désormais chercher auprès des gueux et des mendicants illuminés l'équilibre de sa condition et une vérité qui condamne les principes de sa naissance et de sa fortune.

Après les grâces acides et giraldiennes de ses deux premiers livres publiés dans les années 1965, Christiane Singer est restée plus de dix ans silencieuse. En 1976, Chronique tendre des jours amers affirmait déjà un renouvellement de son inspiration. Avec la Mort viennoise, elle affirme avec une éblouissante maîtrise l'originalité et l'ampleur de son talent.

Née d'une mère autrichienne, épouse d'un Autrichien, elle a mûri son sujet sur les lieux mêmes de l'action. Des recherches savantes ont, à l'évidence, soigneusement étayé la puissance de son évocation, mais, hormis quelques pages où la drétre rhétorique se fait sentir, on ne retient que la superbe réussite d'un climat romanesque aussi impitoyable que fastueux, on se laisse prendre au plaisir de ses

beautés multiples, fortes, vraies. Cette « tranche de vie » du dix-septième siècle, qui a l'allure d'une fantastique allégorie, surgit avec un tel sens du relief, de la couleur, du mouvement qu'elle appelle, par comparaison et tout à l'honneur de la romanesque, le couvent de réussites cinématographiques similaires (La Prise du pouvoir de Louis XIV, par Rosellini, notamment). C'est

assez dire le pouvoir imagé et féroce de ce roman. S'il y avait quelque justice dans la république des lettres, on s'en couronnerait aisément au sein des jurys des grands prix littéraires de cet automne.

PIERRE KYRIA.
* LA MORT VIENNOISE, de Christiane Singer, Albin Michel, 234 p., 39 F.

Des petites filles qui n'ont pas peur du loup

ELLES sont à l'âge où les petites filles rêvent d'être grandes : « Etre vieille, c'est ne plus porter de capuchon quand il pleut », ne plus mettre un tablier sale le dimanche pour protéger le tablier propre, bref s'habiller comme on veut. « On patiente un an, deux ans, sept ans, huit ans et on explose. » Na plus se laisser déguiser en poupée trop sage, mais galoper jusqu'à la fête où tournent les manèges et manger les pommes qui dégoulinent de sucre rouge.

Dix petites filles reviennent dans dix-neuf nouvelles, croquées au vol, figées, le temps d'un instantané, dix-neuf esquisses qui cernent d'une impulsion familière ou totalement inattendue. Elles dissèquent leurs poupées, restent dans leur bain jusqu'à grelotter, effolent les pigeons, partent hurler dans les bois ou parfois fuir pour de bon. (« Je marcherai jusqu'à ce que les soirs me poussent. ») Il y a les joyeuses comme celle qui régala ses amies, les tristes comme celle qui ramasse les oiseaux morts, les fanatiques comme celle qui collectionne les vieux (cette nouvelle est un petit chef-d'œuvre).

Dix-neuf brèves nouvelles, chacune axée sur un détail si juste qu'il en est presque insolite, dix-neuf esquisses qui cernent d'un trait précis et aigu les petites vertiges, les crintes et les stonies de l'enfance. Ces petites filles qui se sentent fortes comme des funambules, redoutées et courageuses comme des guerriers indiens, tout les menace, la mort d'une mère, le corps qui change trop vite ou pas assez, ou même simplement un mot de travers dans l'histoire des Trois petits cochons. C'est vil, grave et drôle, sans métrerie, sans fausse note.

MONIQUE PETILLON.

* LES PETITES FILLES RESPIRENT LE MEME AIR QUE NOUS, de Paul Fournier, Gallimard, 156 p., 25 F.

LE POÈTE ET SA VOISINE

● Défense d'un sexagénéra saisi par le démon de l'après-midi.

POUR son deuxième roman, Jocelyne François n'a pas choisi le sujet le plus aisé. Encore que le trio sentimental, deux femmes et un homme, revienne fréquemment dans le paysage littéraire contemporain. Mais ici, le meneur de jeu n'est pas l'homme. C'est l'une des femmes, celle qui s'appelle « elle » dans le roman et qui, avec Sarah, prolonge ce couple amoureux dont on avait déjà pu suivre l'évolution dans les Bonheurs, paru en 1976. On y avait vu les deux femmes, s'étant aimées jeunes filles, revenir à leur passion initiale après une double déception due à des amours dites normales.

Dans les Amantes, elles vivent dans la maison de Provence où elles ont choisi d'habiter un amour d'autant plus intense et purifié — l'une écrivant, l'autre peignant et sculptant — qu'il s'est auparavant libéré et assaini de toutes les contraintes. Lorsque soudain, dans cette harmonie à la fois charnelle et cérébrale, apparaît un élément perturbateur. D'autant plus redoutable qu'il appartient lui aussi à cet univers de création et de sensations, de sensualité et d'imagination auquel elles ont voué leur vie.

Il est poète, grand poète, poète de réputation mondiale et de ce fait, habitué au superlatif de l'hommage. Aux hommages féminins aussi sans doute.

Dans l'intérêt que lui porte « elle », la jeune poétesse amie et voisine — voisine par le lieu, mais aussi par le cœur, — n'est-elle pas tentée, lui, le poète, de voir seulement une conquête de plus ? D'autant plus nécessaire qu'elle sera peut-être l'ultime. D'autant plus méritoire qu'elle s'effectue en territoire singulier, presque interdit, sinon ennemi.

Mais est-il si sûr que l'amitié que lui porte la jeune femme : ses presque quotidiennes visites, cette attirance, cette attraction, cette soif de présence, de préhension et de compréhension, ne soient que le fruit d'un sentiment purement intellectuel, où la chair n'aurait pas de prise ? On sent avec le poète que la frontière est indécise, fragile, qu'un rien, un souffle, une circonstance suffirait à la faire franchir.

Le malentendu s'installe entre les deux femmes d'abord, dont l'une ne voit pas, sans une an-

goisse muette, se tisser ces liens étrangers à son amour ; entre « elle » et l'homme, ensuite : le désir de conquête s'exaspère à mesure que l'espoir s'amenuise, celui-ci comment des impairs qui, en pure stratégie amoureuse, sont pires que des erreurs, et la femme se rétracte à mesure qu'il ravance.

Car l'autre amour, le vrai, celui qui unit, pour le meilleur et pour le pire, pour la nuit et pour la lumière, pour la vie et la quotidienneté, les deux femmes, celui-là est le plus fort. A son brasier naturel, le feu artificiel, le feu imaginaire entretenu par le poète stétiolo, se ternit, s'avilit même parfois en de courtes flammèches incendiaires et vengeresses, ne laissant de son passage qu'un petit tas de cendres grises.

Ce n'était que le songe de quelques saisons d'été.

Dans un exercice périlleux, celui de mettre en scène des personnages hors du commun — qui plus est, des écrivains — Jocelyne François a réussi ce tour de force d'être également exhaustive et concisée, explicite et allusive, précise et discrète.

Les pages qu'elle consacre au poète et qui parviennent à n'être ni trop louangeuses ni abusivement rancunières composent un portrait à la fois fort de défiance et riche de nuances.

A ce titre, le modèle — si modèle il y a — peut s'estimer comblé. Cet acte d'amour, que le poète a sollicité valablement, c'est le roman lui-même qui l'accomplit par son existence même. Ce que la vie a refusé, la littérature le lui donne, par la grâce d'une écriture qui, à part quelques rares maniérismes, sait demeurer familière au sein du lyrisme, marie l'observation aiguë et l'image patiente et décrit avec bonheur les riches heures d'une Provence journalière, engourdie de soleil et enfiévrée de passion.

PAUL MORELLE.

* LES AMANTES, de Jocelyne François, Mercure de France, 220 p., 48 F.

«Un enfant de Rimbaud et de Coca Cola» François Jourda
Yves Simon
L'Amour dans l'âme
roman
GRASSET

JEAN-THIERRY MAERTENS
RITOLOGIQUES
Le dessin sur la peau 39 F
Le corps sectionné 39 F
Le masque et le miroir 45 F
Dans la peau des autres 42 F
"Un monumental essai d'anthropologie, à suivre pour l'infini plaisir du texte" (Nouvelles Littéraires)
"Une recherche exaltante" (L'Humanité)
"Une conclusion qui soulèvera quelque émoi chez les partisans du phallosentrisme" (Le Monde)
AUBIER, 13, quai de Conti - 75006 Paris

JEAN-JACQUES GAUTIER
de l'Académie française
Ame qui vive
"Un bien joli livre, dans la ligne de la sagesse souriante de Montaigne et en réaction contre le pessimisme contemporain" JEAN MISTLER de l'Académie française "L'Aurore"
"Je serais fort étonné que cette "Ame qui vive" ne tienne pas une place originale et importante dans l'œuvre de Jean-Jacques Gautier" MICHEL DROIT "LE FIGARO"
PLON

Les œuvres de Isaac Bashevis SINGER
Prix Nobel de littérature
sont éditées chez STOCK
Le blasphémateur
Le confessionnal
La corne du bélier
La couronne de plumes
Le domaine
Ennemis
L'esclave
La famille Meskat
Le Magicien de Lublin
Le Manoir
Histoire de Paradis
et autres contes
Collection "Le Nouveau Cabinet Cosmopolite"

TRADUCTIONS
ABC 44 R.N.D. DES VICTOIRES
PARIS 27 TEL. 236.13.03
PLUS RAPIDE - MEILLEUR MARCHÉ

Gladys Swain
Le sujet de la folie
Naissance de la psychiatrie 36 F.
PRIVAT

dictionnaires littéraires NATHAN
Par Cl. Aziza, Cl. Olivier, R. Strick
2 dictionnaires originaux pour mieux comprendre les mécanismes littéraires
* Dictionnaire des types et caractères littéraires, 208 pages, 45 F
* Dictionnaire des symboles et des thèmes littéraires, 208 pages, 45 F
en vente chez votre libraire

en bref

romans

Une java pour l'Apocalypse

En place pour la danse macabre ! Roger Rabiniaux ouvre le bal.

Où le classer ? Préfet hors cadre, mais aussi hors série, crachant l'irrespect par les naseaux, romancier ver-

mettre en musique un réquisitoire de 186 pages, il ne manquait pas de riposter : « Anachronique ? Le livre est peut-être, pas la voix humaine. C'est pour elle que j'écris, pour qu'elle relaye la mièvrerie. Qu'elle donne au texte chaleur, humour, relief. Qu'elle l'arrache au papier. »

Partie gagnée. Le texte ne demande qu'à se laisser fredonner. Qu'il se gausse de notre bouillasse : « Futailles, gominfralles, marmailles qui braillent et caillies qui grillent... »

« Mais ma mère avait de l'ambition, dit-il. Elle lisait énormément, écrivait des poèmes. C'est elle qui m'a poussé à continuer mes études après qu'on m'eut renvoyé du collège. »

Pour éviter un sort de grappe-papier, le rebelle s'assagit, décrocha des diplômes, devint instituteur, passa des concours, et se reconvertisse dans l'administration. Sous-préfet à Toul, préfet de l'Ariège, il assouvit son goût de l'action sans renoncer pour autant à la littérature. Il y fit une entrée fracassante avec l'Honneur de Pédonzigue (1951), auquel Raymond Queneau prit un plaisir théâtral. On n'avait jamais vu ça, un tel bagout, un tel lyrisme, un tel cortège d'alexandrins canailles, charriant des vérités toutes crues. Une quinzaine de livres suivirent : romans, théâtre, essais, poésies, dignes enfants de Pédonzigue qui nous entretenaient dans le désir de revenir un jour aux sources.

Nous y voilà. Mais que s'est-il passé ? Quel cataclysme a frappé la petite cité imaginaire ? Quel séisme la menace encore ? Au lieu des fanfares attendues, le tocsin lui répond. L'un appelle aux armes, l'autre annonce déjà l'inévitable détail, ensemble, ils encadrent l'« an nihilum », porteur de la catastrophe nucléaire. Pourquoi Pédonzigue ! Pourquoi l'avoir condamnée à mort ?

« Parce que là, comme ailleurs, le pire se prépare, nous explique Rabiniaux. Je sais bien que la peur de la bombe n'est plus de mode, mais moi, je ne peux l'oublier. J'ai vu des souris terrifiées et leur progéniture, cela m'a rendu malade. Si nous échappons à l'arme absolue, nous aurons droit à l'explosion d'une centrale ou à la contamination par déchets radioactifs. La belle différence ! L'arme trop la vie pour ne résigner à sa disparition. Alors, en guise d'avertissement, ou d'adieu, car le monde me paraît à bout de souffle, je pousse un coup de gueule : Mon temps s'effondre —

[Romains, Grecs, La Bible et l'événement arc, Ombre d'ombre et sable de sable De ce qui fut imprévisible Tout à périr, mon pauvre meci ! Son angoisse, Rabiniaux la chante. Sa colère. Il en tire balades et javas. A ceux qu'étonnerait ce souci anachronique de

« pater familias » de l'ordre ancien, travail, patrie, famille, etc. ?

Il protestera : « Je ne suis que le porte-parole de mes héros. Une sorte de haut-parleur qui diffuse, qui magnifie, les gémissements et doléances des rêveurs sans adopter pour autant leur point de vue. Par exemple, malgré la sympathie que j'éprouve pour les anars de droite, je me situe plutôt à gauche de la gauche, parmi ceux qui réclament une démocratisation radicale de l'administration, ou qui dénoncent la concentration du pouvoir aux mains des technocrates de la grande bourgeoisie parisienne. »

Il y a cinquante ans, les deux cents familles dominaient les affaires mais ne gouvernaient pas. A présent, on retrouve partout, à la tête des ministères ou des médias, des gens sortis du même moule, inévitablement complètes les uns des autres. Il me semble que nous tournons le dos à la démocratie. La solution ? Commencer par développer au maximum l'autonomie sur le plan local, celui de la commune ou du quartier. Notre système, nos modes de vie, ont décollé du sol, pour fonctionner à vide, dans l'abstrait. Il convient de les ré-ancrer, c'est notre unique chance de salut. Ici et là, on observe de modestes tentatives pour parer au danger. Les écologistes, par exemple, tentent de

nous rappeler au respect élémentaire de la nature. Mais il leur manque une dimension métaphysique. Seul un sursaut de fraternité nous permettrait d'élever le désastre, une fraternité élargie qui relèverait la race humaine à l'univers, un peu comme dans la religion hindouiste. Voilà pourquoi le carnaval de Pédonzigue s'achève sur cette prière :

Si vie et mort joignent leurs doigts pour t'étrangler, Trop morte vie et mort trop vive, alors l'imposent De rejoindre en germe de l'Essentiel des choses. »

GABRIELLE ROLIN. * LA FIN DE PÉDONZIGUE, de Roger Rabiniaux, éditions Simonin, 201 p., 28 F.

José-André Lacour

(Suite de la page 15.)

La trahison de Tania inspire Pierre Arsené, qui en tirera l'un de ses meilleurs livres : son traducteur sera évidemment Aldous Mac Kenzie, devenu l'ami intime du couple réconcilié et par la même occasion définitivement converti à l'hétérosexualité. La gogo-girl donnera naissance à un petit Pierre-Arsène, en souvenir de son amant quinquagénaire. La morale est sauve car l'enfant est noir. Notre plume n'a donc pas à se ronger au sujet d'une paternité douteuse.

Seules les deux filles, Varvara et Valérie, n'évoluent pas ; elles demeurent égoïstes, un peu idiotes, indifférentes et à l'abri du désespoir. L'auteur, comme s'il avait, pendant cent cinquante pages, oublié Dorothea Biste, la

pousse sur scène au dernier tableau. Un chœur antique, sorti tout droit de Massenet ou d'André Messager, chante ses éloges, ou se moque d'elle. Incomprise et délaissée, elle s'est donnée la mort, et ce suicide banal n'a su émouvoir personne.

Sommes-nous chez Labiche ou chez Feydeau ? Nous nous trouvons aussi chez Kafka, car à travers leur petitesse et leur égoïsme, tous les personnages se savent condamnés. Avec une virtuosité de tous les instants, José-André Lacour brosse une satire d'autant plus impitoyable qu'elle entend ne pas se prendre au sérieux : c'est l'enchantement du désespoir.

ALAIN BOSQUET. * OPERA CONITAL, de José-André Lacour, La Table Ronde, 238 pages, 43 F.

histoire littéraire

La fureur et le charme de Robert Desnos

Le mariage du lyrisme et de la polémique.



Desnos de Georges MALKINE (1925)

Il faut lire Robert Desnos, quand la journée s'annonce renfrognée. Alors, ses beaux éclats de fureur dérident les sentiments qu'inspire la météorologie. Cet automne, on le retrouve dans un volume de proses diverses, en parties inédites, réunies et présentées par Marie-Claire Dumas. « L'atmosphère dans laquelle nous vivons est une atmosphère ancienne », écrit-il durant les années 20, jugeant que vivre est un désagrément : un sujet de contrariété. « J'aspire dit-il aussi, à la fin tragique de ma patience. » Mais il ajoute : « Qu'on ne m'accuse pas d'amertume », car il se défend contre le découragement avec cette ar-

deur, cette âpreté, qui permettaient à Breton de le considérer comme « un fanatique de première grandeur. » Dans sa présentation, Marie-Claire Dumas insiste sur la véhémence des textes qu'elle a rassemblés. Le lyrisme et la polémique y sont indissociables. Mais il arrive à Desnos de verser dans les complaisances d'un espoir revenu de loin. Souvent, les surréalistes ont cédé à la séduction de leurs rêveries. Les naïvetés de leur optimisme finissent, un jour, par irriter. On préfère la modestie de Desnos, quand il note : « La vie nous réserve encore des surprises en dépit des déceptions dont elle se montre prodigue à notre égard. » Les textes de ce livre sont datés d'une période comprise entre 1922 et 1930, qui fut précisément la « période surréaliste » de l'auteur. Ils ont l'attrait de la variété. On y découvre un récit fantasmagorique.

François Bott. * NOUVELLES HÉBRIDES ET AUTRES TEXTES, de Robert Desnos. Préface et notes de Marie-Claire Dumas, Gallimard, 267 p., 25 F.



« La Vie n'est pas un roman, est, comme une pomme, faite de deux morceaux de fruit différents : une moitié est délicate, bonne et goûteuse, l'autre est verte et acide. Claire Gallois est un écrivain authentique, c'est indiscutable. »

Françoise Xenakis / Le Matin « Tour à tour percutante, rapeuse et charmeuse, la voix de Claire Gallois... »

Le Point. Claire Gallois La Vie n'est pas un roman.

roman GRASSET

SILEX N° 8/9 : ARAGON AURELIEN-TELEVISION Un dossier critique de 212 pages illustrées, dirigé par D. Bougnoux : le tournage l'Aurélien, l'analyse du roman, les contradictions politiques et esthétiques d'Aragos aujourd'hui. Envoi franco (35 F) contre toute commande à la revue SILEX, 87 bis - 8033 Grouville Cedex Diffusion exclusive aux libraires : ARAGON, 43, rue Hallé, 75014 Paris

« NÈGRE » PROFESSIONNEL Connaissant bien le monde de l'édition. Préparerait sa plume pour rédaction ou remaniement d'un manuscrit littéraire autobiographique ou technique. Ecr. « le Monde » Publ., n° 10182, 5, r. des Salettes, Paris-9e, qui tr.

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE ABONNEMENT 1978 4 NUMEROS 50 F Pour être informé sur : Expositions - Collections - Activités. Nom Adresse Prénom M'abonne à la revue de la BIBLIOTHEQUE NATIONALE Règlement : chèque bancaire ou virement postal CCP Paris 9064-02 Y à l'ordre de Régisseur Ventes Catalogues de la BIBLIOTHEQUE NATIONALE Adresse : 58, rue Richelieu, 75004 Paris Cedex 02. Abonnement de soutien : 80 F

Honda fait des voitures dignes de la France. L'Accord 4 portes, par exemple. Tradition A à 4 roues indépendantes... plus sûre et de témoins qui vous protègent de tout ce qui arrive. En fait, elle fait bien des jaloux parmi les "joueurs" parce qu'elle a tout sans oublier ce que celle-ci oublie. Berline de 1300 cc, 2000 F, ou en version 2000 F, ou en version 2000 F, ou en version 2000 F. Disponible immédiatement, elle est garantie 1 an, pièces et main-d'œuvre, kilométrage illimité (Prix au 1/9/78). HONDA ACCORD Honda France, 30 rue Pierre-Curie, 92170 Bagnolet, Tel. 3600100

DE BERLIOZ A HIGELIN. Mensuel de toutes les musiques, le Monde de la Musique à l'ambition d'être complet, sans cloisonnement ni sectarisme. Au sommaire du n° 4 : Janacek, Hendrickx, le métier de luthier, un portrait de Haydn, la musique traditionnelle japonaise à l'occasion du Festival d'automne, Pierre Henry, une interview imaginaire de Berlioz, un portrait-reportage de Higelin, le jazz français, Mama Bea, les disques que les enfants s'arrachent, toutes les souscriptions et bien sûr tous les concerts à Paris et en Province. Le Monde de la Musique vous est proposé chaque mois par le Monde et Télérama. Chez votre marchand de journaux, T.F. LE MONDE DE LA MUSIQUE. Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps. 3110111 Télérama

Iré Lacour

poisse sur...
beau. Un...
tour d'hor...
dré Messa...
ou se mo...
et de la...
mort, et...
émouvoir...

Robert

de l'opéra...
ALAIN BOGARD...
André Lacour...
234 pages, 12 F.

DUS ALA...
QUE NATIONALE...
1978

IZAN

DE QUE.

DE QUE.

histoire

Retrouver le Nord

De l'époque paléolithique à la crise du textile.

Le Nord est probablement la moins à la mode des régions françaises. Son économie reste empêtrée dans les habitudes trop puissantes du dix-neuvième siècle. Son passé industriel n'a pas le charme des souvenirs paysans, bretons ou occitans. Le Nord évoque ni le dynamisme économique, rêve des années 60, ni la nostalgie rurale, rêve des années 70. Sa réputation d'ensevelissement n'est pas non plus très impressionnante.

Pierre Pierrard, historien et citoyen du Nord, vient de nous donner une excellente synthèse couvrant le développement économique, social, culturel, politique de la Flandre et de la Picardie, de la Flandre et du Hainaut français. Son Histoire du Nord nous mène des néandertaliens du paléolithique aux mineurs du XIXe siècle, de Maximilien Robespierre à Guy Mollet (deux Arrageois célèbres), du décollage économique médiéval aux difficultés du XXIe siècle.

EMMANUEL TODD.

de l'autre d'une frontière mouvante et artificielle. Les premières luttes sociales modernes également, puisque c'est dans le Nord et la Pas-de-Calais que sont les mieux concentrés, dès le milieu du siècle dernier, les ouvriers d'industrie.

L'histoire du Nord, c'est donc aussi celle du pays tout entier. Le lecteur parisien, marseillais ou rennais ne sera pas surpris par sa chronologie et ses dates charnières.

La région a cependant sa spécificité culturelle, d'ouverture vers l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Europe en général puisque marchands italiens et soldats espagnols jouèrent dans l'histoire de la région un rôle considérable. Longtemps, jusqu'au seizième siècle au moins, les gens du Nord ont pu contempler de haut la France comme une vaste région sous-développée, et préférer, contrairement à ce que suggèrent les incantations centralistes des manuels d'histoire de l'enseignement primaire, l'Etat bourguignon de Charles le Téméraire à la monarchie de Louis XI.

Dès le Moyen Âge, l'agriculture du plat pays est l'une des plus subtiles d'Europe. Son industrie drapière et lainière la plus puissante. Les difficultés agricoles de la région, au terme de sept siècles de leadership économique, n'en sont que plus frappantes.

HISTOIRE DU NORD, de Pierre Pierrard, Hachette, 484 p., 85 F.

Poker

(Suite de la page 15.)

Maia Perle ne brilla pas non plus par la rigueur lucida. Notre Parlement bondé de professeurs et d'avocats, croit à la parole : celle qu'on prodigue, non celle qu'on tient. Notre langue, à soi seule, porte à leur comble les illusions de l'éloquence. Bref, la France palabre. Et quand elle ne palabre pas, elle parait. La pactomania e prie la suite de la grippe espagnole. Main sur le cœur, eabra de bois et chiffons de papier : face au délire nazi, cela ne fait pas la poids, et ne prépare pas au bluff.

CAR c'est de poker qu'il s'agit. R. Massip et J. Descola le rappellent bien. Hitler joue sur notre horreur d'une guerre qui, lui, l'exhortait plutôt. Pour nous faire hésiter, il dispose de l'atout majeur que l'injustice immanente de l'histoire réserve aux régimes les plus, et qui s'appelle le secret. Une partie de son état-major le condamne-t-il ? Mobilise-t-il ou fait-il semblant ? La ligne Stigfried n'est-elle qu'un leurre ? On ne le saura qu'a long terme après, quand la bluff aura opéré ; tandis que chez nous la démocratie empêtrée de parlementarisme outrancier étale au grand jour ses moindres et faiblesses.

A la table du Führer, Chamberlain et Daldorf font l'effet non de traîtres nous, mais de petits joueurs résistants au tripot du diable.

par Bertrand Poirot-Delpech

BIEN incapables, en tout cas, de la mystification dont Paul Nizan les soupçonne. Selon lui, Londres et Paris auraient alarmé machiavéliquement leurs opinions publiques afin de faire avaliser et avaler leur préférence pour l'axe par rapport à Moscou. Cette hypothèse bouffonne, démentie sans peine par Daldorf au congrès radical d'octobre, est bien la seule fantaisie, d'ailleurs « interrogative », que s'autorise Nizan dans l'indéfini posthuma qui paraît ces jours-ci sous la titre Chronique de septembre. Avant d'être tué dans le retable de Dunkerque, la responsabilité du service étranger du quotidien communiste Ce soir, dirigé par Aragon, a compulsé les documents et la presse de l'époque sur Munich.

En préface, Olivier Todd objecte, à celui dont il allait devenir le gendre, son marxisme et sa confiance excessive dans la rationalité des protagonistes. A la lecture des

archives que Nizan a rassemblées sèchement, en ancien ecclésiaste de la S.D.N., on diagnostiquerait plutôt des signes de la pactomania ambiante. Pour un disciple de Marx, romancier de surcroît, l'auteur s'attache bien peu à l'économie, aux peuples et aux personnages qui mènent la jeu.

On retiendra davantage les réflexions que suggère au journaliste la difficulté d'écrire l'histoire à chaud. Comment assurer la critique immédiate des sources ? Comment pondérer les versions officielles et les ouï-dire ? Quelconque fait métier d'informer gagnerait à méditer cette méthodologie inspirée, sur le tas, par l'événement le plus controversé de l'avant-guerre et que chacun, encore maintenant, tend à réécrire avec des « et ».

L n'y manqua qu'un aspect de cet événement, qui aurait dû le frapper tant il fut, selon moi, déterminant : à savoir l'apparition de la T.S.F. dans l'histoire des émotions et des opinions collectives. Tandis qu'Hitler tirait de cette technologie nouvelle une arme de propagande massive, les régimes libéraux héraltaient, avec elle, d'un handicap supplémentaire. A la « tare » de la démocratie parlementaire s'ajoutait celle de la démagogie directe, qui aboutira de nos jours au gouvernement par les sondages.

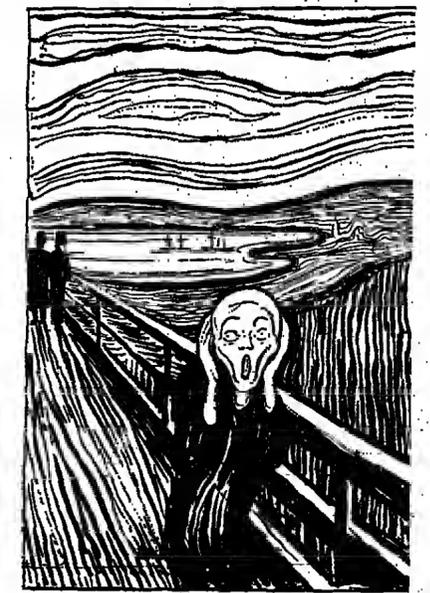
On ne saurait jamais si Daldorf a traité de « ours » les pacifistes venus applaudir son Hochziss. C'est le privilège des romanciers d'imposer une vérité sans autre source que leur divin caprice. Daldorf a salement avoué le 4 octobre à la Chambre que cette joie spontanée l'avait « inquiété ». Elle ne pouvait pas vraiment le surprendre. Comme il l'a dit à la même séance, Munich avait été signé « publiquement, au plain lumineux, à la face des peuples, sous leur contrôle ». Jouer ainsi au poker cartes sur table, quand l'adversaire cache son jeu et blaise, c'est courir à sa perte. A fortiori si l'opinion, dans sa profondeur, réclame la paix à tout prix.

Rien de pire que les régimes secrets, et rien de moins probant que la diplomatie de l'ombre. Mais il n'est pas certain que la libre information à domicile, qui est un bien en soi, ait menacé, rende les peuples plus clairvoyants et courageux. On s'en aperçoit devant le nouveau Munich qu'est le Liban. On la savait, da resta, depuis la cheur antique.

IL Y A QUARANTE ANS, MUNICH, de R. Massip et Jean Descola, Plon, 272 pages, 45 F. CHRONIQUE DE SEPTEMBRE, de Paul Nizan, préface d'Olivier Todd, Gallimard, 225 pages, 45 F.

sciences humaines

Ce soir, je me suicide...



EN un demi-siècle, Mary Savage, écrivain américain, a souvent flirté avec la mort. Elle le voulait doux comme le sommeil qui la huyait, enivrante comme l'écou. Discrète aussi. Elle aspirait à quitter ce monde sur la pointe des pieds. Sans drama. Si elle l'avait pu, elle aurait pris une pomme et effacé son histoire. L'histoire d'une femme qui ne s'était jamais appartenu. L'histoire d'une femme dépossédée de ses pensées, de ses sentiments, de ses rêves. La mort seule lui apparaissait aimable ; elle envahissait son être. Elle était cet enfant qui, du fond de quelque océan, l'appelait.

Mary Savage a raté tous ses suicides. Echec face à la vie ; échec, plus cruel encore, face à la mort. Après chaque tentative, obstinée, elle répétait : « La prochaine fois, j'y arriverai. » Impitoyablement, il fallait entendre : « Je suis pauvre et bonne à rien. Personne ne peut m'aimer ; personne ne m'aime ; je dois donc mourir. »

A côté du suicide délibéré, volontaire, noble (« le dernier acte par lequel un homme peut montrer qu'il a maîtrisé la vie », disait Montaigne), il y a le suicide qui résulte d'un sentiment d'impuissance, d'abandon, d'indignité ; parfois, plus dramatiquement encore, de la volonté d'expiation de ceux qui, comme Mary Savage, n'ont pas droit à l'existence et qui, malgré tout, tentent de transgresser cet interdit fondamental.

Avec les années, Mary Savage est parvenue à naître à elle-même. Elle e pu s'accorder compassion et pitié. La religion l'y a aidée, mais aussi l'attention d'un psychiatre, l'amour d'un mari, la présence d'un fils. « Pour la première fois de ma vie », écrit-elle à cinquante ans, je suis à moi-même mon propre sens. Avant, elle n'était qu'une carcasse vide qu'elle remplissait d'alcool, de sperme, d'anti-dépresseurs et de béribériques. De temps à autre, cette carcasse était secouée par des étour-chocs. Mais elle n'était pas vraiment vivante. « Pendant longtemps, j'ai pensé que je n'étais vraiment vivante, que si l'on m'ôtait mes arripes comme à un oignon, il ne resterait rien du tout, sauf peut-être une odeur sphérique et pas particulièrement agréable. » Cette confession, émouvante, maladroite dans sa formulation, Mary Savage l'a rédigée comme un legs à ceux qui pourraient être curieux de savoir ce qui se passe dans la tête de quelqu'un qui va se suicider.

ROLAND JACCARD. SUICIDES, de Mary Savage, trad. de l'américain par F. Côme et H. Bédaride, coll. « Femmes », éd. Denoël-Gonthier, 155 p., 34 F.

La plainte et le corps

Pierre Fédida, théoricien de l'intersubjectivité.

PHILOSOPHE et psychanalyste, Pierre Fédida publie L'absence (Ed. Gallimard), après Le Concept et la Violence (10-18) et Corps du vide et espace de séance (Delarge). L'absence n'est ni un livre traditionnel, ni un recueil d'articles. Ce serait plutôt une sélection sur le travail d'une vie. Que Fédida soit jeune n'empêche pas qu'il puisse mesurer son travail à l'échelle d'une vie en cours, et qu'il opère une sorte d'apogée fondamental vital, à la manière d'un arbre. Justement Fédida a de belles pages étranges sur le rapport de l'écriture avec le bois, avec la menuiserie, avec la table. Au mobilier psychanalytique qui était un peu pauvre, faut-il et divan, Fédida ajoute, la table comme élément conducteur actif. Une table massive, meuble de l'intersubjectivité.

C'est qu'un des projets principaux de Fédida est d'élever la psychanalyse à l'état de théorie et de pratique de l'intersubjectivité. Il ne s'agit pas de faire une psychologie de psychanalyse et du psychanalyste, et de leur relation, mais de construire une structure d'intersubjectivité qui serait comme la condition de droit de la psychanalyse. Et la grande nouveauté du livre de Fédida, c'est cette invention de toutes sortes de concepts-façon, qui marquent ce qui est « entre », ce qui n'est ni « l'un » ni « l'autre », mais au milieu, en intermédiaire, en message, en intermède ; non plus l'autre scène, mais l'entre-deux scènes, avec le temps et l'espace propres de l'intersubjectif. Et Fédida a su les influences de la phénoménologie et de l'analyse existentielle (non seulement Husserl, mais Binswanger, Henri Maldiney), c'est parce qu'il y a trouvé la première grande tentative d'une théorie de l'intersubjectivité comme champ transcendantal. Et nous croyons que tous les inter-concepts créés par Fédida dans ce livre sont de nature à renouveler la pensée psychanalytique.

En effet, si l'on accepte ce point de départ : l'intersubjectivité comme champ original, premier par rapport aux sujets qui le peuplent et à aux objets qui le meublent — la table devient ce qu'on donne à l'objet et au sujet un statut nouveau, puisque ce statut doit découler d'une intersubjectivité première, et non

l'inverse. C'est ce que Fédida fait, en construisant une notion très belle, celle d'objet (dont il emprunte le nom à Fongse). En second lieu, les rapports du sujet avec le corps, découlent eux-mêmes de l'intersubjectif, ou plutôt les troubles dits psychosomatiques, qui marquent précisément la variation de ces rapports, découlent des troubles causés de l'intersubjectivité. De tels troubles se présentent sous la forme de la plainte, et comme autant de plaintes. Fédida fait en ce sens le tableau des trois grandes plaintes actuelles qui reprennent aujourd'hui une importance moderne décisive : la plainte mélancolique, la plainte hypochondriaque, la plainte dépressive. Nos trois fléaux. Toute la psychanalyse bascule quand elle n'est plus sous le régime névrotique de la demande, mais sous celui de la plainte psychosomatique, y compris la plainte du psychanalyste. Et c'est bien à une nouvelle compréhension de tout ce domaine, de l'intersubjectif au psychosomatique, que Fédida nous convie, dans ce livre passionnant, exceptionnel.

GILLES DELEUZE. L'ABSENCE, de Pierre Fédida, éd. Gallimard, 236 p., 75 F.

Le nouveau Gomez-Arcos

Scène de chasse (furtive)

Le roman le plus violent de la rentrée. Anne Paris, Le Point. Un immense talent. Michel Collin, L'Est Républicain. Un livre implacable et merveilleux... Un livre inoubliable. Françoise Xénakis, Le Matin.



ALBERT TEVOEDJRE

LA PAUVRETÉ, RICHESSE DES PEUPLES 2e édition

Avant-propos de Jan Tinbergen (Prix Nobel) Préface de Dam Helder Comaró



« Ce livre vient à point pour renouveler la réflexion sur un sujet aussi important que le développement. » Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies. « Voici une étude tout à fait originale. Il faut trouver les moyens de sortir du régime capitaliste sans tomber ni chaos. Tout cela escape d'être totalement répété. Tevoedjre nous a aidés puissamment. » René Drouot, « Le Nouvel Observateur ». « Un très grand livre qui pose le problème du non-sens de notre modèle de développement et de l'absurdité à laquelle il nous entraîne. » Jacques Attali (Table ronde, UNESCO, 5 mai 1978). « Albert Tevoedjre prononce un autre développement... qui équivaudrait à la restitution, aux sociétés dépendantes, du pouvoir de se reconstruire en produisant et maîtrisant leurs conditions d'existence. » Vincent Comaró, « La Croix ». « La pauvreté, richesse des peuples » relève, d'indéniable façon, la recherche analytique et stimule la volonté de changement. » François Perroux. « Ici, c'est un non-Occidental averti, un porte-parole de l'intelligentsia africaine des années de l'indépendance qui s'exprime, signifiant par là même que l'indispensable changement peut partir de la base du tiers-monde, puisque le sommet — le pays riche — semble impuissant à rectifier le berce. » Jean-Pierre N'Diaye, « Jeune Afrique ». « La solidarité ne peut qu'être aidée d'un esprit coopératif, comme vous le dites à juste titre. Je crois, comme vous, que c'est la formule. » « Faire de la pauvreté une puissance, le principal moteur de développement des pays du tiers-monde, cela paraît une gageure. Cependant ce livre convainc par la clarté du raisonnement et la force de l'argumentation. » « Il faut aussi du courage pour tenter les vertus d'un modèle d'expansion qui refuse la supériorité à l'heure où le prestige des nations du tiers-monde est en jeu par les épreuves de l'écologie et de la technologie raffinée et qui s'organise. » Pierre Drouot, « Le Monde ». Un volume de 208 pages. 40 F.

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES 12, avenue Saint-Roch, 75002 Paris Cedex 13

lettres étrangères

La légende dorée du Nordeste brésilien

Trois romans : trois visions différentes d'une même mythologie, d'une même réalité.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par Jorge Amado. Amado le fameux, célèbre dans le monde entier, traduit dans treize-cinq langues, nobélisable et même au-delà, puisque, comme Graham Greene, sa notoriété est internationale, atteint tous les publics et se passe de consécration officielle.

Amado le magnifique, qui inlassablement nous entraîne et nous enchante. Il a fallu dix-sept ans pour qu'on traduise son Vieux Marin, pourtant l'un de ses meilleurs romans, on a envie de dire l'une de ses meilleures farces-facéties, tant le livre est pètri de malice, dans la meilleure veine de l'écrivain bahianais, celle de Quinquin la frotte, publié en la gne originale la même année.

Délicieuses exagérations...

Nous sommes à Périptéri — nom savoureux d'un faubourg de Bahia, mais tous les noms sont savoureux dans cette province, où les gens se prononcent couramment Périmaque, Euclide ou Epaminondas... tranquille station balnéaire peuplée de retraités et friande de menus scandales pour occuper ses longs mois hors saison, quand les estivants ont disparu et que le temps se traîne devant les eaux trop pacifiques de l'Océan. A Périptéri, il ne se passe presque rien : entre deux parties de jacquet, entre deux caucettes sur le quai de la gare, on rumine bien quelque petite histoire de donzelle enlevée à sa famille, et, de temps en temps, la mort fait sentir son haleine funèbre sur la communauté... Peu de chose.

Survient alors l'extraordinaire, en la personne hors du commun d'un capitaine au long cours drapé dans sa dignité et dont les regards immobiles fixés sur l'immensité marine sont chargés, personne n'en doute, de souvenirs, de marins morts et d'aventures lointes survenues sur les cinq océans. « On sent tout de suite l'homme d'action », dit Périptéri, et bientôt — le Nordeste est ainsi fait — on sent le héros. La légende dorée s'amorce : le Commandant, il faut bien le dire, est à la hauteur des espoirs mis en lui. Il ne tarit pas et, de récits fabuleux en récits fabuleux, il étanche chez tous la soif d'aventure, de risque, de vie tout simplement qu'ils portent en eux depuis toujours.

Un doute tout de même, trop c'est trop... Dans la petite société crédule et provinciale — l'histoire se passe à la fin des années 30, — une campagne sournoise et affrénée contre le Commandant se déchaîne, une mini-guerre sainte se déclenche, et peu s'en faut qu'elle ne réduise en miettes le charme du conteur aux délicieuses exagérations.

Il s'avère que celui-ci n'est qu'un riche héritier qui a brisé sa jeunesse folle dans les « châteaux » (pour ne pas dire les « maisons ») de la ville, que ses exotiques maîtresses n'ont jamais été que des prostituées, tout au plus françaises, que son diplôme est dû qu'à la complaisance d'un de ses compagnons de débauche, alors capitaine des ports de Bahia, et que ses vigoureuses aventures ne sont que fabulations et chimères. Bref, le Commandant n'a jamais navigué. Il n'a du marin que les attributs, titre, uniforme, instruments nautiques et port de tête.

Survient alors le doigt du destin : au plus fort de la polémique, on le requiert pour mener de Salvador à Belem un navire dont le commandant, vient de mourir à bord. Le voilà bien obligé de s'embarquer pour la première fois ! Le récit se corse : nul n'échappe à sa destinée. Le Commandant manque de se ridiculiser, frôle la catastrophe, mais par un retournement final sort triomphant de l'épreuve. De quoi entrer définitivement dans la légende.

L'histoire est belle. La plume d'Amado la rend délectable. Filtrée par la conscience bête et partissive du narrateur, un demi-légitime de banlieue, elle devient cocasse. Ajoutez à cela qu'elle véhicule la réflexion la plus puissante, la plus fouillée de Jorge Amado sur le réel et l'imaginaire, sur ce goût très bahianais, cette fatalité presque, du glissement perpétuel vers le fabuleux... Que voulez-vous ! L'écrivain est, comme le Commandant, « un généreux donateur de grandeur humaine » ; s'il raconte des histoires, c'est pour offrir à ses hommes ce dont ils ont le plus besoin : le rêve, et la vie par procuration.

Alice Raillard, l'excellente traductrice d'Amado, présente un jeune romancier bahianais lui aussi, grand ami du maître, et dont elle vient de traduire le remarquable Sergent Getulio. « Le dépassement auquel nous invite le livre ne tient pas tant au dépassement géographique dans le Nordeste du Brésil qu'à un dépassement dans un imaginaire. Un imaginaire fort de l'histoire et des mythes d'un peuple, mais s'ouvrant violemment à nous dans un tumultueux entrecroisement verbal. »

Il s'agit bien d'une révélation littéraire. La recherche de Ri-

berto porte essentiellement sur le langage. Influencé par la culture anglo-saxonne — il est bilingue — il est imprégné de Joyce et de Woolf. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la technique européenne du récit en forme de stream of consciousness, monologue ininterrompu, soit appliquée à une matière aussi nouvelle et aussi exubérante que la geste du Sertão.

Le sergent Getulio, brutal, bestial même, qui ne connaît pour autre valeur que la loi de la jungle, la torture, la terreur et le sens militaire du devoir, est chargé de conduire — nous sommes dans les années 50, dans la région du Sertão, comprise entre le Sergipe, comprise entre le Sergipe et la mer, au nord de Bahia — un prisonnier politique à Aracajón. La férocité, la barbarie de Getulio, son étroitesse d'esprit, son obstination, son « machisme », son goût de la mort, sont grandioses : Barbe-Bleue, à côté, ferait figure d'enfant de Marie. Imaginez un soldat Schveik, mais qui n'aurait rien de « brave », un soldat Schveik sanguinaire livré à ses pires instincts, le tout sous les tropiques.

Getulio parle, parle. Accompagné d'un chauffeur encore plus bête, que lui, il avance coûte que coûte, ne tenant compte de rien, pas même d'une inversion de la situation politique qui rend caduc son ordre de mission. Il soûloque, esquissant un peu plus au fil des jours son malheureux prisonnier. Les souffrances, le dévouement, constamment ravalié au rang de « chose » par son corbère, sont intolérables. Et pourtant, Getulio n'est pas antipathique.

Saint Georges et les cangaceiros

C'est qu'il est autant victime que bourreau, victime du destin qui l'a fait naître à cet endroit, à cette époque. C'est aussi que, très vite, nous percevons à travers son délire que celui-ci ne prendra rien que violemment, dans la mort, la mort familière et omniprésente. À quel depuis toujours Getulio est lié.

Le monologue de Getulio trouve son rythme et sa sève dans la poésie de la terre qui est sienne. Ses accents, parfois, empruntent au cri du bouvier leur force incantatoire. Ses visions, comme cet admirable combat de saint Georges et du capitaine Gerardo (et qui se solde par la fuite du saint !), sont celles des cangaceiros, ses substitutions aussi. Désespérément, Getulio tente de s'inscrire dans cette légende dorée des saints et des héros du Nordeste, désespérément, il essaie d'être quelqu'un : « Étant donné que je suis moi plus que toute autre chose, parce que je suis comme ça et que j'ai grandi comme ça, tout peut arri-

ver, ce déchet je le conduis à Aracajou à la traîne. J'ai dit que je le conduirai et je le conduis et je viens à bout de tout, je te le dis. Après, adieu ce qu'il adviendra, il n'y a pas besoin de fouiller ce Sergipe entre derrière moi, je suis libre et un homme, et on va voir, parce que le pire qui puisse m'arriver c'est de mourir et ça n'est pas le pire. Le pire, c'est de n'être personne.

Cette même « matière », comme on dit ici « la matière de Bretagne », un autre inconnu en Europe, Carvalho, mobilisé dans son Colonel et le loup-garou qui, à côté du Sergent Getulio, fait figure de chronique un peu fade. Là, le style est linéaire. Le narrateur, un produit de cette même terre et de cette même mythologie, un propriétaire foncier riche et habileur, est lui aussi complice et victime de son destin. Matamore dérisoire en proie à toutes sortes de terreurs superstitieuses, il passe son temps à terrifier autrui parce qu'il est terrifié lui-même.

Comme Getulio, comme le commandant d'Amado, il est contraint de vivre aux confins d'un réel un peu piteux et d'un imaginaire où se projettent l'hygiène, la misère morale et l'ignorance de ses semblables. Il finit par se faire dévorer, non par les loup-garous qu'il croit voir rôder sur ses terres, mais par les vautours citadins, avocats marrons et politiciens véreux — nous sommes à la fin du siècle dernier — qui se liguèrent pour le ruiner.

Quelques belles pages sur des combats de coqs, des scènes de chasse auxquelles préside un guérisseur de morsures de serpents, et l'omniprésence des forces naturelles et surnaturelles, ne sont pas sans rappeler Cinq ans de solitude, qui puise, aussi, aux sources ancestrales d'une mythologie tropicale et collective, mais, hélas ! le récit ne s'enlève pas, ne décolle jamais.

Peut-être la faute en est-elle à la traduction, aux ruptures de ton inconfortables auxquelles nous sommes soumis et qui retiennent au récit sa cohésion originelle ? Alors qu'Allice Raillard nous donne de splendides récréations, nous n'avons droit, ici, qu'à un filtre opaque et malaisé. C'est dommage !

FRANÇOISE WAGENER.

* LE VIEUX MARIN, de Jorge Amado. Traduit par Alice Raillard. Stock coll. « Le cabinet cosmopolite », 350 p., 55 F.

* SERGENT GETULIO, de João Ubaldo Ribeiro. Traduit par Alice Raillard. Gallimard, coll. « Oo monde entier », 164 p., 35 F.

* LE COLONEL ET LE LOUP-GAROU, de José Carlos Gonzales. Traduit par José Carlos Gonzales. Gallimard, coll. « Oo monde entier », 380 p., 61 F.

Beckett sur le gril

(Suite de la page 15.)

Se rendant à Londres par avion, Beckett entendit le pilote annoncer dans le micro : « Le capitaine Godot vous souhaite la bienvenue. » Il eut envie de descendre sur-le-champ.

Il a eu la vie dure, et cela a engendré en lui un profond stoïcisme. Rien de commun avec l'existence difficile d'un O'Casey sorti du ruisseau ou d'un Joyce petit-bourgeois. Beckett a fréquenté Portora, l'école d'Oscar Wilde, et non les cours bouasses et les classes puantes des Petits Frères des Ecoles chrétiennes irlandaises. C'est un produit de Trinity College, l'Oxford et le Cambridge de l'Irlande, et il y fut professeur. Le plaisir que prenait Joyce à sa compagnie n'était sans doute pas sans relation avec le prestige de ses antécédents.

Brendan Behan n'a jamais pu comprendre que Beckett n'était pas son type d'Irlandais. L'Irlande c'est l'Irlande, et si vous

êtes Irlandais, entrez donc au salon. Mais Behan, noyé dans les graisses de l'alcool et traînant un fort fumet de dialecte celtique, n'était pas une fréquentation pour notre aristocrate sec, nerveux, érudit, réservé, intellectuel et joueur de tennis. Brendan a toujours tenu Beckett pour un tendre : d'abord le sermon sur les méfaits de la boisson, puis la main au portefeuille. Les jours difficiles de la Résistance en France, les refus réitérés des grands éditeurs, l'obstination des attaques contre son œuvre (en dépit du Nobel ou à cause de lui), tout cela a confirmé en Beckett une propension latente au silence et à l'indifférence, mais renforcé aussi une libéralité naturelle. Il est l'un des hommes les plus généreux de ce temps.

A cinquante-cinq ans, alors qu'elle en avait soixante et un, il épousa, pour des motifs testamentaires (voir Joyce et sa femme Nora), Suzanne Georgeette Anna Deschevaux-Dumesnil, sa vieille compagne du temps de l'Occupation. Le côté de leur appartement qu'elle se réserve abonde, dans le style de la bourgeoisie française, en preuves d'aisance : son côté à lui est monacal. Ils communiquent entre eux surtout par téléphone. On ne peut que se demander si l'on aura jamais droit à la révélation de lettres d'amour, telles que celles de Joyce à Nora. Les lettres d'amour de Beckett sont ses pièces de théâtre et ses romans. La citation à l'ordre du Nobel, dans les termes de l'Académie suédoise, était juste : il a « transmis en sublimation le dévouement de l'homme moderne ».

Il est un peu effrayant de découvrir que le faible qu'est fut Lucia Joyce dans leur jeunesse a survécu à tant d'années, bien après la mort de James Joyce et la fin des annales d'Ellmann. Four elle, le temps s'arrête, et Beckett demeura le jeune homme au profil d'aigle, qui partageait les silences du maître et qui, pour avoir repoussé les avances de la jeune démente, reçut du père l'ordre glacial de ne plus jamais paraître devant lui.

La dévotion de Beckett pour Joyce n'a pas failli : le perfectionnisme de son art, tant à sa table de travail qu'au théâtre, en est la meilleure expression. Il est aussi exigeant pour ses acteurs que pour lui-même. Le récit de la terrible épreuve que fut l'accouchement créateur de Billie Whitelaw, le pendant anglais de Madeleine Renaud pour Pas mot, constitue l'un des chapitres les plus remarquables du livre du docteur Bair.

ANTHONY BURGESS.

* SAMUEL BECKETT : BIOGRAPHY, par Dredra Bair, Jonathan Cape, 640 pages, £ 5,50. En vente chez Smith et Son, 245, rue de Rivoli, 106,50 F.

MUSIQUE FUNÈBRE

CES mains douteuses, ces journées mouvantes et bientôt dissoutes qui l'orent une vie, Samuel Beckett nous en fait ressentir, jusqu'au malaise, la maigreur et l'inconsistance, de sa manière modeste mais singulièrement efficace, dans un livre où sont rassemblés tous ses poèmes en français. Les premiers datent de la fin des années 30, et les derniers, qui restaient inédits, ont pris forme de 1976 à 1978. Ils tiennent dans un mince volume, confirment le laconisme d'un auteur qui a éprouvé le vanité de la littérature lorsqu'elle veut rompre la solitude et le silence intérieurs. Ecrire n'évite pas qu'on s'entende se taire.

Quelques mots benais suffisent à Beckett pour suggérer l'essentiel :

Rentrer à la nuit au logis allumer étouffé voir la nuit voir collé à la vitre le visage.

Dans ses poèmes récents, qu'il intitule par dérision *Militionnades*, son langage atteint à une austérité, à un dénuement un peu effrayants :

Noire pour qui es aux enfers à tort tranchant et à travers qu'est-ce que tu attends.

Rien n'adoucit la musique funèbre de Samuel Beckett.

F. B.

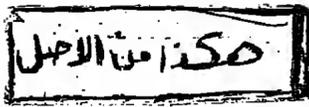
* POÈMES, de Samuel Beckett. Editions de minuit, 65 p., 10 F.

loterie nationale NOUVEAU SIMPLE SAISISSEZ VOTRE CHANGE TIRAGE LE 18 OCTOBRE DEMANDER LA NOTICE DANS LES POINTS DE VENTE

TAHAR BEN JELLOUN Moha le fou, Moha le sage "Tahar Ben Jelloun ancre son récit dans la tradition et lui donne une dimension lyrique." Claude Bonnefoy Les Nouvelles littéraires

Le premier établissement de préparation aux études de Médecine et Pharmacie 5 centres

MEDECINE Pharmacie Octobre-Janvier Préparation PCEM 0 Soutien au PCEM 1



LA PENSÉE UNIVERSELLE

romans

- Huguette JERVAISE
« FLORENCE ET SES AMOURS »
Une histoire toute de tendresse et d'amour
322 pages, 34,30 F T.T.C.
- Pierre GOERGEN
« ALLER SIMPLE POUR DJEMA-YAHIA »
Guerre d'Algérie : le fait et surtout cheminement de la peur
256 pages, 37,50 F T.T.C.
- Mag GENTY
« LE MIRACULÉ »
La plus belle des romances des Croisades
322 pages, 42,50 F T.T.C.
- BOLCAN
« GIBRALTAR, PLEASE »
La bon choix des habitants de la fameuse ville forte
322 pages, 53,50 F T.T.C.
- Jean-A. BOURCY
« DEUX CENT QUATORZE A.M. »
En 214 après Mao, la lutte effrayante d'hommes pour leur survie
226 pages, 34,50 F T.T.C.
- CHOUCHANE
« LE MANOIR HANTÉ »
Fantômes et fées au pays des légendes
224 pages, 32,10 F T.T.C.
- Fabrice HENS
« SAUVEZ SON AME »
Les tribulations d'une amnésie à la recherche de soi-même
322 pages, 42,50 F T.T.C.
- André BOROET
« LORSQUE VIENDRA L'AUBE »
La mort, la vie, le sacrifice suprême et l'espérance d'un prêtre
254 pages, 34,30 F T.T.C.
- Micheline OECOMBAS
« PARCE QUE TU ES UNE FEMME »
Lettre ouverte d'une femme pour servir aux autres femmes
64 pages, 21,40 F T.T.C.

- Victor GARCIA MARTIN
« LE REQUIN »
Un garçon sans bagages, seul, mais dans les poches
160 pages, 27,90 F T.T.C.
- Jacques DARTOY
« LA ROSE ET LE BARBELÉ »
Réapprendre à vivre sur les ruines de l'adolescence
192 pages, 30 F T.T.C.
- Elène GIRAUDO
« LA CUSCUTE »
Le passé revêtu dans un présent immobile et douloureux
128 pages, 35,70 F T.T.C.
- Henri OROZ
« ZAN » CONTRE MAFIA »
L'enquête d'un jeune journaliste sur le trafic de stupéfiants
192 pages, 30 F T.T.C.
- Suzy MARTIN-MESSAC
« LES NOCES DE MARBRE »
suivi de « APPELÉ-MOI GEORGES »
L'harmonie d'un couple jusqu'au-delà de la tombe
98 pages, 23,80 F T.T.C.
- Suzy MARTIN-MESSAC
« ANNE LA SAINTE
OU LA DOULEUR D'AIMER »
Roman sentimental et philosophique
Apprendre à dominer la douleur qui succède toujours à l'égrégement
128 pages, 34 F T.T.C.
- Jacques BARDIN
« LE CHIEN JAUNE
AUX OREILLES PENDANTES »
Un western de la mer truffée de suspense et d'abandon de vitalité
160 pages, 29,50 F T.T.C.
- Myrtille GALTIER
« MON CHER AMOUR, MA DÉCHIRURE »
Des êtres aux prises avec l'éternelle tragédie existentielle
220 pages, 42,80 F T.T.C.

- Christal KANUMERA
« SALE VÉRITÉ »
L'amour feu sous le soleil de la Nouvelle-Calédonie
236 pages, 42,80 F T.T.C.
- Chantal LEMAIRE
« ET SI MA VIE S'ARRÊTAIT »
Abolir les tabous jusqu'à la descente aux enfers
162 pages, 27,90 F T.T.C.
- Paul BOURBON
« AH, CES HOMMES ! »
Les cocasseries de la vie quotidienne du légionnaire
256 pages, 36,40 F T.T.C.
- Lucienne DESBOURDES
« FEMME... SI TU SAVAIS »
... et si tu pouvais, que ferais-tu ?
224 pages, 32,10 F T.T.C.
- Fernande TRUCHI
« LE ROI CRUEL »
Histoire terrible d'un petit monarque jaloux et sans cœur
160 pages, 27,90 F T.T.C.
- Emile LITZENBERGER
« CHASSEURS DE VIETS »
Reflet de la vie de corps expéditionnaire français en Indochine
256 pages, 42,80 F T.T.C.
- Pierre GOERGEN
« LA FERME DES REVÈMONT »
Une affectueuse complicité dans la Lorraine des champs et des rivières
164 pages, 27,90 F T.T.C.
- Georges SILVESTRE
« IL FAUT SORTIR DE L'ADOLESCENCE »
Régurgence d'un passé riche de courage et d'illusions
176 pages, 27,90 F T.T.C.
- Tony STERK
« NUMÉRO TREIZE »
Roman autobiographique - Une vie de lutte contre un destin impitoyable
160 pages, 27,90 F T.T.C.
- Pierre BUISSON
« L'APPEL DE LA TENTATION »
L'existence douloureuse d'un fermier russe immigré en France
250 pages, 42,80 F T.T.C.

essais

- Jean-Raymond FRUGIER
Ancien secrétaire de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale
« L'AMÉRIQUE
OU LA GUERRE DES HÉROS »
Prospective et polémologie - Un document exceptionnel, pour mieux comprendre l'attitude des États-Unis - Une brillante érudition au service de l'histoire
352 pages, 53,50 F T.T.C.
- François DAVY
« L'OR DE PROUST »
Avant-propos de Jacques Bersani
La recherche affective, et respectueuse, de l'herméneutique dans l'œuvre de Maître
128 pages, 23,76 F T.T.C.
- Odile ROUSSEL
« UN ITINÉRAIRE SPIRITUEL :
EDMOND FLEG »
Préface du professeur Vladimir Jankélévitch
Etude du cheminement d'un homme à la recherche de ses racines spirituelles
256 pages, 27,50 F T.T.C.
- Henri MERLE
« UN CHIRURGIEN
AU TEMPS DES COLONIES »
Vicissitudes, contradictions, difficultés, joies et amertume d'une carrière chirurgicale outre-mer
576 pages, 79,50 F T.T.C.
- Yannick OU COAÏC
« LA CONFESION
OU LE TÉMOIGNAGE D'UN CHRÉTIEN
DU TROISIÈME ÂGE »
Autobiographie d'un Breton qui, de valet de ferme, devient ingénieur.
Une réflexion profonde sur sa religion
320 pages, 42,80 F T.T.C.
- Louis DONAT
« LETTRE OUVERTE
AUX ANIMATEURS DE FORMATION »
Déboires et satisfactions d'une carrière passionnante
192 pages, 30 F T.T.C.
- Abdeslam HADERBACHE
« 11-54 : L'AUBE DES HÉROS »
La vie d'un groupe de jeunes commandos de l'ALN.
96 pages, 22 F T.T.C.

- Jean-Baptiste REÇULON
« LE PHÉNOMÈNE
OU « CONNAIS-TOI TOI-MÊME »
Pour comprendre les raisons de la nature
48 pages, 20,40 F T.T.C.
- Jérôme BOYER
« LE PASSÉ RÉUNIONNAIS :
UN PASSÉ FRANÇAIS »
Pour sauvegarder cette union d'amour et de raison
280 pages, 34,30 F T.T.C.
- Norbert HUGÈDE
« L'HOMME VULNÉRABLE »
Une grande confiance dans les ressources de l'être humain
160 pages, 29,50 F T.T.C.
- André KREISLER
« SOCIAL-DÉMOCRATIE EUROPÉENNE »
Théorie générale de base pour la construction de la Nouvelle Europe
288 pages, 42,80 F T.T.C.
- Marguerite GONON
« ÉCRITURE ZODIACAIRE »
Des mythes païens aux paraboles chrétiennes
320 pages, 48,20 F T.T.C.
- Maurice RÉGY
« JE SUIS MORT »
Une conception du devenir de l'âme après la mort
96 pages, 23,40 F T.T.C.
- Jean BOGARD
« DEMAIN LE COSMOS »
L'humanité musquée doit changer de cap avant le choc
144 pages, 23,70 F T.T.C.
- Jean OEWALLE
« LE CHANCRE DE L'IDÉAL »
Une vie de lutte au service d'un idéal élevé - Un cri d'espoir
Nombreuses illustrations
400 pages, 32,10 F T.T.C.
- J.F. DOMPNON
« LA CLÉ DU MYSTÈRE
SOUCOUPES VOLANTES »
Attire l'attention sur les réalités énergétiques de l'espace
64 pages, 21,40 F T.T.C.
- Médium Andrée AZIAN
« LE LIVRE DE JÉSUS »
Tomes II à VII
Une main tendue à l'homme avant sa mort spirituelle définitive
384 pages, 58,90 F T.T.C.

- Renée DUCHATEAU
« LE PASSÉ A LA PAROLE »
Drame de la période trouble de la Libération
128 pages, 25,70 F T.T.C.
- Jean-Jacques TISSANIE
« ÉTRANGERS PARI LES HOMMES »
Le témoignage étonnant des combats d'un homme aux prises avec la « normalité » quotidienne
160 pages, 27,90 F T.T.C.
- Yvonne BARDELLIS
« CHOISIR LE CHEMIN DE LA VIE
OU CELUI DE LA MORT »
L'interrogation essentielle de l'homme d'aujourd'hui
224 pages, 32,10 F T.T.C.
- Joseph ROGI D'ORGERE
« L'AMOUR SUR LA TERRE ET AU CIEL »
Le vertigineux tableau de l'amour, de la mort et de son au-delà
112 pages, 20 F T.T.C.
- Liliane VANDERVORST
« BRUEGEL TÉMOIN DES CONFLITS
DE SON TEMPS »
L'écologie du grand maître du seizième siècle
64 pages, 24,70 F T.T.C. (Illustré)
- Fernand CORBAYE
« LA BOMBE POLITIQUE
EST ÉCONOMIQUE »
Un nouveau système économique supprimant l'inflation
96 pages, 23,60 F T.T.C.
- Georges MOULLET-ECHARLOD
« LA FAIM AU VENTRE »
Service du Travail Obligatoire
S.T.O. à Brunschweig : des hommes terrés dans l'attente du pain
214 pages, 74,90 F T.T.C.
- Tom VALLIETTE
« TOUT LE MONDE PEUT ÊTRE RICHE »
La formule permettant de réussir et d'accéder au bonheur
256 pages, 53,50 F T.T.C.
- Albert KONAN-KOFFI
« MARTINIQUE
OU LA BAIE DES FLEURS »
Évocation chahuteuse d'un pays enchanté
80 pages, 21,40 F T.T.C.

Poètes du temps présent

- Suzy DIP
« L'INSTANT MUSICAL ET LE SON »
144 pages, 30 F T.T.C.
- René CHARLET
« A CŒUR OUVERT »
230 pages, 32,10 F T.T.C.
- Jacqueline PLANCHARD
« MAREES »
64 pages, 21,40 F T.T.C.
- DJALMA
« CHANSONS A LIRE »
Préface de José Arbat
144 pages, 32,10 F T.T.C.
- Yvon NADELLE
« FIGUE ET RAISIN »
160 pages, 26,80 F T.T.C.
- Bernard BERTHO
« LE TEMPS D'UNE DÉCOUVERTE »
144 pages, 28,50 F T.T.C.
- Jean BODIN
« LE TUEUR D'IMAGES »
192 pages, 34,30 F T.T.C.
- Roselys K. LELANDIS
« LA MALOULINE »
226 pages, 32,10 F T.T.C.
- Patrick DEJON
« LE CHANT DES EMBRUNS »
80 pages, 23,60 F T.T.C.
- Robert KLAPAHOUK
« L'ORDRE NOUVEAU »
82 pages, 19,30 F T.T.C.

- Geneviève HERIN
« REVERIES OU PROMENADES D'HIVER »
48 pages, 19,30 F T.T.C.
- Bruno SOLT
« LA SAUMURE »
80 pages, 21,40 F T.T.C.
- André GIROO
« CALTECOR 5127 »
192 pages, 30 F T.T.C.
- Jean-Raymond FRUGIER
« VERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »
272 pages, 42,80 F T.T.C.
- LEROUX Henry FONTA
« MARCHÉ AUX PUCES » (I)
144 pages, 28,80 F T.T.C.
- Marie PUISEGUER
« LA VOIX DU VALESPER »
36 pages, 23,60 F T.T.C.

Théâtre

- Antoine TRA'AUD
« VIVE LA LIBERTÉ »
Comédie en quatre actes - Un message d'humour et d'ironie
96 pages, 27,90 F T.T.C.
- Jean MARDOCHÉE HADDAD
« SINGULIERS CAPRICES »
Évocation chaleureuse d'un milieu haut en couleur
176 pages, 27,90 F T.T.C.

Récits

- A. HONIG
« LA MÉTAMORPHOSE
DU JUIF ERRANT »
Témoignage sur la vie des derniers talmudistes
226 pages, 27,90 F T.T.C.
- Cécile MONNIER
« AFIN DE NE PAS MOURIR »
La lutte quotidienne contre les injustices de l'existence
158 pages, 27,90 F T.T.C.
- René COLBEAU-JUSTIN
« RÉCIT D'UNE AVENTURE
AUX TEMPS DIFFICILES »
Alternances - Voyage sans d'embûches et d'espoir vers la liberté
160 pages, 27,90 F T.T.C.
- Cosline POMPADOUR
« LA MACHINE INFERNALE
SERVIRA DE TESTAMENT
AUX ADULTES »
Une relation d'événements inattendus, extraordinaires, fabuleux
160 pages, 27,90 F T.T.C.

Nouvelles

- Paul TISSEYRE
« SENTIERS DE GARRIGUE »
Des personnages profondément sympathiques, connus en leurs travers
180 pages, 27,90 F T.T.C.
- Francis BOULLANGER
« IMAGES D'AULEURS »
Les facettes d'un monde engendrant l'horreur la plus insupportable
226 pages, 34,20 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS-4^e • 325-85-44

ÉDUCATION

LES CARRIÈRES DANS L'UNIVERSITÉ

La réforme de l'assistantat ne s'appliquera pas complètement cette année

La réforme du recrutement des enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur qui provoque de vives réactions — ne sera pas totalement appliquée cette année. Mme Alice Saunier-Séité, ministre des universités, a, en effet, annoncé aux présidents d'universités et aux recteurs que certaines dispositions seraient reportées à la rentrée 1979.

Tous les assistants non titulaires, qui devaient être renouvelés dans leurs fonctions ou nommés conformément aux procédures antérieures au 20 septembre 1978 — date du décret réformant les conditions de leur recrutement — gardent leurs postes. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} octobre 1979 qu'ils devront se conformer aux dispositions du décret prévoyant qu'ils doivent faire officiellement la demande de leur renouvellement. Une autre disposition a été reportée au mois d'octobre 1979. Il s'agit de la limitation du nombre d'heures complémentaires faites par les assistants.

D'autre part, des transformations supplémentaires de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants sont actuellement à l'étude pour ceux qui insistent sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA), n'ont pas été retenus, et notamment les agrégés.

« Un recul » du ministre

Si ces reports d'application sont interprétés par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) et le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) comme « un recul » du ministre des universités, ces syndicats n'en maintiennent pas moins leurs mots d'ordre (blocage des jurys d'examen, report de la rentrée, éventuellement grève nationale en novembre). Le problème, expliquent-ils, reste entier pour l'an prochain. D'autre part, la formulation, selon eux « ambiguë », des instructions envoyées par le ministre aux recteurs n'exclut pas le risque de licen-

En revanche, d'autres dispositions prévues par le décret sont applicables immédiatement. C'est le cas, notamment, de la durée annuelle du service des assistants qui devront assurer cent cinquante heures de travaux dirigés ou trois cents heures de travaux pratiques. Jusqu'à présent, les assistants avaient, en général, un service plus lourd dans les instituts universitaires de technologie plus faible dans les universités littéraires et à peu près équivalent dans les disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion.

D'autre part, les futurs assistants appelés à pourvoir les postes vacants, dont la liste a été publiée au Bulletin officiel du 21 septembre 1978, sont entièrement soumis à la nouvelle procédure. Leurs dossiers devront notamment être soumis aux commissions de spécialistes.

Le ministre a demandé un avis immédiat pour certains assistants non titulaires, et notamment ceux des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion, qui n'ont pas encore reçu leur arrêté de nomination. De son côté, le R.F.R. s'inquiète de certaines dispositions du décret, tout en approuvant ses principes. Dans une lettre adressée le 10 octobre au ministre des universités, M. Alain Devaux, secrétaire général du R.F.R., propose la création de postes temporaires de maître-assistant à titre personnel. La possibilité de créer ces postes ferait l'objet d'un amendement à la loi de finances.

Mme Edwige Avice, députée socialiste du quatorzième arrondissement de Paris, vient d'adresser une question écrite au ministre du commerce et de l'artisanat à propos de la grève des étudiants de l'école supérieure de commerce de Paris. Elle demande à M. Jacques Barrot quelles mesures il compte prendre pour favoriser « les indispensables négociations entre la chambre de commerce de Paris et les élèves de l'école » et pour quelles raisons l'aggravation de la sélection semble atteindre, cette année, non seulement cette école, mais plusieurs autres dépendant de la chambre de commerce de Paris.

Des élèves de l'école centrale de l'art et manufactures ont occupé mercredi 11 octobre les locaux d'enseignement de leur école, à Châtigny-Malabry (Hauts-de-Seine), pour protester contre la situation faite à deux de leurs camarades. Lors de sa réunion, le lundi 9 octobre, le comité directeur de l'école a entériné les décisions prises à l'encontre de deux centraux : un élève de seconde année est contraint de redoubler après une mauvaise note à son projet de stage en élève algérien, entré sur titre avec une maîtrise et ayant redoublé sa première année, est exclu de l'école sans diplôme après quatre ans d'études. A la direction des études, on indique que les décisions prises sont conformes à l'application stricte des statuts.

Aux Archives de France, un enseignement d'initiation à la lecture des documents anciens sera donné à partir du mois de novembre. Il est particulièrement destiné aux amateurs désireux de poursuivre eux-mêmes quelques recherches historiques. Pour tout renseignement, s'adresser à la Société des Amis des Archives, 80, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris.

La grève des enseignants contre le plan de M. Soisson

Mauvais début pour la « relance » du sport à l'école

Les professeurs d'éducation physique sont appelés à faire grève vendredi 13 octobre pour protester contre le « plan de relance » de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (le Monde du 2 septembre). Pour la plupart, les enseignants d'E.P.S., tous syndiqués confondus, considèrent que les mesures annoncées à deux semaines de la rentrée par le ministre ne correspondent pas à une « relance » mais à un simple « redéploiement » des moyens existants. Ils reprochent aussi au ministre d'avoir pris sa décision sans les consulter, et ce à quelques semaines de la rentrée.

Refusant la nouvelle grille qui leur est proposée (dix-huit heures de cours plus deux heures d'animation sportive pour les situ-

pas plus de deux heures par semaine, en moyenne, à l'animation sportive, et que près de cinq mille professeurs n'enseignent pas dans les lycées et collèges. D'où l'idée de redistribuer les horaires et les services, sans pour autant créer de postes supplémentaires. Les enseignants protestent contre l'augmentation — déguisée — de leur maximum de service; les chefs d'établissement protestent parce qu'ils ont dû modifier, à la dernière minute, leurs emplois du temps; les parents, enfin, protestent parce que les cours d'éducation physique ne sont parfois plus assurés. La relance s'engage mal. Nous avons voulu constater sur le terrain les premiers effets de ce plan du côté de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

DU CÔTÉ DE NOGENT-LE-ROTROU 17 + 3 ou 18 + 2 ?

De notre envoyé spécial

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Les professeurs de l'école de Nogent-le-Rotrou ne sont pas ce qu'on appelle des « contestataires ». Attachés à leurs établissements depuis souvent dix, quinze, voire vingt ans, et plus ils sont peu enclins à la guérilla avec l'administration et ne demanderaient pas mieux que de continuer à travailler tranquillement leurs élèves aux joies et aux peines de l'éducation physique.

Cette année, pourtant, ils contestent. Le « plan de relance » de M. Soisson se traduit concrètement, pour eux, par des heures en plus et des collègues en moins. Au lycée Remy-Belleau, par exemple, ils étaient six professeurs l'an dernier pour mille deux cents élèves. Ils se sont vus retirer quatre pour mille cent (la perte de cent élèves correspond au transfert dans un collège autonome des classes de troisième rattachées au lycée jusqu'à l'an dernier). « Sur le papier, cela semble normal, explique un responsable de la section du SNEP (1), mais, en réalité, nous sommes largement perdants car les collègues « emportent » avec eux un service de trois heures alors que nos lycéens n'ont que deux heures ».

Le résultat ? Les quatre professeurs restant au lycée (2) doivent se partager exactement quatre-vingt heures d'enseignement. Donc vingt heures chacun au lieu de dix-sept l'an dernier. Or ces professeurs complètent leur service par le fameux forfait de trois heures d'ASSU (Association du sport scolaire universitaire) qui leur est demandé, bien qu'ils continuent à refuser de faire les deux heures complémentaires qui leur sont demandées avec les nouvelles « grilles » (18+3). C'est cette dernière solution qui est choisie, sans même penser à une éventuelle troisième voie : assurer leurs dix-huit heures de cours plus deux heures supplémentaires afin de répondre aux besoins immédiats de l'établissement et s'occuper de l'ASSU « en plus », moyennant un forfait de deux heures payé par la jeunesse et les Sports.

choléras. Abandonner l'animation sportive, c'est encourager le ministère à ne pas créer de postes, donc amener encore les changements, voire à l'année suivante se présenter chaque année « en surnombre » au CAPEPS. Certains professeurs vont plus loin; « si on ne peut pas s'occuper sur les heures dispensées dans les établissements, l'an dernier, nous étions six professeurs pour deux cent vingt élèves. Nous devons cette année assurer la même animation à quatre. La qualité de l'encadrement ne peut pas être la même ». De fait, chacun sait que le succès d'un sport scolaire dépend de son encadrement. Le professeur qui « anime » seul un match de football et deux équipes de handball dans l'après-midi voit très vite fondre ses effectifs.

Qu'ils soient professeurs adjoints ou même professeurs d'enseignement général de collège « promus », qu'ils enseignent au collège, au lycée ou au lycée d'enseignement professionnel (L.E.P.), les enseignants d'éducation physique de Nogent qui se dévouaient l'année dernière pour l'ASSU entendent continuer. « Nous n'allons pas, pour un caprice du ministre, laisser nos élèves », disent-ils. Ils ont donc refusé de faire les deux heures de cours supplémentaires au lycée.

Ce qui a pour effet de priver trois classes du L.E.P. annexé d'éducation physique, où il n'y a qu'un professeur pour vingt-six heures d'enseignement. Le professeur, M. Robert Sardet, déplore cette situation. « Nous ne voulons pas colmater les brèches que le ministère fait lui-même dans le service public. » — R. C.

La peste et le choléra

C'est totalement exclu, dit un professeur. L'animateur de l'ASSU à Nogent nous propose de faire des cours plus de deux heures par semaine. S'il faut en plus assurer des heures ou dériver des collègues qui attendent un poste, pas question. « Je ne suis pas un homme », demande, en effet, à beaucoup de professeurs d'E.P.S. de choisir entre la peste et le

L'Association amicale des inspecteurs généraux de l'Instruction de Nogent, qui se réunira le 20 octobre, des Journées d'étude dont le thème sera : « Système éducatif et harmonisation des chances ». Elles auront lieu au Centre international d'études pédagogiques, avenues Léon-Journaul, 91310, Sévres. Tél. : 027-75-27.

Les étudiants de l'U.E.R. d'éducation physique et sportive de Bordeaux ont occupé, mercredi 11 octobre, les locaux de la direction régionale de la jeunesse et des sports pour protester contre le « plan de relance ». La police a fait évacuer les locaux. Au centre universitaire de Toulouse, un professeur d'E.P.S. observe depuis le 9 octobre une grève de la faim pour protester contre le transfert de son unique collègue. Il refuse d'animer seul les activités sportives de deux mille cinq cents étudiants, dont huit cent quatre-vingt-dix hommes. D'autre part, les quinze professeurs d'E.P.S. du lycée Bellevue de Toulouse continuent une grève totale commencée à la rentrée.

La famille E.P.S.

De notre envoyé spécial

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Les parents ont cinquante ans, la fille vingt. Tous trois ne vivent que pour l'éducation physique et le sport. M. André Cassaigne — responsable local de son syndicat (SNEP) — et sa femme enseignent, en effet, depuis plus de vingt ans au lycée de Nogent-le-Rotrou. La père préside l'Association nogentaise, société de gymnastique municipale. Et le fils Pascal entre en deuxième année à l'U.E.R.P. (U.E.R. d'éducation physique et sportive) de Paris-V, rue Lacretelle, pour devenir, à son tour, « prof de gym ».

Si l'arrivée à passer le CAPEPS (1), précise-t-il, consiste que les postes couverts au concours diminuent chaque année. M. et Mme Cassaigne ont privilégiés. Enseignant dans le même lycée, ils ont exactement les mêmes horaires, de sorte qu'ils peuvent se répartir entre eux les élèves, suivant les sexes ou les écritures. Nous les avons suivis au cours d'une journée de six heures, « le maximum qu'on puisse faire », disent-ils.

C'est d'abord le défilé des dispensés, l'« hôpital », comme dit un collègue. « Mettez-vous en tenue et faites deux groupes. » Mme Cassaigne emmène sa troupe faire du canoë-kayak sur l'Hulène, qui longe le lycée. M. Cassaigne donne à l'autre groupe rendez-vous dans la gymnase municipale, qui jouxte l'établissement. Il va passer deux heures avec trente-six élèves, des filles presque exclusivement. Réveillez-vous les enfants. Cholelisez une partonelle, même poids, même taille. « Le gymnase résonne à chaque pas. Il fait beaucoup crié. » Les premières semaines, quelques-uns en « do mal » à retrouver sa voix. Les cordes vocales sont redoublées. C'est l'effet numéro un du « prof de gym ». Les muscles viennent après. « Nous sommes très vulnérables au « climatisation », parce que, à la diffé-

rance des élèves, nous évoluons certains mouvements à froid, par l'exemple. » 9 heures. — On permute : les élèves qui laissent du canoë viennent à leur tour dans la gymnase. Mme Cassaigne va passer le reste de la matinée — plus de trois heures — occupée dans un kayak. M. Cassaigne amène son groupe faire un cross dans les bois. Les élèves rentrait « sur les genoux ». 10 heures. — Partis de handball avec des premières dans la gymnase. M. Cassaigne joue aussi. « Il faut s'y mettre pour relancer le partié. » On essaie de doubler et jouer le handball et à créer un même temps. « Surtout lorsqu'on n'a plus vingt ans, et même si l'on est parfaitement « comoré » comme doit être un « prof de gym ».

11 heures. — Nouvelle permutation et deuxième partie de handball. A midi, M. Cassaigne est satisfait de... d'essuyer. 15 heures. — M. et Mme Cassaigne vont passer l'après-midi au stade avec des filles de l'école. Vingt minutes de marche pour monter jusqu'au plateau Saint-Jean. Le mari prépare l'air de saut pendant que son épouse « urvailla l'échauffement des élèves. Sont en long pour équipes. » Elles sautent mieux quand il y a un enjeu. On additionne les points. Pour l'honneur. Il faut vite ranger le matériel après la séance pour que les élèves ne restent pas le car de ramassage. A 17 heures, la journée est finie. Mais il y a encore quelques problèmes à régler avec les collègues et le proviseur.

De retour chez eux, les Cassaigne classent les fiches de leurs élèves, alignent des noms et des cases, « font des lectures ». C'est indéniable lorsqu'on s'occupe à la fois de plus de deux cents élèves — chacun, — du sport scolaire et de plusieurs clubs de gymnastique. — R. C.

(1) Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive.

Dans la région parisienne

GRÈVE VENDREDI A L'APPEL DE SIX SYNDICATS DU SECONDAIRE

Les personnels enseignants des lycées et des collèges de la région parisienne (académies de Paris, Créteil, Versailles) sont appelés à faire grève le vendredi 13 octobre pour protester contre les conditions de la rentrée scolaire, au mot d'ordre lancé par les syndicats suivants : Syndicat national des enseignants de second degré (SNE-Sup.), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Syndicat national des enseignants techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), Syndicat national des lycées et collèges (S.N.L.C.), Syndicat national des collèges (S.N.C.), Syndicat national des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.), qui groupe des agents de service, appelle aussi à la grève. Les syndicats de l'éducation physique (SNEP et SNEPS, affiliés à la FEN) observent, le même jour, une grève nationale.

Le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA-FEN) et le Syndicat national des agents de l'éducation nationale (SNAEL-FEN) n'appellent pas à la grève. Ils dénoncent « la piste-forme fourreton » qui sert de revendications, et estiment que « l'agitation entretournée dans le second degré est préjudiciable à l'enseignement technique public, déjà très menacé ».

alfa romeo
 1 AN PIÈCES ET M.O. ET 2 ANS SUR LA PEINTURE
NOUVELLE GARANTIE TOTALE
 2 ANS ou 100.000 KM SUR LE MOTEUR
 122 R. VAILLANT-COUTURIER
 93130 NOISY-LE-SEC
 PANTIN 843-93-39

Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre
 Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 20 années et travaillant avec les méthodes d'enseignement modernes.
 ● Cours de langue générale, intensifs et étendus
 ● Cours préparatoires aux examens ● Cours spéciaux pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais ● Cours de vacances pour enfants, adolescents et adultes ● Logements choisis avec grand soin.
 Demandez, sans engagement, le programme des cours ACEG.
 ACEG 33 Woburn Road, Beaconsfield, Angleterre, Tél. 29 21 23, Telex 41438
 ACEG Saefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse, Tél. 01/47 79 71, Telex 52 523

Non Prénom
 No postal
 Rue Domicile

Centre ISTH Centre AUTEUIL - TOLBIAC
 Institut privé des Sciences et Techniques humaines
PCEM
 Expérience pédagogique depuis 24 ans
 ● Préparation de vacances :
 - Recyclage pour bacheliers (math., physique, chimie) par petits groupes.
 - Mise à niveau pour redoublants (matières au choix).
 - Recyclage de Pré-Habitude.
 ● Année complète de formation méthodologique (année 0) à raison de 14 heures hebdo de Cours et Exercices.
 ● Préparation Annuelle soutien par petits groupes de 10 à 12 étudiants et par CHU pour toutes matières enseignées.

AUTEUIL, E. Av. Léon-Houzey 75016 Paris - Tél. 288.52.09
 TOLBIAC 63, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 588.63.91

si vous n'achetez qu'un seul livre d'anatomie cette année,
 si vous souhaitez un manuel qui reflète l'enseignement actuel en PCMI et PCM2,
 si vous recherchez des planches faciles à retenir visuellement,
 si vous appréciez le format pratique de 3 petits livres souples,

“l'anatomie au format de poche”
 édition française dirigée par : C. CABROL
 ● Vol. Appareil locomoteur 65 F
 ● Vol. Viscères 65 F
 ● Vol. Système nerveux (parution janvier 79) ... 85 F
flammarion médecine

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
 cours avec explication en français
 Documentation gratuite
 EDITIONS DISQUES BBCM
 8, rue de Bari - 75008 Paris

Centre ISTH Centre AUTEUIL - TOLBIAC
 Institut privé des Sciences et Techniques humaines
SC.P.O
 PREMIERE PREPARATION PARISIENNE ENSEIGNEMENT ANNUEL COMPLET
 Octobre à Juin ou Janvier à Juin
 ● Entrée en A.P. 17 à 22 h hebdo
 Renforcement en Méthodologie et 2 langues vivantes
 Examinés écrits hebdomadaires
 ● Soutien en A.P.
 ● Entrée directe en 2^e année
 ● Documents de travail et bibliographies
 ● Succès importants garantis

Centre ISTH Centre AUTEUIL 75016 Paris
 Tél. 224.10.72 - 238.52.09
 Centre ISTH Centre TOLBIAC 75013 Paris
 Tél. 588.63.29 - 588.63.91

Théâtre

L'École des femmes, Dom Juan, Tartuffe, le Misanthrope

mis en scène par Antoine Vitez

Les quatre pièces de Molière, que l'équipe d'acteurs animée par Antoine Vitez avait présentées dès 1978...

Il s'agit de conduire à son plus haut degré d'effet chaque indication dialoguée, prise au pied de la lettre...

Mais nous en arrivons là aux réserves, aux « critiques », point brillant en l'occurrence...

La « tradition » de la Comédie-Française

Lorsque ces inventions sont modérées, le jeu est assez proche de la « tradition » de la Comédie-Française...

Car tout est permis, nous le savons, et Molière lui-même montre cela très bien dans la scène du sonnet d'Oronte...

MICHEL COURNOT. * Athènes, 20 h. 30.

Variétés

Guy Bedos

S'arrachant à travers la caricature, la petite comédie de mœurs, les notions précises et rapides, aux divers aspects de la vie de tous les jours...

Le nouveau spectacle de Guy Bedos à Bobino, qui se veut beaucoup moins comédien, pose un autre problème technique...

CLAUDE FLEOUTER. * Bobino, 20 h. 45.

Cinéma

« PERCEVAL, LE GALLOIS » un film d'Eric Rohmer

(Suite de la première page.)

La seconde partie du décor, construite, selon Rohmer, sur le plan d'une « église romane », révèle l'intérieur du château fort...

Beaucoup plus que la quête mystique, c'est le roman d'apprentissage que rend sensible la mise en scène de Rohmer...

L'importance excessive accordée à l'épisode de Gauvain, le second chevalier ? C'est possible. On s'interrogeait par Fabrice Luchini et la voix qui disparaît de l'écran...

C'est à mi-chemin de Kafka et de Pirandello que se situe le film de l'Allemand Reinhard Hauff, le Coiffeur dans la tête...

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 12 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1. 20 h. 30. Feuilleton: Allegra (n° 4), d'après le roman de F. Mallet-Joris...

CHAINE II : A 2. 20 h. 35. De mémoire d'homme: Les suicidés de 1934 (L'affaire Prince)...

VENDREDI 13 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1. 12 h. 15. Jeu: Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. Journal; 14 h. 5. Télévision scolaire...

21 h. 30. Téléfilm: L'enfant séparé. Scénario: Y. Decroix, réal. F. Vincent...

HAVANITOS cigarillos. 100 CIGARETTES DE HAVANITA. Logo with a man in a hat.

TRIBUNES ET DEBATS. JEUDI 12 OCTOBRE: Émission consacrée au Sénat à pour sujet la répression du viol...

AUSTIN ALLEGRO 6 CV 23.600 F. Venez l'essayer! Austin Leyland. Image of the car.

صلى الله عليه وسلم

SPECTACLES

Musique

Le « Bestiarium » de Mauricio Kagel

En composant les « fables sonores » de son Bestiarium, qu'il présente actuellement au Festival d'automne...

Une mécanique de précision

Que Kagel soit porté du monde animal vers l'humain, c'est-à-dire de la multitude des expressions humaines empruntées au règne...

Chaque scène est ainsi réglée comme une mécanique de précision dramatique, d'une évidence le plus souvent abstraite...

Toutes ces scènes se déroulent silencieusement, ou son d'une musique réaliste avec des accents divers dont les sonorités mélodieuses, moqueuses ou sauvages s'entrevoient et forment un fond abstrait assez captivant quand on y prête attention.

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes. Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : le Temps d'une vie.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Cidâ; 22 h. : Roger Marino. Anabala, 20 h. 30 : le Pont japonais.

Four tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

Jeudi 12 octobre. Plateau, 20 h. 20 : le Vie privée de la race supérieure.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(178-10-48) EXPOSITION. Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Bho, calligraphie contemporaine japonaise.

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Comme un sans nom.

MUSIQUE

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mauricio Kagel (Bestiarium).

Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince; 22 h. : Hosanna. Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor à cordes J.-M. Molard et M. Mercier.

Palais des arts, 18 h. 30 : Parcours cosmogoniques. Cité internationale, 21 h. : Théâtre de l'Arche.

GAUMONT CHAMPS ELYSEES VO - IMPERIAL PATHE VF - Clichy Pathe VF - Montparnasse Pathe VF - Gaumont Convention VF - Les Nations VF - Mayfair VO - Hautefeuille VO - Quartier Latin VO

UN FILM DE INGMAR BERGMAN. INGRID BERGMAN LIV ULLMANN. Sonate d'Automne. Directeur de la photographie SVEN NYQUIST.

Le cercle de craie caucasien, Le bourgeois gentilhomme et 8 autres spectacles dans l'abonnement.

IRCAM. du 13 au 16 octobre 20 h 30 ensemble intercontemporain. direction Peter Eötvös.

LA VIE EN V.O. Il était dans le rang, il en sort. Nouvel Observateur.

Alex Métayer. THEATRE DES MATHURINS.

16e FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE. Festival d'Automne à Paris. THEATRE DES CHAMPS ELYSEES. Du 16 au 29 Octobre inclus.

représentation exceptionnelle JEUNES ESPOIRS DE LA DANSE. dimanche 15 à 15h30. CRETEIL. MAISON DES ARTS 899.9450.

LE THEATRE D'ART ET D'ARTISANAT, dans un cadre unique, va s'ouvrir pour la première fois à Paris.

L'argent des autres. JEAN-LOUIS TONTIGNANT. CLAUDE BRASSEUR. MICHELE BRASSET. CATHERINE DENUEVE. en film de CHRISTIAN DE CHALONGE.

THEATRE DE L'ATHENEE. SALLE CHRISTIAN BERARD. 21 h création OLAF ET ALBERT HEINRICH HENKEL.

THEATRE ANTOINE. JACQUELINE MAILLAN. UNE TEMPETE DE RIRE. Comédie de LEONARD SPIEGELGASS.

CARRÉ SILVIA MONFORT. centre d'animation culturelle de Paris. A PARTIR DU 13 OCTOBRE NOUVEAU SPECTACLE 79 Cirque Gruss à l'ancienne.

7IN 0600 OF sayez! Austerlitz Leyland

سكنا من الاجل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	52,62
IMMOBILIER	11,00	12,58
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCHEREES	La l/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

FILIALE FRANÇAISE GROUPE INTERNATIONAL
PARIS, recherche pour son Département
TRAITEMENT DES EAUX

UN INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé de l'étude des projets des discussions commerciales et techniques.

LE CANDIDAT DOIT AVOIR :

- une formation de base en hydraulique ou en chimie;
- une expérience d'au moins 5 ans;
- la connaissance de l'anglais ou de l'allemand est souhaitée.

Adr. C.V. et prêt. à n° 82.003 CONTESSÉ Publiété, 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qui transmet.

offres d'emploi

SECRETARIAT D'ÉTAT
AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
en Electronique Digitale

Pour enseignement-recherche en Electronique numérique, logiques câblées et microprocesseurs. 30 ans minimum. Niveau ingénieur confirmé Grande Ecole ou thèse. Expérience industrielle souhaitée. Anglais.

Envoyer curr. vitée dét. avant le 30 octobre 1978 :
Secrétariat Général
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
46, rue Barrault, 75004 PARIS CEDEX 13.

offres d'emploi

MAISON D'ÉDITION
recherche
pour emploi à plein temps

- **RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE**
(Sciences exactes et technologie)
- **RÉDACTEUR POLYVALENT**
de formation littéraire

AYANT SOLIDE EXPERIENCE DANS L'ÉDITION

Envoyer curriculum vitée détaillé à
REGIE-PRESSE
0° 107611 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

offres d'emploi

LA SOCIÉTÉ F.W.I. S.A.
recherche pour développer
son réseau commercial FRANCE

AGENTS
COMMERCIAUX
DE HAUT NIVEAU
en vue commercialisation
investissements en containers
auprès des personnes
physiques et morales
Nous offrons :

- un statut indépendant ;
- une rémunération liée aux résultats.

Envoyer C.V. + photo
F.W.I. S.A.
22, rue Paul Riquet
92000 NANTERRE
ou : 20, Champs-Élysées
75008 PARIS

IMPORTANTÉ ADMINISTRATION recherche

organisateur
informaticien

Lieu de travail : PARIS
Mission : définir, conduire et mettre en place des systèmes de gestion, mettant en œuvre des moyens informatiques évolués (temps réel, mini-ordinateurs).

Il est demandé 5 à 10 ans d'expérience en organisation et en informatique en milieu administratif.

Rémunération proposée environ 110.000 F/an.
Env. C.V., photo et présentations sous réf. 1.351 à AXIAL Publiété, 91, foub. Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmet.

L'AIR LIQUIDE
recherche

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES
PRÈS VERSAILLES

UN INGÉNIEUR

- De formation générale, pour recherche appliquée dans le domaine de la production et de la distribution des gaz.
- Connaissances en métallurgie, électrochimie, corrosion.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Débutant ou quelques années d'expérience.

Env. avec C.V. + photo, sous réf. A. 199, à ARCHAT, 34, bd Hausmann - 75009 PARIS, qui transmetra.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
économie aménagement
réalisations

1 chef de projet
aménagement
régional
120.000 F/an

X. Mines, Ponts, E.C.P.

- Il aura à animer le travail d'une équipe pluridisciplinaire et à prendre des initiatives et responsabilités inhérentes à la fonction.
- Il aura à mettre en œuvre des connaissances pratiques étendues.

Evolution vers Direction des Etudes

40 ans minimum
- Ayant au moins 10 ans de pratique
Ecrire réf. 1 CP 78

INSTITUT DE FORMATION
souhaité intégrer

- à son équipe de
- **DÉLÉGUÉS (ES)**
PÉDAGOGIQUES
auprès des entreprises. Réf. 6472
- 2 **COLLABORATEURS (trices)**
CONFIRMÉS

Adresser C.V., prêt. en respectant la référence, à : L.T.P., 31, bd Bonno-Nouvelle, 75002 PARIS Cedex 02

emplois régionaux

FRANCO BELGE
MIEVILLE - NORD

L'une des premières entreprises françaises dans le domaine du chauffage (670 personnes)
recherche un

Jeune Ingénieur
ou
Technicien Expérimenté

qui sera chargé du développement des pompes à chaleur.

Expérience indispensable en techniques frigorifiques et aérodynamiques.

(restaurant d'entreprise, horaire mobile, indemnité de déplacement).

Adresser C.V., photo; présentations sous réf. D. 37 à
A.I.N.F.
M.O. LONCEINT
E. rue de la République
59140 DUNKERQUE

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
recherche pour son siège

RESPONSABLE
DE LA COMPTABILITÉ

de niveau D.E.C.S., ayant l'expérience des maisons avec un traitement informatisé, il sera chargé de la comptabilité générale (établissements financiers) jusqu'au bilan inclus et supervisera la paie (mensuelle), les déclarations sociales et fiscales.

Affecté à NANCY, pour une durée d'un an environ, où il se familiarisera avec les aspects propres au poste, il participera ensuite au transfert et à l'installation définitive au service à DIJON dont il assurera l'entière responsabilité à partir du 1^{er} janvier 1980.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. en indiquant votre rémunération annuelle actuelle

sous la référence 820 à :
JOUBLIN Conseil
d'entreprises
62, avenue Wagram - 75017 PARIS.

1 ingénieur
de projet
90.000 F/an

X.E.C.P., MINES G.M., P.C., E.S.T.P., I.N.A., I.G.R.E.F.

Etudes de projets spécifiques :

- INFRASTRUCTURES : routes, rail, aéroports, ports, hydraulique,
- AGRICULTURE : élevage, forêts, pêche, industries agro-alimentaires,
- INDUSTRIES LEGERES : textile, cuir, bois, électroménager, mécanique,

- Il aura à prendre des initiatives et assumer des responsabilités pour diriger les techniciens ou ingénieurs travaillant à la même tâche.

30 ans minimum
- Ayant au moins 6 ans de pratique
Ecrire réf. 1 LP 78

INGÉNIEUR
ELECTRONICIER
OEBUTANT, pour s'intégrer à son équipe Marketing.

Mission :
Promotion et assistance technique de nouveaux produits, réseaux vente France et export avec déplacements.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et prêt. au n° 6205 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, PARIS (2^e), qui transmettra.

Centre de loisirs Inter-entreprises, plusieurs de Sacy recherche

DIRECTEUR
pour merc. et vacances scol.
Exper. souh. T. 941-00-00 p. 9103.

1 ingénieur
économiste
statisticien
90.000 F/an

Grandes Ecoles, ENSAE, DES Sc. Eco.
Etudes de planification nationale, régionale et sectorielle.

Parfaite maîtrise :

- 1) des modèles d'analyse et dynamique spatiale
- 2) des langages gros et mini-ordinateurs.

- Il étudiera les projets courants et participera à leur exécution en prenant les initiatives et les responsabilités que nécessitent l'exécution de ces projets.

30 ans minimum
- Ayant au moins trois ans de pratique
Ecrire réf. 1 I.E. 78

Seuls seront examinés les dossiers des candidats possédant une expérience effective des postes proposés.

Déplacements : une semaine par mois.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo à
HAVAS-CONTACT, 156 bd Hausmann
75008 Paris
S.S. n° 43670

offres premier emploi

le CELSA
organisé à l'intention des
Jeunes sans Emploi (-26 ans) et des
Femmes concernées par la loi du 6/7/78
des stages de formation en

Gestion du Personnel
Relations Industrielles

Objectif :
préparer à des fonctions de Relations Sociales par l'acquisition des connaissances et des méthodes modernes de gestion du personnel.

- Conditions d'admission: titulaire d'une licence.
- Durée du stage: 6 mois.
- Clôture des inscriptions: 16 Octobre 78.
- Début du stage: 27 Octobre 78.
- Lieu: Paris.

Stage rémunéré: 75 ou 80% du SMIC.
Renseignements et inscriptions au CELSA,
Université Paris IV - 77, rue de Villiers
92523 Neuilly/Seine
Tél: 747.60.26

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
recherche

INSPECTEUR
COMMERCIAL

Le candidat retenu aura :

- quelques années d'expérience de la vente de matériel de Travaux Publics ;
- une bonne connaissance de la langue allemande.

Dans une équipe dynamique et au sein d'une Société en expansion rapide depuis plusieurs années.

Nous lui offrons :

- des avantages sociaux parmi les meilleurs ;
- une rémunération motivante ;
- un point d'attache dans la région de POITIERS.

Si vous répondez au profil du candidat que nous recherchons, et si notre offre vous intéresse, adressez-nous votre C.V. manuscrit avec photo et présentations à : N° 72250 - HAVAS POTTIERS B.P. 239 - 89006 POTTIERS CEDEX.

BANQUE PRIVEE
recherche pour province
VILLES UNIVERSITAIRES

CHEFS D'AGENCES
CLASSE V OU VI

- Ce sont des hommes expérimentés, diplômés d'Études Supérieures (Universitaires ou I.T.S.)
- Ils ont déjà eu la responsabilité d'un bureau ou d'une agence
- Ils aiment la vie active, la réussite commerciale, le travail sur le terrain.

Si vous êtes un de ces hommes, faites acte de candidature en adressant curriculum-vitae, photo et appointements actuels à n° 65.488
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS

S.S.C.L.
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

ANALYSTE en logiciel de base et applications temps réel sur MITSUBISHI LAP SEL 21.

Env. C.V. et prêt. n° 82.829, CONTESSÉ PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}.

TELSINTER
recherche pour postes en France dans importantes banques Paris plusieurs

ANALYTES
PROGRAMMEURS
COBOL ASSEMBLEUR
Libres rapidement et :

ANALYTES
PROGRAMMEURS
COBOL - C.R.S. 01.1
1 an d'expérience.

Tél. pour R.-de-V. 292-06-77.

ENTREPRISE DE MONTAGE
DE TUYAUX ET INDUSTRIES
ET DE CONSTRUCTION D'USINES

Filiale d'un Groupe d'importance internationale
recherche
pour Midi de la France

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

Qualités dynamiques ; rigueur et équité.
En vue d'assumer les fonctions de :

Responsable du Service des Etudes d'Estimation et de Réalisation de Travaux.

Expérience indispensable dans la construction d'usines et la tuyauterie.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V., photographie et présentations à :
EUROSUD n° 3840 - 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

Le Centre Hospitalier Régional de Bordeaux recherche

2 ANALYTES
PROGRAMMEURS

Connaissance PDP 11 et services anglais appréciés. Disponibles immédiatement.

Adresser C.V. lettre manuscrite et présentations à :

DIRECTION
SERVICE INFORMATIQUE
CENTRE HOSPITALIER
REGIONAL DE BORDEAUX
12, rue Dubernat,
33044 TALENCE CEDEX.

IMPORTANT GROUPE
DE TRANSPORTS
recherche pour services d'études et d'exploitation

INGÉNIEUR
ou EQUIVALENT

Avant quelques années d'expérience en matière de transports routiers de voyageurs (administration, logistique, entreprise).

Résidence Paris. Déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V. à n° 82.845, CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}.

STE EXPERTISE COMPTABLE
et de COMMISSAIRES AUX
COMPTES recherche

COLLABORATEUR
EXPERIMENTÉ

DECS et 3 ans exp. extérie. Diplôme gde école apprécié. Livre rapidement.

Adresser C.V. et présentations à
R. BONNAULT, 2, av. HOCHÉ,
PARIS-5^e.

Société secteur pétrolier rech. pour chantiers

FRANCE ETRANGER
TECHNICIENS-GEOLOGUES
ou de mesures physiques B.T.S. DUT ou équivalent Anglais indispensable.

Libre de suite, libéré D.M.
Ecrire n° 2119 P.A. SVP
37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

LA CAISSE REGIONALE
D'ASSURANCE MALADIE
D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son service Prévention
des accidents du travail

DOCUMENTALISTE
possédant le diplôme délivré
par un institut universitaire de TECHNOLOGIE

- Option documentation
- ou diplôme équivalent
- Salaire annuel brut de début : 42.612,8 F.

Avantages sociaux, retraite d'entreprise.
Adresser C.V. complet manuscrit avant le 15 octobre 78 à Madame la
CNEF DU PERSONNEL
17/19, rue de Flandre,
75195 Paris Cedex 19.

I.U.T. VILLETANEUSE
UNIVERSITÉ PARIS XIII

Stage Formation

GESTION DU PERSONNEL

sancionné par Unités de Valeurs du D.U.T. pour jeunes de 20 à 26 ans et certaines catégories de femmes demandeurs d'emploi.

Titulaires de DEUG, DUT, ou diplômes de 1^{er} de Premier Cycle.

Rémunération versée par l'Etat.

Début des cours : 2 novembre 1978.

Inscriptions immédiates :
Centre de Formation Continue de l'I.U.T.
Avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE
Téléphone : 823-04-42, poste 07

CARNET

Naissances

M. Philippe BLIME et Mme, née Marie-Claude de Ponscolombe, ont la joie d'annoncer la naissance de...

Mariages

On nous prie d'annoncer le mariage de Marie-Joëlle PUGEAUX, fille de M. Pierre Pugeaux, chef de service publicitaire et courrier de la vente N.M.P.P., avec Yves RIOU, fils de M. et Mme Robert Riou, propriétaires de l'hôtel des Trosmeys, à Annecy.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Valentin ABELLE, née Nicole Chantemp, survenue le 10 octobre 1978 à Paris, dans sa soixante-septième année.

De la part de : M. et Mme Michel Hausemann, M. et Mme Philippe Abelle, M. et Mme Jean-François Oallie, Claude Chantemp, M. et Mme Jean Chantemp.

M. et Mme Jacques Brugère et leurs enfants, M. et Mme Maurice Gastaud, Mme Jean Brugère, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. Pierre BRUGÈRE, survenu le 10 octobre 1978, en son domicile, à Paris-2, à l'âge de soixante-deux ans.

Mme Violeta Cohen, le docteur et Mme Joseph Cohen, Mme Sonia Cohen, ses petits-enfants.

M. Mordejay COHEN, chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 11 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.

M. et Mme Lepertier et leurs enfants, Les 7 amillias Pellet, Guyoux, Dupeyrot, ont le deuil de faire part du décès de Mme veuve Françoise DECORCHEMONT.

M. et Mme Jean Chantemp, Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Chalons-sur-Loire (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part. M. et Mme Jacques Brugère et leurs enfants, M. et Mme Maurice Gastaud, Mme Jean Brugère, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. Fernand GENOUD, ancien directeur d'écoles à Souvres, inspecteur honoraire des Services de la concurrence et des prix, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire 1914-1918, officier de l'Instruction publique.

M. Fernand GENOUD, ancien directeur d'écoles à Souvres, inspecteur honoraire des Services de la concurrence et des prix, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire 1914-1918, officier de l'Instruction publique.

M. Louis HAMERIS, professeur honoraire au Collège de France, Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16.

M. et Mme Leperrier et leurs enfants, Les 7 amillias Pellet, Guyoux, Dupeyrot, ont le deuil de faire part du décès de Mme veuve Françoise DECORCHEMONT.

M. et Mme Jean Chantemp, Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Chalons-sur-Loire (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

M. et Mme Jean Chantemp, Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Chalons-sur-Loire (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

M. et Mme Jean Chantemp, Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Chalons-sur-Loire (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

M. et Mme Jean Chantemp, Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Chalons-sur-Loire (Maine-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Lucie LALANDE, survenue le 9 octobre 1978.

M. et Mme Henri de Ravel d'Esclopou, ses enfants, petits-enfants, Parents et alliés, ont le deuil de faire part du décès accidentel du baron Henri de RAVEL d'ESCLAPON, évêque général honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, survenu le 7 octobre 1978.

M. et Mme Jean Masson, son épouse, Dominique, Olivier, Sophie Masson, ses enfants, Le docteur Anne-Marie Masson, sa sœur, M. et Mme Henri-Jacques Masson, frère et belle-sœur, ont le deuil de faire part du décès de docteur Jean MASSON, ancien chef de clinique neurologique à la faculté, médecin des hôpitaux polyvalent, chef de l'ordre de la santé publique, survenu le 10 octobre 1978, à Dour-sur-Auron.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La baronne Henri de Ravel d'Esclopou, ses enfants, petits-enfants, Parents et alliés, ont le deuil de faire part du décès accidentel du baron Henri de RAVEL d'ESCLAPON, évêque général honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, survenu le 7 octobre 1978.

M. et Mme Jean Masson, son épouse, Dominique, Olivier, Sophie Masson, ses enfants, Le docteur Anne-Marie Masson, sa sœur, M. et Mme Henri-Jacques Masson, frère et belle-sœur, ont le deuil de faire part du décès de docteur Jean MASSON, ancien chef de clinique neurologique à la faculté, médecin des hôpitaux polyvalent, chef de l'ordre de la santé publique, survenu le 10 octobre 1978, à Dour-sur-Auron.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme Henri Port, son épouse, Mlle Elisabeth Port, sa fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Henri PETIT, médaille de la Résistance, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 10 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Rectificatif

En ce premier anniversaire de la mort de Christine GALLAND, nous pensons au demandeur à ceux qui l'ont connue et aimée.

Soutenances de thèses

Université de Paris-IV, vendredi 13 octobre, à 14 heures, salle des Arts, 1, rue Victor-Cousin, M. Daniel Madelenat : « Orientations étrangères chez Balzac-Beuve, Balzac-Beuve et l'Anglais avant les Lullias ».

Communications diverses

L'Elys-Club International convie ses adhérents et amis à la réception qui leur sera offerte, au Club Fernand des Champs-Élysées, vendredi 20 octobre 1978, de 18 heures à 20 heures, 90, Champs-Élysées, septième étage. Les invitations sont à retirer à Elys-Club, 80, rue de Pontbriou, 75008 Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 13 OCTOBRE VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, à Bâlois parisiens. Les manufactures des Gobelins et ses ateliers.

Vendredi 13 octobre, à 16 heures, au Club Fernand des Champs-Élysées, septième étage. Les invitations sont à retirer à Elys-Club, 80, rue de Pontbriou, 75008 Paris.

Vendredi 13 octobre, à 16 heures, au Club Fernand des Champs-Élysées, septième étage. Les invitations sont à retirer à Elys-Club, 80, rue de Pontbriou, 75008 Paris.

Vendredi 13 octobre, à 16 heures, au Club Fernand des Champs-Élysées, septième étage. Les invitations sont à retirer à Elys-Club, 80, rue de Pontbriou, 75008 Paris.

DORIAN GUY 1948-1978. 36, Avenue George-V. 30e ANNIVERSAIRE. Haute mode masculine. Collections automne-hiver. PRIX EXCEPTIONNELS. Jusqu'au 31 octobre. Ouvert de 9 h 30 à 19 h sauf Lundi matin.

Charles HAMMEL, survenu le 10 octobre 1978. L'inhumation aura lieu le vendredi 13 octobre, à 15 heures, au cimetière parisien de Saint-Guen.

Mme Jacques Plouin, M. et Mme Henri Port, M. et Mme Jean Masson, M. et Mme Henri Port, M. et Mme Jean Masson, M. et Mme Henri Port.

Mme Henri Courbot, M. et Mme Michel Court, M. et Mme Henri Port, M. et Mme Jean Masson, M. et Mme Henri Port.

Il n'y a pas qu'un seul SCHWEPES dans le vent : SCHWEPES Lemoine et « Indian Tonic ».

L'immobilier

locations non meublées Offre. Paris. Gobelins (9e arr.) + 3 chbrs, cte. té. ch. centr. individuel, 1er étage, soleil, 3 300 F. chrgs compris. Tél. : 331-91-66.

locations meublées Demande. Paris. SERVICE ÉTRANGERS pour cadres ou à Paris recherche du STUDIO ou 5 P. LOYERS GARANTIS par 500 F. ou ombre. Tél. : 205-11-08.

locaux commerciaux. EXCEPTIONNEL - QUARTIER OPÉRA. OFFRONS LOCATION GRANDE SURFACE pour commerce ou service spécialisé et de standing.

fonds de commerce. TOULOUSE. Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, bureaux commerciaux sans pos-de-porte, magasin tout commerce, emplacement premier ordre, parking public assuré.

propriétés propriétés. 7 000 AFFAIRES À VENDRE À PARIS ET 120 KM AUTOUR. Sélection gratuite par ordinateur.

propriétés propriétés. REGION LAUZERTE (82) MAISON PIERRE Tarnais. Prix : 250.000 F. VAYSSIE, 2210 Lafrançaise.

terrains. A VENDRE terrain à bâtir, 1 000 m², 1 000 m², 2 000 m², 3 000 m², 4 000 m², 5 000 m², 6 000 m², 7 000 m², 8 000 m², 9 000 m², 10 000 m².

terrains. UNIQUE. Vallée de Chevreuse, clairière boisée, 7 500 m², 3 km RER, Eau, M., 10, Perm. constr. 160 m². Tél. : 03-61-48, 339-89-15.

Paris. RARE. Appartement 300 m² + service, 3 300 F TTC, bail neuf, 6 ans, ent. omég. Reprise élev. just. Téléphone : 522-48-60.

Paris. PARIS PROMO. Location studio 2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et lux pour importante clientèle. 322-28-77.

maisons de campagne. NORMANDIE. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

Région parisienne. PLAISIR. VIBO neuve sur Jdfr, 5 pièces, cuis. eq., 2 bns., tél., 3 000 F. Téléphone : 362-47-71.

Région parisienne. NEUILLY résid., 5 p., 176 m², cuis. eq., 3 bns., tél., gd stgd, p. G. 371-61-50.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

maisons de campagne. MAISON DE CAMPAGNE. Séjour, 3 ch., 3 bns., 11 ch. terr. arboré, 4 200 m². Px. 1 081 200 000 F. Tél. : 116-311 32-76.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9.

locations non meublées Demande. Paris. Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 pièces, ECR. à 920, à la Courneuve, 3, r. des Italiens 75227 Paris-9

سكنا من الاجل

INSTITUT

Le cinquantenaire de la Casa de Velazquez

La Casa de Velazquez a cinquante ans. L'Institut de France, dont trois académies (lettres, beaux-arts, sciences morales et politiques) a célébré solennellement cet anniversaire mercredi sous la Coupole.

Mme Aline Saunier-Séjé, ministre des universités, a terminé la série des discours — entrecoupés de musique française et espagnole — en définissant cette institution dont elle a vanté les mérites. On sait que la « Casa » est l'équivalent en Espagne de ce que sont en Italie la Villa Médicis ou l'École française de Rome ; elle reçoit des artistes de toutes les disciplines ainsi que des érudits (normaliens, charristes, juristes, etc.) groupés au sein de l'École des hautes études hispaniques.

Auparavant, M. Albert Decaris, président de l'Académie des beaux-arts, avait retracé l'histoire de la Casa de Velazquez, inaugurée en novembre 1928 ; Maurice Ravel y avait alors donné un récital en personne.

M. Germain Bazin, membre de la même académie, a traité ensuite de « La France et l'art espagnol », passant en revue les apports théoriques de la période romane et analysant, pour finir, la contribution de l'érudition française à la connaissance de l'art d'outre-Pyrénées.

En contrepartie, il revenait à M. Xavier de Salas, ancien directeur du Musée du Prado, de parler de « L'Espagne et l'art français ».

En revenant à l'art de l'Espagne, l'orateur ne peut en effet laisser de côté les œuvres de racine orientale créées en terre espagnole, à Cordoue, à Grenade,

à Tolède. Pourquoi le rappeler ? Parce que c'est une face de cet art où la France est totalement étrangère. Mais, pour la face occidentale, M. de Salas met en valeur la première vague de l'influence des arts français sur l'Espagne : au Moyen-Âge. Puis la seconde, qui a eu lieu au dix-huitième siècle. C'est une extraordinaire leçon d'histoire, très fouillée, qui amène cette conclusion : « Chaque fois que l'art s'incline vers le rationnel, c'est la France qui exerce une influence sur l'Espagne. Lorsque c'est le monde des sentiments, de la passion, de l'inconscient, celui qui inspire les arts, c'est l'Espagne qui a son tour influence les arts de la France ».

Pour sa part, M. François Chevalier, directeur de la Casa de Velazquez, a souligné quelques traits originaux de « sa » maison, qui unit artistes et chercheurs dans un lieu privilégié, placé au carrefour des civilisations, « non seulement pour hispanistes et lusitanistes, mais aussi pour islamisants et américanistes ».

Pour illustrer l'activité de la Casa de Velazquez, une exposition installée dans les locaux de l'Institut (Musée Comtesse de Caen, 27, quai Conti), jusqu'au 21 octobre. Y est déployé l'éventail des travaux de seize pensionnaires : l'architecture, la peinture, la sculpture, la gravure, le cinéma, la composition musicale. Déjà de fortes personnalités s'imposent.

J.-M. D.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS MÉTÉOROLOGIE

PROBLEME N° 2202

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

HORIZONTALEMENT

I. Doivent veiller à la propreté des bouches. — II. Châtaigne quand elle est petite. — III. Fils un travail de viticulteur. — IV. Adjectif s'appliquant aux affaires que l'on met de côté. — V. Cri qui peut s'élever devant un bide. — VI. Peut se porter sur le côté ; Permet de toucher. — VII. N'est souvent qu'une sorte de coqueluche ; Peut être traité de larve quand il est blanc. — VIII. Mont pour un tunnel ; Ne circule plus. — IX. Désigne des tiers ; Bien exprimé. — X. Permet d'aller droit ; Danse quand il est petit ; Pronom. — XI. Vraiment maligne.

VERTICALEMENT

1. Serait encore plus dangereuse s'il n'y avait que de bons conducteurs. — 2. S'attrape souvent à la main ; Sainte fille d'un bon roi. — 3. Tout ce qui n'a pas été compris (pluriel). — 4. Fournit un poison ; Cri à la neuvième heure ; Abréviation pour le cours. — 5. Période secondaire ; On cherche souvent à le transformer. — 6. La femme la plus riche ; Est l'illégitimité de pourri quand il ne tient pas ses promesses. — 7. Spécifiquement aux problèmes du cœur. — 8. Est bien au-dessous du sol ; Se déplace vers le terre. — 9. Pas innocent ; Qui a donc été nettoyé.

Solution du problème n° 2201

Horizontalement
I. Glacière. — II. Ring ; Ut. — III. Bénéfice. — IV. Note. — V. Rendu. — VI. Ecart ; Ton. — VII. Ur ; Austral. — VIII. Six Nuits. — IX. Pample ; Sa. — X. Ses ; Satin. — XI. Sel ; Veto.

Verticalement
1. Giboyeuse. — 2. Crimes. — 3. Armée ; Rus. — 4. Clot ; Ra. — 5. Infirmités. — 6. Agité ; Tu. — 7. Centriste. — 8. Rue ; Douteux. — 9. Et ; Puns ; No.

GUY BROUZY.

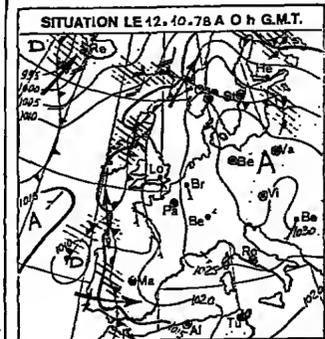
Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 13 octobre 1978 :

DES DECRETS

Abrogeant l'article R. 221-3 du code du travail.

D'autre part, le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses du 13 octobre publie des décrets portant attribution de la médaille aéronautique, portant promotions et nominations dans l'ordre des mérites maritimes ; des arrêtés et décisions conférant la médaille de la gendarmerie nationale, portant attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ; des citations à l'ordre de l'armée.

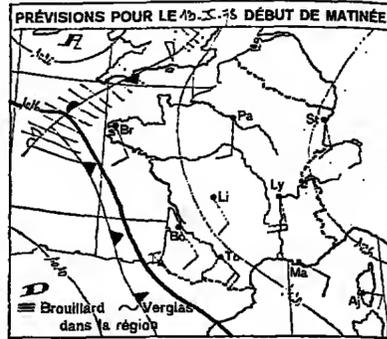


Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 10 de mm)

Zone de pluie ou neige Averses Orages Brouillard Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 noeuds 10 noeuds 50 noeuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 octobre à 6 heures et le vendredi 13 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent de l'Europe centrale à la France s'affaibliront légèrement sur leur face occidentale. La zone orageuse qui se développe sur l'Espagne s'agrandira lentement vers les régions du Sud-Ouest. Les perturbations, qui se rapprocheront des côtes de l'Atlantique et de la Manche, n'auront qu'une faible activité.

Vendredi 13 octobre, sur la majeure partie de la France, le temps sera souvent ensoleillé. On observera cependant quelques formations brumeuses au début de matinée, particulièrement dans le Nord-Est, où les brouillards seront encore nombreux.

Des passages nuageux se produiront au cours de la journée ; ils deviendront plus fréquents sur les régions proches de la Manche, de l'Atlantique et des Pyrénées, avec de faibles précipitations possibles. Quelques foyers nuageux se développeront le soir sur les Pyrénées et le sud du Massif Central.

Les vents seront généralement faibles ou modérés de secteur sud ou sud-est dominant. Ils deviendront temporairement assez forts l'après-midi près des Pyrénées et de la Méditerranée. Le début de la matinée sera assez frais dans l'intérieur avec des températures minimales voisines de 10 degrés ; les températures maximales resteront généralement élevées sauf dans les régions de l'Ouest, où elles baisseront légèrement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 12 octobre, à 6 heures, de 1 022,1 millibars, soit 767,4 millimètres de mercure.

Températures : le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 ; Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Brest, 22 et 13 ; Caen, 23 et 10 ; Cherbourg, 23 et 12 ; Châteauneuf-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 24 et 8 ; Grenoble, 23 et 5 ; Lille, 24 et 7 ; Lyon, 24 et 7 ; Marseille, 24 et 11 ; Nancy, 23 et 6 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice, 24 et 14 ; Paris-Le Bourget, 24 et 8 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 26 et 7 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 23 et 9 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 22 et 10 ; Bonn, 23 et 7 ; Bruxelles, 24 et 11 ; Casablanca, 24 et 17 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 18 et 14 ; Londres, 25 et 11 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 5 et 0 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 21 et 12 ; Palma-de-Majorque, 26 et 17 ; Rome, 25 et 12 ; Stockholm, 14 et 3.

LE MONDE

met à votre disposition des services de location d'appartements immobiliers.

Vous trouverez rapidement l'APPELÉMENT que vous recherchez.

LOTO

ca peut rapporter gros

LA BOF!

GENERATION dans le prochain numéro DU NOUVEAU OBSERVATEUR

palais larges grands ou 38 au 50

Un choix unique de chaussures exclusivement pour hommes, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6^e à la 11^e largeur.

PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 357.45.92
Catalogue gratuit - Parking

LA BOF!

GENERATION dans le prochain numéro DU NOUVEAU OBSERVATEUR

LOTTO

ca peut rapporter gros

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 13 octobre 1978 :

DES DECRETS

Abrogeant l'article R. 221-3 du code du travail.

D'autre part, le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses du 13 octobre publie des décrets portant attribution de la médaille aéronautique, portant promotions et nominations dans l'ordre des mérites maritimes ; des arrêtés et décisions conférant la médaille de la gendarmerie nationale, portant attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ; des citations à l'ordre de l'armée.

loterie nationale Liste officielle des sommes à payer, tous cumulés compris aux billets entiers

TIRAGE	FINALES ET NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER	TIRAGE	FINALES ET NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER		
1	041	tous groupes	300	6	02 905	groupe 3	10 200		
	081	tous groupes	300			autres groupes	2 200		
	35 821	tous groupes	2 000						
	85 051	tous groupes	5 000						
2	02 801	groupe 1	10 000	7	07 877	groupe 1	5 000		
	02 801	groupe 2	10 000			autres groupes	5 000		
	02 801	groupe 3	2 000						
	02 801	autres groupes	2 000						
3	73	tous groupes	100	8	05 057	groupe 3	1 000		
	02	tous groupes	300			autres groupes	5 000		
	02	tous groupes	400						
	02	tous groupes	600						
4	02	tous groupes	1 100	9	05 057	groupe 3	100 200		
	02	tous groupes	1 100			autres groupes	5 200		
	02	tous groupes	5 300						
	02	tous groupes	10 100						
5	02	tous groupes	2 100	0	02 907	groupe 3	2 000 200		
	02	tous groupes	2 100			autres groupes	100 200		
	02	tous groupes	2 000						
	02	tous groupes	2 000						
6	0105	groupe 1	5 000	78	02 909	groupe 3	10 000		
	0105	groupe 2	5 000			autres groupes	2 100		
	0105	groupe 3	5 000						
	0105	autres groupes	5 000						
7	0105	tous groupes	5 000	TRANCHE DE L'AUTOMOBILE	TIRAGE DU 11 OCTOBRE 1978	PROCHAIN TIRAGE	LE 16 OCTOBRE 1978		
	0105	tous groupes	5 000					à SAINT AFFRIGUE (Aveyron)	46
	0105	tous groupes	5 000						
	0105	tous groupes	5 000						
8	0105	tous groupes	5 000	LOTTO	4 14 29 33 48 49	NUMERO COMPLEMENTAIRE 3			
	0105	tous groupes	5 000						
	0105	tous groupes	5 000						
	0105	tous groupes	5 000						
9	0105	tous groupes	5 000	TIRAGE N° 41	PROCHAIN TIRAGE LE 16 OCTOBRE 1978	VALIDATION JUSQU'AU 17 OCTOBRE APRES-MIDI			
	0105	tous groupes	5 000						
	0105	tous groupes	5 000						
	0105	tous groupes	5 000						

Le bon choix dans le 15ème

Le Richmond

Du studio au 5/6 pièces très bien conçus, 59 à 63 rue de Cambrouge, dans un quartier traditionnel proche du 7^e arrondissement, bien desservi par autobus et métro.

Garantie BNP.

Renseignements et vente, appartement décoré sur place, tous les jours.

Tél. 566 44 43 / 227 04 30

Destinés à l'habitation ou à l'investissement ces appartements, bien placés dans le 15^e sont votre garantie d'un excellent placement.

cica

15, rue de Valenciennes, 75015 Paris

15, rue de Valenciennes, 75015 Paris

15, rue de Valenciennes, 75015 Paris

15, rue de Valenciennes, 75015 Paris

exposition Hôtel LOTTE, 7, rue de Castiglione (1^{er})

vieille chine

du dimanche 8 au dimanche 15 octobre de 10 à 20 heures

PIERRES DURES SCULPTURES, JADES, CORAUX, TURQUOISES, LAPIS-LAZULI, AMÉTHISTES, MALACHITES, ZONITE, RUBIS, AGATES, CORALLINES, etc.

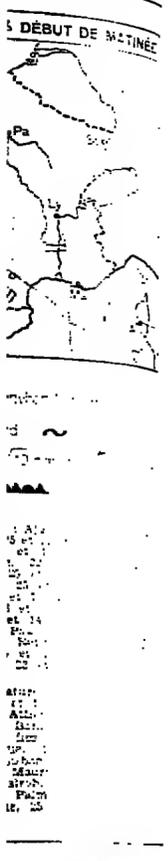
IVOIRES sculptés dans la nature

EXPERTISES GRATUITES

Organisée par la S.A.R.L. Le Monde. Gérante : Jacques Favet, directeur de la publication. Jacques Saraguet.

Interimère du Monde 5, rue de Valenciennes PARIS-IX^e

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administrateur. Commission paritaire des journaux et publications : n° 4787.



URBANISME

UN APPEL A M. CHIRAC

Les associations : halte au massacre du site de Saint-Eustache

Les « révélations » prochaines que M. Chirac doit faire sur le nouveau plan qu'il entend suivre pour l'aménagement des Halles ont suscité plusieurs réactions, dont celle des élus du groupe communiste du Conseil de Paris, qui dénoncent « l'urbanisme de l'arbitraire et du secret »...

En voici des extraits : « Nous en appelons à votre autorité de maire de Paris pour que cesse le massacre du site de l'église Saint-Eustache... »

ENVIRONNEMENT

M. SYROTA QUITTE L'AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

M. Jean Syrota, nommé le mercredi 11 octobre au conseil des ministres, directeur des affaires industrielles et de la direction générale des télécommunications, a dirigé depuis sa création, en 1974, l'Agence pour les économies d'énergie.

Le départ de M. Syrota est à rapprocher de celui de M. Jean-François Séglio, qui fut « M. anti-pollution » avant d'être délégué à la qualité de la vie (« le Monde » du 28 septembre). Ce changement de directeur est aussi lié à la vaste reorganisation en cours au ministère de l'Industrie et à la suppression du poste de directeur général à l'énergie qui laisse prévoir une reprise en main par le ministère lui-même des questions d'énergie (« le Monde » du 28 juillet).

LANVIN advertisement featuring a stack of shirts and the text: 'L'une des plus grandes adresses à Paris pour vos chemises sur mesure est certainement le 15 Faubourg St-Honoré.' Includes a small map of Paris.

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

La route en liberté surveillée

Le XXIII^e congrès de la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.) est actuellement réuni à Paris. Il se terminera ce jeudi 12 octobre, dans la soirée, par un discours attendu de M. Jean Le Thévenec, ministre des transports.

Cette réunion est importante puisqu'elle intervient à un moment assez délicat pour les transports terrestres. Dans l'immediat, la discussion budgétaire va une fois de plus faire apparaître les aberrations financières de ce secteur...

Le rapport, si l'on peut dire, tombe à point. Dans son esprit, il rejoint le schéma libéral que les pouvoirs publics souhaitent appliquer à l'ensemble de l'économie...

Pour ce qui s'en tient qu'à ces deux aspects, les responsables...

LES SOCIÉTÉS BERTIN ET SEDAM ONT BESOIN DE 20 MILLIONS DE FRANCS POUR PERFECTIONNER L'AÉROGLISSEUR N 500

La survie d'une fabrication française d'aéroglisseurs ainsi que la poursuite de l'exploitation sur la Manche du grand navire à voile de la S.N.C.F. dépendent désormais des crédits que sollicite auprès des pouvoirs publics pour la mise au point définitive de ces appareils.

Pour M. Charrier, P.-D.G. de la Société Bertin et Cie, les essais réalisés par la S.N.C.F. avant la mise en service (qui ont duré deux cents heures) étaient « manifestement insuffisants pour préparer une exploitation commerciale normale ».

Real estate advertisement for '29 boulevard de Port Royal' featuring 'UN PETIT IMMEUBLE DE STANDING STUDIOS 2 ET 3 PIÈCES ÉQUIPÉS' with parking and solar energy features.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus du Nord-Pas-de-Calais demandent au gouvernement un « plan de sauvetage » comparable à celui des Vosges

De notre correspondant

Lille. — Après la Lorraine sidérurgique, les Vosges textiles, la Provence malade de ses industries navales, c'est vers le Nord-Pas-de-Calais que se tourne l'attention. Ce jeudi 12 octobre, M. André Chadeau, désigné à l'aménagement du territoire, devra recevoir les parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais...

L'opération « Villes mortes » du mercredi 11 octobre a été très largement suivie. De très nombreux commerçants avaient fermé leur volet dans les villes (90 % à Lens). Des pétitions ont circulé : plus de cent vingt mille signatures ont été recueillies par les organisateurs de cette opération...

Les élus de gauche, nettement majoritaires dans les deux départements, dressent un réquisitoire très sévère de l'action du gouvernement, notamment pour ce qui concerne la sidérurgie. Les représentants de la majorité, et notamment M. Norbert Segard, secrétaire d'État aux P.T.T., et Jacques Legendre, secrétaire d'État à la formation professionnelle, constatent aussi la gravité de la situation, mais estiment que certaines attitudes démagogiques découragent les investisseurs.

Le plan de rénovation du Sud-Ouest. — M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, le mercredi 11 octobre à l'Élysée, en présence du premier ministre et de M. Jean-François Poncelet, secrétaire général de la présidence de la République, des députés des régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine, appartenant à la majorité.

Alfa Romeo advertisement for 'Alfa Duplex Spécial Salon' with promotional text: 'Pendant le mois d'octobre conditions exceptionnelles sur certains modèles 1979 de la gamme Alfetta* (berlines et coupés)'. Includes a small map of Paris.

Real estate advertisement for '29 boulevard de Port Royal' with a detailed map of the area and contact information for 'Immovery'.

سكزا من الاجل

Le Monde

économie

Les inégalités de retraites complémentaires : des écarts de 25 % à cotisation identique

Le gouvernement souhaite un effort d'harmonisation

Il est temps de corriger les inégalités qui sévissent dans les régimes de retraites complémentaires des salariés non cadres (ARRCO). Il est temps aussi d'examiner les nouvelles décisions stratégiques inéluctables qui devront être prises pour

garantir, dans les années à venir, la trésorerie de ces institutions. Dans deux prochains documents brrrés de chiffres et d'équations, un rapport de l'inspection des finances — actuellement soumis à l'avis de l'ARRCO — jette une lumière

nouvelle et crue sur les insuffisances des retraites complémentaires, bien qu'à plusieurs reprises les rapporteurs soulignent la rigueur et la justesse des prévisions de tous ceux — syndicats des salariés et d'employeurs — qui gèrent l'ARRCO.

La première partie du rapport — rédigé par M. Marston, inspecteur des finances — porte essentiellement sur les inégalités des cotisations qui sont versées au sein de l'ARRCO, association qui regroupe quarante et un régimes de retraites (quatorze millions cinq cent mille cotisants), dont les uns rassemblent quatre mille cent cinquante cotisants (personnel des jeux) tandis que d'autres en regroupent près de six millions. Plusieurs « facteurs cumulatifs d'inégalité » sont soulignés par le rapport. Tout d'abord, « à salaire égal, les taux de cotisation peuvent varier du simple au double » (4 % à 8 %) selon les salaires et les taux les plus élevés — assurant des retraites plus confortables — sont appliqués dans les secteurs où les salaires et la situation économique sont plus favorables.

En outre, les cotisations qui appliquent des taux de cotisations supérieurs en plus du taux obligatoire de 4 % (système dit facultatif) ont réussi à se constituer des réserves non négligeables qui n'entrent pas dans le jeu de la solidarité obligatoire (dit de compensation) avec les cotisations pauvres, et ces « réserves propres » d'un montant de 14,3 milliards de francs sont aussi importantes que la réserve commune de l'ARRCO (15,3 milliards de francs).

Autre facteur d'inégalité : « d'après l'étude, les droits acquis (c'est-à-dire les retraites) sont différents selon les institutions ». Alors que le taux théorique de rendement est de 15 % — ce qui signifie que 1 franc de cotisation permet d'acquies 15 centimes de retraite — en fait, ce taux varie de 9,94 % à la CRIP (congolaises), à 11,10 % à la caisse des colporteurs, et à plus de 15 % à la CRISA (Sud-Aérien) et la CRESP (établissement de soins privés). Ces inégalités s'expliquent par les politiques très variées des cotisations selon qu'elles développent grâce à leurs réserves les droits annexes des œuvres sociales, et même parfois les retraites elles-mêmes. Et ces inégalités sont d'autant plus choquantes que, depuis plusieurs années, le rendement effectif moyen à l'ARRCO est passé de 14,25 % en 1965 à 11,44 % en 1976, si on compare les droits acquis au montant des cotisations appelées à 110 % (11 centimes de cotisation facultatif au-delà de 4 %, en portant le taux obligatoire de 4 % à 8 %) et en assurant ainsi une plus grande « solidarité financière. Faut-il, pour autant, créer un régime unique ? Les confédérations ouvrières n'y sont pas favorables, estimant, telle la C.F.D.T., qu'on ne peut pas en rester à l'éparpillement des régimes » ; la C.G.C. se déclare d'accord pour une meilleure harmonisation mais rejette l'idée d'un système unique.

Mais encore faudrait-il que les gestionnaires de l'ARRCO règlent un autre problème : celui de la pérennité de l'institution elle-même. Certes, le feu rouge n'est guère allumé et l'ARRCO dispose d'un matériel de trésorerie très convenable (15,3 milliards en 1977, soit un an d'allocation) mais l'évolution de l'ARRCO demeure « préoccupante » comme le souligne la deuxième partie du rapport présenté par M. Pétouzet, commissaire contrôleur des assurances.

Vers une majoration des cotisations

Le rapport entre montant des cotisations et cotisations — dit rapport de charges — s'est nettement dégradé, passant de 80 % en 1974 à 81 % en 1977. Il s'agit là, admettent les gestionnaires, d'un « alourdissement certain des charges dû à une détérioration lente, mais régulière, du rapport démographique ». Or le rajeunissement de la population économique, les mises en pré-retraite et l'entrée des salariés agricoles dans l'ARRCO vont encore alourdir les charges. Mais certaines cotisations sont obligées de freiner leurs cotisations sociales ou de « piocher » dans leurs réserves.

La C.G.C. durcit son attitude vis-à-vis du gouvernement

« Nous refusons catégoriquement la manière dont le premier ministre s'adresse aux Français et, plus particulièrement, à l'encadrement », a déclaré M. Charpentier, président de la C.G.C., devant la presse le 11 octobre. Les Français ne sont pas les alphabètes, incapables de comprendre et de calculer. L'obsession de certaines répétitions devient insupportable. Après trois mois de silence, la C.G.C. hausse le ton. Le congrès extraordinaire de la C.G.C. convoqué le 26 octobre par M. Charpentier (Le Monde) le 12 octobre a décidé de « s'engager dans des batailles ou poursuivre la concertation avec les pouvoirs publics ». Après la manifestation des V.R.P. du 9 octobre, qualifiée d'avertissement sans frais, la C.G.C. pourrait donc lancer une offensive contre le gouvernement. Il ne semble pas s'agir de mouvements de grève, car, pour cela, un congrès n'était pas nécessaire. Mais M. Charpentier a refusé de dire quels genres d'action pouvaient être envisagés.

RETOUR DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Deux fonds de retraite hollandais viennent d'acquies un important immeuble de bureaux (13.000 m2 environ), bd de l'Amiral-Bruix, à 100 m de la Porte Maillot.

Cet immeuble, de construction récente est présenté d'ores et déjà à la location, des travaux de rénovation étant entrepris parallèlement. Cette vente, une des plus importantes réalisées sur le marché des bureaux en 1978, témoigne de l'activité et de l'intérêt que manifestent à nouveau les investisseurs étrangers pour l'immobilier industriel et commercial.

Cette transaction a été menée par Bourdès Investissements 164, bd Haussmann 75008 Paris

LISEZ Le Monde des Philatélistes

Les grèves locales se prolongent à la S.N.C.F. et aux P.T.T.

Les syndicats du personnel des postes et des télécommunications cherchent l'affrontement avec le gouvernement. La multiplication des conflits locaux ou catégoriels semble prouver que les trois grandes formations, C.G.T., F.O. et C.F.D.T., ont trouvé un bon cheval de bataille. Toutes les revendications tournent peu ou prou autour du thème des effectifs : le budget des P.T.T. pour l'année 1979 prévoit seulement la création de mille cinq cents emplois de titulaires dans les postes. Tous les postiers s'accrochent à trouver ce chiffre ridicule par rapport aux besoins.

portantes et imprévisibles de la fiabilité du courrier. Le centre de tri de Lyon ne résorbera pas aisément le million de plus en retard qui s'y accumule depuis trois jours. Au Mans, les deux cent cinquante agents du centre de tri se sont mis en grève mercredi, de même que les préposés de Loire-Atlantique et de Charente-Maritime. Un mouvement d'arrêt de travail a aussi paralysé le centre de tri de Paris-Brune. La journée du jeudi 12 octobre devait voir la Charente, les Pyrénées-Orientales et les Pyrénées-Atlantiques se joindre au mouvement.

De leur côté les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent leurs adhérents à cesser le travail pendant la journée du 25 octobre. Elles veulent obtenir des effectifs supplémentaires, l'arrêt du licenciement des auxiliaires et la revalorisation des classifications.

Les grèves tournantes se prolongent vraisemblablement jusqu'à l'ouverture de la discussion du budget des P.T.T. à l'Assemblée nationale, inscrite en principe pour la séance du 14 novembre. L'exaspération des agents des P.T.T. ira-t-elle jusqu'à une explosion comme celle de la grève générale de 1974 ? Ni les syndicats qui la souhaitent, ni le gouvernement qui la redoute ne peuvent prédire les réactions des milliers de travailleurs des P.T.T.

S.N.C.F. : extension de la grève dans la région Rhône-Alpes

Tandis que des négociations, portant sur l'ensemble des problèmes qui affectent actuellement la S.N.C.F., ont lieu à Paris le jeudi 12 octobre, entre la direction générale et les syndicats, la grève des agents d'exploitation de Saint-Etienne-Châteauneuf s'est étendue à d'autres dépôts de la région.

Alors que près d'une centaine de cheminots défilèrent, mercredi, en fin d'après-midi, dans le centre de Saint-Etienne en scandant « Nous voulons négocier », un tract anonyme, nous signalant notre correspondant, était distribué aux abords de la gare, assurant notamment : « Employés de la S.N.C.F. qui avez la chance d'avoir du travail, les trente mille chômeurs de la Loire et tous les voyageurs de la région vous disent « Au travail » et surtout n'empêchez pas les autres d'aller travailler ».

Entrepris lundi 9 octobre pour protester contre la suppression de quatre postes, ce mouvement toucha également nous indique notre correspondant, les gares de Roanne, Firminy, La Ricamarie, Le Chambon - Puyguellet et Saint-Etienne.

D'autre part, lors d'une conférence de presse réunie mercredi 11 octobre à Paris, M. Georges Lanoue, secrétaire général de la Fédération des cheminots C.G.T., a estimé que « ce qui se passe dans cette corporation, est le résultat de l'accumulation d'un profond mécontentement, notamment en matière de salaires, d'emploi, de revenu du rail, d'entretien des trains sans cesse renouvelés de la direction de négocier véritablement ».

Grève peu suivie à l'AN.P.E.

Le personnel de l'Agence nationale pour l'emploi (AN.P.E.), qui comprend environ huit mille personnes, n'a pas observé, dans sa très grande majorité, les consignes de grève lancées mercredi 11 octobre. Du reste, la section C.F.D.T. de cet organisme avait suspendu son mot d'ordre, mais cette décision n'a été connue que tardivement et dans toutes les régions. La C.G.T. avait maintenu son appel à la grève.

D'industrie et autres intermédiaires patronaux dans les affaires de l'agence, la manipulation des statistiques, les centres communs de décision et enfin la « ligne officielle » permettant les inscriptions différées que nous présentons comme des pas vers le démantèlement.

Chômage partiel dans le groupe Derain.

Au cours d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise de la Sefamec, société de fabrication de machines à papier, le groupe Derain-Laurel, dans la région de Saint-Etienne, la direction a annoncé deux heures de chômage partiel en moyenne par mois pour l'ensemble du personnel dès novembre. (Corresp.)

Des employés du casino de Dijonne les-Bains réclament 25 millions de francs de dédommagement.

Estimant que, depuis cinq ans, les pourboires ont été mal répartis, quatre-vingt-huit employés du casino de Dijonne les-Bains (Ain) — l'un des plus importants de France, — ont réclamé, mercredi 11 octobre, devant le tribunal d'instance de Nantua, une somme de 25 millions de francs à leur direction. Jugement le 23 novembre.

À la R.A.T.P., les salaires sont en hausse depuis 1975 au 1er novembre.

Ils seront, en outre, augmentés de 1,75 % au 1er janvier 1979, au titre de maintien du pouvoir d'achat pour l'année 1978. Ce qui donnera une augmentation de 1,75 % l'année en cours, de 9,5 % taux prévu approximativement pour la hausse des prix.

À la Guadeloupe, plusieurs organisations syndicales de C.G.T., la FEN, le Syndicat national des collégiés, l'Union départementale des enseignants, etc., ont lancé un appel à une grève de vingt-quatre heures pour le jeudi 19 octobre.

Une manifestation est prévue à Pointe-à-Pitre. Les syndicats veulent protester contre la répression et l'arbitraire colonial.

La réclamation de l'arrêt de toute intervention des forces de répression dans les conflits sociaux et la dissolution des milices patronales (...), la réduction du temps de travail sans diminution de salaire et le relèvement du SMIC guadeloupéen à 2200 francs par mois.

MANIFESTATION COMMUNISTE CONTRE LE CHOMAGE

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées, mercredi 11 octobre, place du Palais-Bourbon, à l'appel des fédérations communistes de la région parisienne, pour protester contre le chômage et la politique du gouvernement. D'importantes forces de police ont interdit l'approche de l'Assemblée nationale aux manifestants, dont la présence était destinée à appuyer l'intervention de M. Georges Marchais à la tribune, contre le projet de loi de finances pour 1979. (Lire page 10.)

CORRESPONDANCE

A propos des cumuls de retraites

M. J.-F. Kessler, directeur du département des carrières sociales de l'Institut universitaire de technologie (université René-Descartes, Paris-V), nous écrit : Dans le Monde du 23 août 1978, M. Robert Fabre (« Mission impossible ? ») écrit : « Pourquoi n'a-t-on jamais repris nos propositions visant à interdire les cumuls de retraites d'agents de la fonction publique de niveau élevé (généralistes, directeurs, etc.) avec des emplois actifs, en particulier dans les grandes entreprises nationales ? Des dizaines de milliers d'emplois seraient ainsi libérés au profit des jeunes. » En fait, ce ne seraient pas des dizaines de milliers d'emplois qui seraient libérés, au cas où la mesure proposée par M. Robert Fabre serait retenue, mais seulement des dizaines d'emplois. En effet, un compte molaire de mille généraux, directeurs ou assimilés parmi les agents civils et militaires de l'Etat. Au total, il n'y a que douze mille emplois dans les classes dites « échelles-hautes » au sein de la fonction publique (dont 40 % pour l'enseignement) et des dizaines d'emplois à savoir (et le problème est d'ordre général) s'il y a équivalence, pour une société privée ou nationale, entre un cadre supérieur détenant et un cadre dirigeant confirmé ?

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE Société Nationale de Fabrication et de Montage du Matériel Electrique et Electronique (SONELEC) AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL La SONELEC, Complexe Piles et Accumulateurs de SETIF, lance un Appel d'Offres International pour la fourniture des équipements et installations en vue de l'extension de son Unité Accumulateurs. Capacité de l'extension : 100 000 accumulateurs par an. Les soumissionnaires peuvent retirer la cahier des charges ou écrire pour un avoir communicationnel, à : SONELEC - Complexe Piles et Accumulateurs Zone Industrielle - B.P. 19 - SETIF centre versant d'une somme de 100 D.A. algériens. Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, devront parvenir sous double pli cacheté avec la mention évidente « Appel d'Offres International n° - NE PAS OUVRIR », à M. le Directeur du C.P.A. SONELEC, même adresse que ci-dessus désignée, quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables à dater de la publication du présent avis. Les soumissionnaires restaurant engagés par leur proposition pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

AFFAIRES

A l'Assemblée des professionnels du commerce et de la réparation automobile

Espoirs et inquiétudes

De nombreuses réunions de professionnels de l'automobile se tiennent traditionnellement en marge du Salon. La Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) a, pour sa part, convoqué son assemblée plénière mercredi 11 octobre à Paris. M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, présent au congrès, s'est félicité du dynamisme d'un secteur d'activité qui regroupe garagistes, monteurs d'auto-école, loueurs de voitures, soit quelque 60 000 entreprises et 300 000 salariés. Le ministre a aussi tenté de calmer l'ardeur de la profession sur un retour prochain à la liberté des prix.

Il répondait à l'exposé de M. Bernasconi, président du C.S.N.C.R.A., dans lequel la profession se félicitait, par sa voix,

de la volonté gouvernementale de revenir progressivement à la liberté des prix. « Encore faut-il que votre volonté se traduise par les faits rapidement et qu'elle ne reste pas au niveau des intentions », avait ajouté M. Bernasconi, qui poursuivait : « Cette liberté, laquelle chacun aspire, est l'élément essentiel du rétablissement d'une juste concurrence. »

« Elle doit permettre au consommateur de choisir son fournisseur ou son prestataire de services en fonction des prix, mais également en tenant compte de la qualité du produit ou du service et de l'accueil qui lui est réservé. Mais, la liberté, c'est avant tout pour nos chers d'entreprendre la possibilité de mieux rémunérer la qualification et la compétence du personnel, ce qui doit aussi permettre d'ombrager la qualité du service. »

M. Bernasconi avait également affirmé qu'un progrès de l'embouteillage devait passer par « une solution ou problème de charges qui pèsent si lourdement sur les salaires ».

Le président du C.S.N.C.R.A. a rappelé par ailleurs une vieille revendication : l'instauration d'un contrôle périodique de sécurité sur les véhicules en circulation. Il a demandé également aux pouvoirs publics de fixer « les règles élémentaires pour l'exercice d'une profession dont la première condition devrait être la preuve d'un minimum de qualification ».

Enfin, M. Bernasconi, à propos de la distribution des carburants, devait déclarer : « Nous rappelons très nettement que nous n'accepterons pas au mois d'octobre 1979 de franchir une nouvelle étape, notamment pour l'augmentation des rebais possibles et de réponses satisfaisantes ne nous sont pas données en ce qui concerne notamment les barèmes de prix et les pratiques discriminatoires. »

Mise en garde de M. Leclercq aux compagnies pétrolières. — Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux compagnies pétrolières, M. Edouard Leclercq précise que s'il apparaît à une des raffineries françaises se solidariser pour former à mon égard une entente-de-prix déguisée, je prendrai la décision d'acheter l'ensemble de nos produits blancs raffinés (carburants), à partir du 31 décembre 1979, à tout autre pays que la France ».

M. Robert Godart, cinquante ans, président-directeur général de deux garages à Rouen, et son frère Jean, trente-cinq ans, administrateur, ont été inculpés, mercredi 11 octobre, pour « escroqueries, tentative d'escroquerie et tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise vendue ». Ils ont été écroués à la prison de Rouen. Ils sont accusés d'avoir vendu des voitures dont le kilométrage avait été maquillé. Selon les enquêteurs, l'interpellation des frères Godart, pourrait être « qu'un épisode d'une affaire plus importante » qui s'étendrait ailleurs en Normandie et même dans la région parisienne.

CORRESPONDANCE

LA SITUATION DE L'IMPRIMERIE LOURDE

Nous recevons de M. André Bayler, directeur de Détective, la mise au point suivante :

L'article de M. Durieux intitulé « Nouvelle dégradation de la situation de l'imprimerie lourde » publié dans le Monde du 10 octobre 1978 comporte certaines inexactitudes qui risquent de nuire aux efforts d'ensemble qui ont été faits et continuent à l'être pour redresser cette industrie et limiter l'importance des licenciements.

Je suis donc conduit à préciser les points suivants :

1) Souhaiter d'assurer l'impression de mes publications, j'ai choisi, plutôt que de les faire éditer à l'étranger, de proposer un plan de reprise de l'imprimerie Victor Michel ;

2) Je n'ai nullement l'intention d'associer d'autres éditeurs aux risques de cette entreprise ;

3) Mon plan se fonde essentiellement sur deux éléments :

a) Garantir la pérennité de l'imprimerie Victor Michel et limiter au maximum la réduction d'emplois en restructurant cette entreprise et en lui assurant un chiffre d'affaires permettant au moins d'équilibrer sa gestion ;

b) Constatant que l'imprimerie Georges Lang est dès maintenant et totalement déstabilisée par la décision émise dans votre article concernant l'augmentation des rebais possibles et de réponses satisfaisantes ne nous sont pas données en ce qui concerne notamment les barèmes de prix et les pratiques discriminatoires. »

M. Bernasconi avait également affirmé qu'un progrès de l'embouteillage devait passer par « une solution ou problème de charges qui pèsent si lourdement sur les salaires ».

Le président du C.S.N.C.R.A. a rappelé par ailleurs une vieille revendication : l'instauration d'un contrôle périodique de sécurité sur les véhicules en circulation. Il a demandé également aux pouvoirs publics de fixer « les règles élémentaires pour l'exercice d'une profession dont la première condition devrait être la preuve d'un minimum de qualification ».

Enfin, M. Bernasconi, à propos de la distribution des carburants, devait déclarer : « Nous rappelons très nettement que nous n'accepterons pas au mois d'octobre 1979 de franchir une nouvelle étape, notamment pour l'augmentation des rebais possibles et de réponses satisfaisantes ne nous sont pas données en ce qui concerne notamment les barèmes de prix et les pratiques discriminatoires. »

Mise en garde de M. Leclercq aux compagnies pétrolières. — Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux compagnies pétrolières, M. Edouard Leclercq précise que s'il apparaît à une des raffineries françaises se solidariser pour former à mon égard une entente-de-prix déguisée, je prendrai la décision d'acheter l'ensemble de nos produits blancs raffinés (carburants), à partir du 31 décembre 1979, à tout autre pays que la France ».

M. Robert Godart, cinquante ans, président-directeur général de deux garages à Rouen, et son frère Jean, trente-cinq ans, administrateur, ont été inculpés, mercredi 11 octobre, pour « escroqueries, tentative d'escroquerie et tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise vendue ». Ils ont été écroués à la prison de Rouen. Ils sont accusés d'avoir vendu des voitures dont le kilométrage avait été maquillé. Selon les enquêteurs, l'interpellation des frères Godart, pourrait être « qu'un épisode d'une affaire plus importante » qui s'étendrait ailleurs en Normandie et même dans la région parisienne.

ARGENTINE REPUBLIC MINISTRY OF ECONOMY

HIDRONOR

Hidroeléctrica Patagónica Sociedad Anónima
Alicopa Complex
Alicoro Hydroelectric Project
Contract n° 533 - Civil Engineering Works
Prequalification of Contractors

In order to select Contractors from whom national and international tenders will be called to construct the main civil engineering works for the above contract, HIDRONOR S.A. will receive and analyse the qualifications and references from those firms and consortia of firms from member countries of Interamerican Development Bank (IDB) that have adequate technical and financial capacity and wish to take part in the call of tenders.

HIDRONOR S.A. has started negotiations with Interamerican Development Bank in order to obtain the necessary loans to finance the works and it will take into account the rules of such entity, when carrying out the prequalification and call of tenders.

The procedure of submitting these details is set out in a prequalification document which may be obtained from HIDRONOR S.A., Av. Leandro N. Alem 1074, 1001 Buenos Aires, Argentine Republic and at the main offices of Electrowell Engineering Services Ltd., P.O. Box, 8022 Zurich, Bellevue-strasse, 35, Switzerland and SWECO A.B. - P.O. Box 5038 - 2, Linnégatan, S-102 41 Stockholm 5, Sweden, from October 9, 1978.

The envelopes containing the qualifications and references of the firms or consortia concerned must be submitted to Leandro N. Alem 1074, 3rd. Floor, 1001 Buenos Aires, Argentina Republic, before 5 p.m., November 30, 1978.

- The contract includes the following works:
- Construction of an earth fill dam, approximately 115 m high and 880 m long et crest, on the Limay River.
 - A 750 MW powerhouse.
 - A spillway of an approximate capacity of 3000 cumecs.
 - Two tunnels for river diversion of about 9 m diameter and 750 m long.
 - A discharge canal, downstream the powerhouse, of approximately 110 m width and 8 km long.
 - Auxiliary works.

CET EXPERT NEGOCIE LA PROCHAINE ADRESSE DE VOS BUREAUX.

Dans la mémoire de notre ordinateur, la confrontation de 90 % des offres du marché des bureaux en Région Parisienne avec la totalité des critères de votre demande vous permet de connaître instantanément le plus vaste choix d'opérations.

Fuis l'équipe de spécialistes de BOURDAIS BUREAUMATIQUE, rompue depuis des années aux problèmes



d'implantation des sociétés, vous aidera à retenir le meilleur choix. BOURDAIS BUREAUMATIQUE, premier spécialiste en France en immobilier de bureaux, met à votre disposition le meilleur outil aux mains de la meilleure équipe. Bourdais Industrie vous offre le même service en matière industrielle. Consultez-nous.

Bourdais Bureaumatique

160 à 166 bd Haussmann 75008 Paris. Tél. 227 11 89 (40 lignes)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN AVIS DE PRÉSÉLECTION INTERNATIONALE

I. - INDICATIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de l'équipement d'une Ecole Hôtelière et d'un Hôtel d'Application à Hammamet et à Sousse, l'Office National du Tourisme Tunisien convie de présélectionner les entreprises susceptibles de participer aux appels d'offres restreints pour la fourniture de matériel indiqués ci-après :

- Audio-visuel ;
- Mécanographiques ;
- Téléphonique ;
- De diffusion de musique ;
- D'Éclairage ;
- De Bureaux ;
- Mobilier ;
- Linges ;
- Électroménager ;
- Verrerie ;
- Vaisselle ;
- Couverts, coutellerie ;
- Plâtrerie ;
- Bâtiments de cuisine diverse.

Les travaux sont financés avec le concours de la Banque Mondiale (BIRD).

II. - QUALIFICATION

a) Seuls seront autorisés à participer à ces appels d'offres les Entreprises ou Groupements d'Entreprises qualifiés des pays membres de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement et la Suisse.

b) Les Entreprises désirant participer à ces Appels d'Offres devront faire acte de candidature avant le 30 novembre 1978 auprès de M. le Président-Directeur général de l'Office National du Tourisme Tunisien, 1, avenue Mohamed-V - TUNIS.

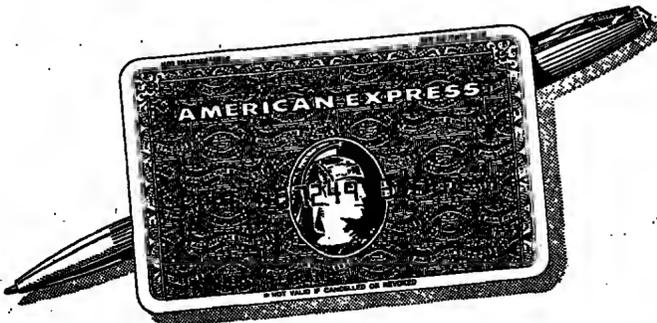
Elles devront envoyer un dossier de présélection rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :

- Désignation d'intention précisant la (ou) les lot(s) et le (ou) les sous-lot(s) et (x) quel(s) l'Entreprise désire soumissionner.
- Renseignements sur les statuts de l'Entreprise et son chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années.
- Références en matière de travaux analogues à ceux demandés et datant de moins de cinq ans.

III. - ORGANISATION DE LA PRÉSÉLECTION

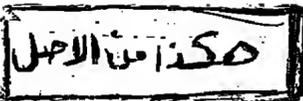
L'Office National du Tourisme Tunisien avisera les Entreprises agréées de leur présélection et leur précisera les conditions dans lesquelles elles pourront se procurer le dossier d'appel d'offres. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction de l'Aménagement et de la Construction de l'O.N.T.T., 51, avenue de la Liberté - TUNIS.

Au restaurant, vous attendez 2 clients. Ils arrivent à 8. Faites-vous la vaisselle ?



La Carte American Express est acceptée comme de l'argent par des milliers de restaurants dans le monde. Ne partez pas sans elle. Pour la demander, tél. : 073.09.09 (24 h/24). American Express Carte-France - 11, rue Scribe, 75009 Paris.





CONJONCTURE

Majoration des réserves obligatoires des banques

Le Conseil national du crédit devait se réunir dans l'après-midi du jeudi 12 octobre pour fixer les normes de progression du crédit applicables en 1979. Compte tenu de l'objectif du gouvernement, qui est de ramener de 12 % à 11 % la croissance de la masse monétaire l'année prochaine, ces normes seront plus restrictives.

Une progression globale d'environ 12 % serait autorisée, au lieu de 13 %, la part des crédits actuellement « désaccrédités » (financement à moyen terme des exportations, des économies d'énergie, prêts immobiliers conventionnés et prêts d'épargne logement), qui est réintégrée dans l'encadrement global, passant de 15 % à 10 %.

Une troisième catégorie d'établissements sera ajoutée aux deux déjà existantes : les « grands » et les « petits ». Il s'agit de « petites » banques qui ne dépassent pas plus de 100 millions de crédits par an, pour lesquelles la progression ne sera plus déterminée par un « ratio » quantitatif mais par un rapport entre leurs crédits et leurs fonds propres. A titre transitoire, et pour favoriser ces petits établissements, des nor-

mes moins sévères sont fixées lorsque les crédits distribués ne dépassent pas 200 millions de francs. Cette mesure s'appliquera à 150 ou 200 banques et établissements financiers, à l'exclusion des filiales de banques étrangères créées depuis 1968 ; les assurances à eux seuls qu'une fraction très modeste des crédits distribués : environ 1 % de l'ensemble.

Le comité national du crédit devrait également annoncer un relèvement du coefficient des réserves obligatoires auprès de la Banque de France en fonction des dépôts des banques (environ 300 millions de francs, qui passerait de 2 % à 4 %). Cette stérilisation de 12 milliards de francs de dépôts (au lieu de 8 milliards de francs) est destinée à déprécier quelque peu les liquidités des banques, très abondantes, notamment en raison des entrées nettes de devises (près de 10 milliards de francs depuis le début de l'année). Cette stérilisation, qui porte uniquement sur de la monnaie « Banque de France », n'aura, pratiquement, aucune influence sur le coût du crédit ; elle vise simplement à renforcer le contrôle de la Banque centrale sur les établissements.

Phénomène passager ou renversement de tendance ?

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES AUGMENTENT A NOUVEAU

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont fortement augmenté en septembre : + 5,4 % par rapport à août. Sur une période d'un an, ils ont augmenté de 18 % comparé à septembre 1977, « les prix des matières premières sont cependant encore en baisse de 6,4 % ».

La hausse enregistrée en septembre vient surtout des matières premières alimentaires : + 8,7 % en un mois (- 15,2 % par rapport à septembre 1977).

Les matières premières industrielles ont augmenté de 1,8 % en un mois et de 1,3 % en un an. Comment faut-il interpréter cette hausse des cours ? Tendance profonde ou phénomène passager ? Il est certain que la hausse du dollar incite un certain nombre de producteurs (notamment de soja) à relever leurs prix pour compenser la baisse du pouvoir d'achat qui résulte de l'affaiblissement de la monnaie américaine. Il est certain aussi que dans certains domaines les producteurs se concertent pour soutenir les cours ou les faire monter (café, cacao, caoutchouc) par un courant d'achat un peu plus soutenu, en provenance, notamment, des pays de l'Océan Indien, du Mexique et du Brésil. Les producteurs de caoutchouc voient leur course se redresser.

Ces différents mouvements enregistrés depuis deux mois ne constituent pas encore un renversement de tendance, et les prévisions des pouvoirs publics restent en ce domaine modérées pour 1978. Il n'empêche que depuis août les hausses sont assez nettes pour qu'on s'interroge sur leurs causes profondes et surtout sur les risques qu'il y a de les voir se prolonger.

Loi haussière des prix à la consommation dans les pays de l'O.C.D.E.

La hausse des prix à la consommation dans les pays de l'O.C.D.E. a été de 0,7 % en juin comme en juillet. Avec une décelération saisonnière moins prononcée que celle des deux derniers mois, l'augmentation sur douze mois a atteint 8,1 %. La hausse a été particulièrement sensible en Amérique du Nord : + 1 % et 0,7 % respectivement aux Etats-Unis en juin et juillet, 0,8 % et 0,5 % au Canada.

NOMINATIONS AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres du mercredi 11 octobre a nommé M. Gérard Piro et Gérard Ducher (conseillers référendaires) conseillers-maîtres à la Cour des comptes.

M. Jean Teillac a été nommé membre du comité de l'énergie atomique au titre des personnalités qualifiées en raison de leur compétence dans le domaine scientifique et industriel.

M. Georges Dayan, conseiller d'Etat, a été admis à la retraite sur sa demande.

AGRICULTURE

Le trafic de sucre découvert dans l'Aude cachait une escroquerie à l'exportation

De notre correspondant

Carcassonne. — Après un coup d'arrêt donné à l'opération de surage des vins (chaptalisation) du Comité d'action viticole de l'Aude (le Monde dans 8-9 octobre), le Syndicat unique des producteurs de vin de table du même département, accusé jusqu'ici de trafic de sucre, a été tenu compte d'une réévaluation rationnelle des actifs immobiliers possédés en Argentine et au Maroc, mais non pas des résultats acquis par chaque participation au 31 décembre 1977.

Coite opération fait ressortir une valeur nette de la Société financière de Rosario de 245 millions de francs, non compris le bénéfice propre à cette dernière de 2,9 millions de francs.

Il est appelé d'autre part que la Société financière de Rosario a eu en décembre 1977, un résultat net de 18,2 millions de francs. Il se répartit de façon sensiblement égale entre les participations détenues en France, au Maroc et en Argentine.

Rapporté au nombre d'actions qui composent le capital de la Société financière de Rosario, cet actif net consolide représente 478 F par titre, soit un bénéfice propre à cette dernière de 2,9 millions de francs.

Il est appelé d'autre part que la Société financière de Rosario a eu en décembre 1977, un résultat net de 18,2 millions de francs. Il se répartit de façon sensiblement égale entre les participations détenues en France, au Maroc et en Argentine.

Il semble en fait que M. Hébrard, qui, au passage, touchait 40 centimes par kilo de sucre, soit le maillon d'un réseau assez complexe. En simplifiant, l'affaire se résume ainsi : M. Hébrard, qui, au passage, touchait 40 centimes par kilo de sucre, soit le maillon d'un réseau assez complexe.

De notre correspondant

T.V.A. (la société bénéficiait même d'une prime à l'exportation) et était vendu aux viticulteurs au tarif de 3 050 F la tonne. Le procureur de la République a été saisi. Mais dans l'Aude les viticulteurs sont mobilisés.

BRUXELLES
CRITIQUE L'INCOHÉRENCE DES INVESTISSEMENTS « SUCRIERS » DES NEUF

(De notre correspondant.)
Bruxelles. En 1981, les excédents de sucre exportables des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays A.C.P.), signataires de la convention de Lomé, se situent probablement autour de 2,9 millions de tonnes, contre 2 millions de tonnes aujourd'hui, note la Commission européenne, dans un rapport qu'elle s'apprête à adresser aux Etats membres. Compte tenu de la situation sur le marché mondial et dans la Communauté, il sera très difficile de trouver des débouchés pour ce surplus supplémentaire de 900 000 tonnes.

La Commission dénonce donc l'attitude irréflective des Etats membres qui, pour faciliter l'exportation d'équipements ou de « know-how » ont subventionné les deux tiers des investissements « sucriers » en cours en projet dans les Etats A.C.P., alors qu'ils savent pertinemment que la C.E.E. ne peut raisonnablement absorber les importations. La Commission fait remarquer que le problème de la cohérence entre politique d'exportation et politique d'aide au développement, s'il se pose en termes particulièrement choquants dans le cas du sucre, existe dans d'autres domaines et sensibles à tous les textiles. — Ph.L.

RECOLTE RECORD DE CÉRÉALES DANS LA C.E.E.

Selon l'Office européen de statistiques, la récolte céréalière de 1978 est estimée à 115 millions de tonnes chez les Neuf, chiffre record par rapport à 1977 (103,5 millions de tonnes) et supérieur de 14 % à celui de la moyenne des cinq dernières années (101 millions de tonnes). Pour le blé, la récolte est estimée à 46,5 millions de tonnes (38,5 en 1977, 40,4 pour la moyenne des cinq dernières années), pour l'orge à 39,9 millions de tonnes (37,5 en 1977 et 33,9 en moyenne durant les cinq dernières années). Enfin pour le maïs en grain, la production est évaluée à 15,2 millions de tonnes (15,6 en 1977 et 14,3 pour les cinq dernières années).

LES COCCINELLES DANS LES TECHNIQUES DE POINTE

Les Galeries Lafayette à Paris ont choisi d'accompagner la présentation de la collection d'automne d'une exposition consacrée aux sciences et aux techniques. A côté de rayons laser, d'hologrammes, de moteurs pour fusées, de sous-marins de poche, du robot qui met le couvert, l'Institut national de la recherche agronomique a choisi de présenter des... coccinelles.

La Bête à bon Dieu dans les techniques de pointe ? C'est un effet de l'agronomie qui utilisent de plus en plus les coccinelles pour protéger les cultures contre certains de leurs ennemis. Au cours de son développement larvaire, la coccinelle absorbe chaque jour, selon son âge, de dix à cent pucerons ou de 3 à 50 cochenilles. Contre elles, le succès est déjà assuré. Pour combattre les pucerons, les recherches se poursuivent activement.

Motifs spectaculaires que les engins des autres viticulteurs, les coccinelles maintiennent au grand que est aussi sans technique que est aussi sans technique d'avenir. Plus prosaïquement on apprend que le nombre de points noirs observés sur les élytres des charmantes petites bêtes n'indiquent pas, contrairement à ce qu'on apprend, leur âge, mais seulement leur espèce. Il y a trois mille sortes de coccinelles réparties à travers les cinq continents.

Les réductions votées par les sénateurs sont beaucoup plus généreuses que celles qu'avaient adoptées en septembre les représentants des 12 milliards de francs (l'Etat). Celles-ci ne sont cependant pas appréciées par la Maison Blanche, qui leur reproche de favoriser les riches en abaissant nettement les taxes sur les plus-values de capital. Une commission mixte de sénateurs et de représentants devait s'attaquer jeudi 12 octobre à l'élaboration d'un compromis. — (A.F.P.)

ITALIE

La hausse des prix de détail en Italie a été de 0,5 % en août par rapport à juillet. En un an, la hausse des prix à la consommation atteint 11,7 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE ROSARIO

La Société financière de Rosario, société de portefeuille qui détient diverses participations en France, en Afrique et en Amérique du Sud, vient d'établir une situation consolidée au 31 décembre 1977.

La méthode utilisée est celle dite de la mise en équivalence qui détermine, sous le contrôle des commissaires aux comptes, l'actif net global du groupe en additionnant, pour la part détenue par la société mère, les actifs nets des diverses filiales, il y a lieu de préciser qu'il a été tenu compte d'une réévaluation rationnelle des actifs immobiliers possédés en Argentine et au Maroc, mais non pas des résultats acquis par chaque participation au 31 décembre 1977.

Coite opération fait ressortir une valeur nette de la Société financière de Rosario de 245 millions de francs, non compris le bénéfice propre à cette dernière de 2,9 millions de francs.

Il est appelé d'autre part que la Société financière de Rosario a eu en décembre 1977, un résultat net de 18,2 millions de francs. Il se répartit de façon sensiblement égale entre les participations détenues en France, au Maroc et en Argentine.

Worms Investissement

Au 30 septembre 1978, l'actif net s'établit à 184 103 939 F se répartissant de la façon suivante (en 51 actions françaises : 35,96 ; actions étrangères : 28,51 ; obligations françaises : 25,48 ; obligations étrangères : 3,13 ; liquidités : 3,66. Le valeur liquidative des 883 785 actions de 100 F composant le capital est de 88 378 500 F, la même date, ressort à 269,24 F.

ACIER - INVESTISSEMENT

A fin septembre 1978, la valeur liquidative globale d'acier-investissement ressortait à 225,03 millions de francs, soit 128,58 F par action. Dans cette situation, les valeurs sidérurgiques actuellement suspendues de cotation ont été évaluées sur la base des derniers cours cotés, ceux du mercredi 20 septembre. Le montant de l'ensemble des valeurs concrètes représentées par le capital est de 102 920 000 F, la même date, ressort à 269,24 F.

UAP DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SÉLECTIONNÉES	ADÉQUATION (UNION SEGUROSURABIANNE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs sélectionnées	Placements à court et moyen terme	Valeurs étrangères
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1978	794.102	643.894	589.102	1.537.919
— Nombre d'actions en circulation	125,40	108,52	114,04	241,74
— Actif net total (en millions de francs)				
répartit comme suit :				
a) Obligations classiques ou indexées	54,4 %	22,2 %	18 %	20,3 %
b) Obligations convertibles	5,7 %	8,3 %	11,2 %	8,5 %
c) Actions	néant	42,7 %	50,9 %	24,9 %
d) Etranger :				
— Actions et obligations	néant	23,8 %	23,8 %	39,2 %
e) Billets hypothécaires	5,8 %	néant	1,3 %	néant
f) Diversifiés	3,3 %	3,3 %	4,8 %	7 %
— Valeur liquidative de l'action en francs	164,12	165,40	192,58	157,19

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

SSB SOCIÉTÉ SEGUROSURABIANNE DE BANQUE
370, rue Saint-Benoît, 75002 PARIS CEDEX 01 — Tél. : 361-33-74
Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 01
02083 PARIS - LA DEFENSE — Tél. : 766-16-10
et dans ses agences de province.

crédit universel

152, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. — Tél. : 261-33-56
10, avenue Gabriel-Péri, 95100 ARGENTEUIL. — Tél. : 661-43-33
140, route de la Seine, 92100 BOULOGNE. — Tél. : 664-41-61
L. (1 000) 3, rue de la République, 92100 CREMAYN-EN-LA-VIE. — Tél. : 973-47-61
74, résidence de la Seigneurie, avenue de Paris, 78000 VERSAILLES.
et dans ses agences de province.

LE PLACEMENT "PIERRE" EST CHER AUX FRANÇAIS

Placez votre argent dans la pierre la plus précieuse :

LE DIAMANT

* CAPITAL éternellement neuf.
* CAPITAL SUR (CERTIFICAT international d'authenticité).
* Il peut s'acheter anonymement.
* Se revendre facilement.
* C'est un PLACEMENT (au cours des 15 dernières années, le prix du carat a augmenté de 400 %).
* Il n'est pas nécessaire de disposer d'un capital important pour devenir PROPRIÉTAIRE "BRILLANT".
* VOUS choisissez votre mode de financement.
* Pour vous informer, téléphonez ou venez nous voir :

Euramex 31-33 av. des Champs-Élysées PARIS 8^e - Tél. 359.91.71
PLACEMENT-DIAMANT

* L'information (confidentielle) sera votre premier investissement.
J'aimerais être renseigné, à titre confidentiel et sans engagement, sur le PLACEMENT-DIAMANT :
NOM _____
Adresse _____
EURAMEX - PLACEMENT DIAMANT
31 Av. des Champs-Élysées, Paris 8^e - Tél. 359.91.71

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS, 00 100F	09 0915		0001 MOIS		SIX MOIS	
	Dep + ou Des	Dep + ou Des	Dep + ou Des	Dep + ou Des	Dep + ou Des	Dep + ou Des
S.E.-U.	4.2300	4.2370	95	60	190	150
S. can.	3.5780	3.5820	90	40	150	110
Yen (100)	2.2910	2.2970	70	100	140	185
D.M.	2.2840	2.2900	60	90	135	170
Florin	2.1020	2.1070	120	170	220	290
F. S. (100)	14.4440	14.4720	1720	1420	2280	2900
F. S. (1000)	2.7130	2.7010	+ 130	+ 180	+ 320	+ 380
L. (1 000)	8.2340	8.2340	320	315	570	570
E.	8.4790	8.4930	385	318	730	710

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
S.E.-U.	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8
Florin	18 7/8	18 7/8	18 7/8	18 7/8	18 7/8	18 7/8	18 7/8	18 7/8	18 7/8
F. S. (100)	13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4	13 3/4
F. S. (1000)	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
L. (1 000)	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4	8 3/4
E.	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4
F. Iracq.	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8

Nous donnons ci-dessous les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de séance par une grande banque de la place.

BARÈME DES BRILLANTS

COULEUR	BLANC NATUREL (J.)		LÉGEREMENT TEINTÉ (K)		SÉRIÉS
	PURETÉ	V.S.	Lég. piqué	V.S.	
1 carat : 6 g 20	22.200 F	11.500 F	11.400 F	8.200 F	65/110
2 carats : le carat	28.800 F	15.000 F	14.100 F	8.200 F	65/110
3 carats : le carat	31.400 F	22.900 F	18.800 F	9.700 F	65/110
4 carats : le carat	37.400 F	28.500 F	21.500 F	11.000 F	104/110
5 carats : le carat	44.500 F	30.800 F	23.000 F	12.200 F	114/110

Le barème ci-dessus est à titre indicatif, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous faire plus précieusement sur le prix que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET
56, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PARIS, 14^e
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

سوق المال

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 11 OCTOBRE

La consolidation se poursuit

La phase de consolidation des gains amassés au cours des dernières semaines se poursuit de façon très satisfaisante...

Autour de la corbeille où le climat demeure néanmoins résolument serein...

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

NEW-YORK

La hausse de Wall Street a repris, l'indice Dow Jones gagnant plus de points...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

La Chambre syndicale a été avisée par le ministre de l'économie que les informations demandées à leurs actionnaires...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indicateur, Valeur, Variation. Shows daily market indices and their changes.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Type, Cours. Shows exchange rates for the dollar in Tokyo.

Main market data table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Contains extensive lists of stock prices across various categories.

BOURSE DE PARIS - 11 OCTOBRE - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists stock prices for the Paris stock exchange.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists forward market prices for various commodities and currencies.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists gold market prices.

Compte tenu de la proximité de clôture, les cours sont susceptibles de subir des variations...

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
- MARCHE COMMUN : « Quelques litiges en perspective », par Edmond Nessler.
- De quelle Europe parlons-nous ? par Pierre Chatelet.
- ETRANGER
- La visite des souverains de nos à Paris.
- AMERIQUES
- AFRIQUE
- OUTRE-MER
- « La Nouvelle-Calédonie à la recherche d'un avenir » (II), de notre envoyé spécial Jean-Marie Colombani.
- 10 à 12. POLITIQUE
- Les travaux parlementaires.
- 13. SOCIÉTÉ
- Le fonctionnement de l'appareil judiciaire : M. Poyferré est favorable aux peines de substitution pour les petites condamnations.
- 13. MÉDECINE
- Un colibacille a fabriqué une protéine de grande taille.
- 14. SCIENCES
- M. Aigrain veut faciliter le passage des chercheurs du secteur public au secteur privé.

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 15 à 21

- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Munich », de R. Masry et « Chronique de septembre », de Paul Nizan.
- Boonin : José-André Lacour ou Feydou chez Kaila.
- Biographie : Beckett sur le grill.
- Lectures étrangères : La consécration d'Italo Svevo. La légende dorée du Nordiste breton.

23. EDUCATION

24 à 26. CULTURE

- THÉÂTRE : les quatre Molière de Vitez.
- MUSIQUE : le « Bestiarium » de Kogel.

31. EQUIPEMENT

32 à 34. ECONOMIE

- SOCIAL : le gouvernement souhaite un effort d'harmonisation des régimes de retraites complémentaires.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (24)

Annouces classées (27 et 28) ; Aujourd'hui (30) ; Carnet (32) ; « Journal officiel » (30) ; Liberté nationale et Loto (30) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Sources (32).

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1978 a été tiré à 563 255 exemplaires.

DAIM style
spécialiste créateur du vêtement de peau H.F. et Ent. prêt à porter, à vos mesures ou selon votre croquis répara, transform, nettoyage 8, pl. des Victoires - Paris - 200.55.15

Au Liban

M. Sarkis rentre à Beyrouth pour tenter de consolider le cessez-le-feu

Le président libanais, qui fait actuellement le point de ses contacts avec les dirigeants des pays arabes du Golfe et le roi Hussein à Damas, était attendu ce jeudi après-midi à Beyrouth où règne toujours un calme précaire. La presse libanaise estime que la tournée arabe de M. Sarkis s'est soldée par l'élaboration d'un plan essentiellement militaire visant à consolider le cessez-le-feu. Cependant, rien ne sera annoncé avant la réunion des ministres arabes des affaires étrangères des pays qui participent à la Force arabe de dissuasion, ou la fin de la conférence, et qui doit s'ouvrir dimanche prochain au Liban.

Mme André Munier, sœur de M. Raymond Eddé, chef du Bloc national, actuellement à Paris, a été grièvement blessée mercredi matin par un tireur isolé alors qu'elle circulait en voiture sur le pont reliant Beyrouth-Ouest à Beyrouth. D'autre part, le colonel François Caun, commandant du huitième régiment parachutiste d'infanterie de marine, a catégoriquement démenti les rumeurs selon lesquelles un « casque bleu » français aurait été tué au Sud-Liban. Il a cependant indiqué que trois parachutistes français avaient été légèrement blessés au cours d'un incident qui les a opposés lundi à des « éléments libanais ».

L'ASSASSIN DE TROTSKI EST MOURANT À LA HAVANE

Moscou (A.F.P.). — M. Ramon Mercader, qui assassina Trotski au Mexique en 1940, est mourant à La Havane, atteint d'un cancer des reins, a annoncé son frère, M. Luis Mercader, à Moscou.

M. Ramon Mercader, qui est toujours résident soviétique, a quitté l'U.R.S.S. pour La Havane il y a dix-huit mois. Quant à son frère, Luis, arrivé en U.R.S.S. à l'âge de quatre ans et âgé maintenant de cinquante-trois ans, il a demandé à reprendre la nationalité espagnole et à être déchu de la nationalité soviétique.

NOUVELLES BRÈVES

● Deux bombes ont explosé dans un train en provenance de Dublin dans la banlieue de Belfast, jeudi matin 12 octobre. Selon les premières informations, plusieurs personnes auraient été blessées. — (A.F.P.)

● Au Danemark un important sinistre, dont la cause n'a pas encore été déterminée, a ravagé le mercredi après-midi 11 octobre, une partie de la raffinerie de Silkeborg (sur les côtes de l'île de Seeland) à l'est du Grand-Belt. Huit ouvriers de l'entreprise, ainsi que deux pompiers, ont été grièvement brûlés. Cet incendie, qui s'est déclaré vers 12 h. 15 et qui a été suivi très vite de fortes explosions, aurait pu tourner à la catastrophe si les services de la protection civile de la région, mis immédiatement en état d'alerte, n'étaient intervenus très rapidement. — (Corresp.)

● Mme Michèle Delacrotz, la cascadeuse dont la voiture a provoqué, lundi 9 octobre à Saint-Tropez, au cours du tournage du film les Gendarmes et les Extra-Terrestres un accident qui a fait un mort et huit blessés (le monde du 10 octobre), se trouvait en arrêt de maladie. A la suite d'un accident de la route survenu près de Bornes-les-Bains (V.V.), le 2 octobre, le centre hospitalier d'Iyères lui avait reconnu une incapacité temporaire de travail valable jusqu'au 20 octobre.

● Ordonnance d'expulsion des grévistes à la Compagnie marseillaise de réparation navale. Le patron gréviste de la Compagnie marseillaise de réparation navale (C.M.R.) devra évacuer les lieux, et, à défaut, sera expulsé, a décidé ce jeudi 12 octobre le tribunal de grande instance de Marseille statuant en référé. Cette ordonnance fait suite, selon la juridiction marseillaise, à une atteinte à la liberté du travail constatée dans cette entreprise où une centaine de personnes n'ont pu avoir accès par suite de la présence des piquets de grève.

GRÈVE À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION

Les syndicats nationaux de radio-télévision G.G.T. et C.F.D.T. ont appelé les personnels de la Société française de production à cesser le travail ce jeudi 12 octobre de 12 heures à 24 heures. Le syndicat F.O. de la S.F.P. s'est associé à ce mouvement de grève. Les organisations syndicales précitées qu'elles entendent obtenir de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, « des garanties sur l'emploi, la conception collective, les conditions de travail ». Une manifestation devait avoir lieu en début d'après-midi devant le ministère, où une délégation devait être reçue par un collaborateur de M. Lecat.

Devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, mardi, le ministre a notamment déclaré : « La S.F.P. doit avoir une gestion rigoureuse. Cet effort ne doit se faire ni au détriment des sociétés de programmes ni au détriment de la liberté de programmation ». M. Lecat a autorisé la perception de celle-ci, mercredi 11 octobre, après que M. Le Tac, rapporteur de la R.F.P., qui donne lecture d'une lettre du ministre dans laquelle celui-ci réaffirme sa volonté de « sauvegarder la S.F.P. », mais aussi son refus de « signer des contrats avec des sociétés de programmes et d'assurer pour la S.F.P. un privilège au détriment du cinéma ». La commission a cependant rejeté la demande de la R.F.P. de marquer son insatisfaction devant la réponse du ministre.

Mme Francine Lazurick et M. Dominique Pado démissionnent de « l'Aurore »

Mme Francine Lazurick, président-directeur général de la société des éditions France-Libre et directrice de publication de l'Aurore et de Paris-Turf, a décidé de se démettre de toutes ses fonctions à partir de la fin du mois d'octobre. Sa décision a été prise mercredi soir, 11 octobre, à la suite d'une réunion du comité de rédaction.

M. Dominique Pado, directeur politique du quotidien, quittera lui aussi ses fonctions à la fin du mois. Sénateur centriste, M. Dominique Pado expliquait mercredi, dans les couloirs du Palais du Luxembourg : « Ma décision est motivée par les conditions dans lesquelles a eu lieu récemment la vente de l'Aurore et par la situation spéciale qui en est, depuis, résultée. Je m'abstiens, pour l'instant, de tout autre commentaire », a-t-il ajouté.

La direction et la rédaction en chef de l'Aurore, indiquent-on rue de Richelieu, sont pour le moment assurées par M. Roland Faure. Mais on se refuse pour le moment à préciser pour quel motif Mme Francine Lazurick a donné sa démission.

Autant le départ de Mme Lazurick, cofondatrice de l'Aurore, était prévisible depuis le rachat du groupe de presse par la société Franpresse, constituée autour de M. Marcel Fournier, autant celui de M. Dominique Pado semblait exclu depuis le 22 septembre. Ce jour-là, en effet, il avait demandé au nouveau président — par ailleurs P.-D.G. des magazines Carrefour — à être reçu en compagnie de M. Roland Faure, autre codirecteur de l'Aurore. Tous deux étaient fait l'écho de l'inquiétude régnant à la rédaction.

M. Marcel Fournier leur aurait donné satisfaction d'apaisement. Les rédacteurs, réunis le même 22 septembre en fin d'après-midi, avaient appris que M. Roland Faure devenait directeur délégué à l'administration de l'Aurore, tandis que M. Dominique Pado en demeurait directeur politique.

Cependant, les porteurs de capitaux se réservant la faculté de nommer un directeur général. Est-ce la désignation (ou plutôt le nom d'un ancien responsable de France-Anhères, journal du groupe Hersant) de ce représentant de Franpresse qui a provoqué le départ de M. Pado ?

Rappelons enfin qu'un accord technique et commercial, entre le groupe l'Aurore-Paris-Turf et le

groupe Hersant, a été signé le 14 septembre. — C. D.

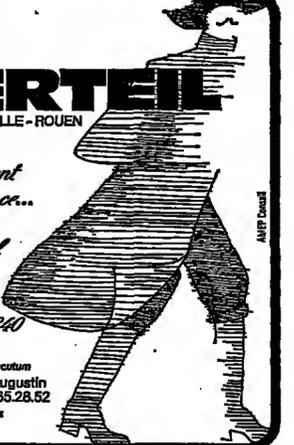
[Pas à pas, titre après titre, l'association de M. Robert Hersant se poursuit. Lorsqu'il fallut disperser l'empire de M. Marcel Boussac, on avait volontiers chuchoté que les dispositions adoptées pour l'Aurore et « Paris-Turf » étaient dictées par le souci d'en écarter le propriétaire du « Figaro » et le gestionnaire de France Soir. On voit bien aujourd'hui qu'il ne s'agissait que d'un ruse de façade. Tout d'abord un accord technique d'impression, puis le couplage des petites annonces entre « France-Soir » et « l'Aurore » et le contrôle de la gestion du quotidien de Robert Lazurick. Qu'advient-il enfin du « Partien » héris, confié pour l'instant à M. André Foussat qui occupe de hautes fonctions chez M. Hespert ?

Dans quelques semaines on dans quelques mois, la situation sera claire, mais probablement irréversible. Il existe à Paris cinq quotidiens de grande diffusion : « France-Soir », « le Monde », « le Figaro », « l'Aurore » et « Parisien libéré ». Trois, et peut-être quatre, seront contrôlés par un seul homme. Les parlementaires, le gouvernement, le président de la République, peuvent-ils continuer d'assister passivement ou d'encourager activement une violation aussi éhontée des lois ? — J. B.]

BERTTEL
PARIS - DEAILVILLE - ROUEN

Refinement de l'élégance...
Tweed
Lamb Wool
Cashmere
Flanelle
...depuis 1840

Austin Reed - Apparectum
3, place Saint-Augustin
75006 Paris - 263.28.52
Le Chapelier de Paris



UN MÉDECIN ET DES KINÉSITHÉRAPEUTES METTENT EN CAUSE LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DE THALASSOTHÉRAPIE DE QUIBERON.

L'institut de thalassothérapie de Quiberon (Morbihan), qui appartient à la société Thalassa International dont le président-directeur général est M. Louis-Josée Bobet, épouse de l'ancien champion cycliste, vient d'être mis en cause par un médecin et des kinésithérapeutes par certains diversités apportées à son travail de violations du secret professionnel et du non respect quant aux installations et aux pratiques thérapeutiques, de la réglementation en vigueur. Il réclame 1 million de francs aux responsables de l'institut.

Ces derniers estiment que la rupture du contrat est le fait du docteur Ruhlmann, M. Drogoul, qui affirme fonder ses critiques sur un constat d'urgence, ordonné à la fin du mois de juillet par le tribunal de Lorient, déclare que le fonctionnement de l'établissement est perturbé par de nombreuses anomalies qui visent aussi bien le personnel que les installations. Aux reproches d'exercice illégal de la profession de kinésithérapeute par certains des massagers de l'institut, la direction réplique en affirmant que trois étudiants qui avaient échoué à leur examen final ont été aussi rapidement que possible — soit dans un délai allant de dix jours à cinq semaines selon les cas — remplacés par des massagers obéissant aux exigences légales.

L'eau des piscines de rééducation est également l'objet d'une controverse : elle n'est renouvelée qu'une fois par semaine, affirme M. Drogoul ; les piscines sont vidées deux fois par semaine, l'eau de mer est renouvelée par tiers tous les jours et filtrée en permanence toutes les quatre-vingt-dix minutes, répliquent les responsables de l'institut de thalassothérapie.

En exclusivité
chez Old England
ce pardessus Rodex



Falmouth, un pardessus sport et voyage en tweed raglan col chevalière, nombreux coloris. Une création Rodex, exclusivement chez Old England, Paris : 1235 F.

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9^e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

Grand choix de différentes fleurs des champs : 290 F, 360 F et 420 F

J'aime le langage des fleurs
et je propose de vraies fleurs des champs
éternellement fraîches dans leur médaillon
cerclé d'or 18 carats.

Le Directeur
Kerouac

MP
Paris
8, place de la Madeleine
133, rue La Fayette
86, rue de Rivoli
Colombes
65, rue Saint-Denis
Tél. : 260.31.44

STARK and SONS
TAILORS
Nouvelle collection
PARDESSUS 1300F
et la garantie STARK
16, RUE DE LA PAIX
1^{er} Etage
A B C D E F G

hamm a le privilège de vendre
C. BECHSTEIN
Un piano prestigieux encore fabriqué artisanalement.

hamm
135-139, r. de Rennes,
75006 Paris - Tél. : 544.38.66
Près gare Montparnasse - Parking à proximité



كاسا مولانا